VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 JANVIER 1928 NUMERO 34

Adressez toute correspondance
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS
Canada - - - - - -
Etats-Unis - - - - -
Europe - - - - - -

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 31 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

REVENUS AGRICOLES DU MANITOBA

Le rapport annuel du Département de l'Agriculture fixe à plus de $120,000,000 le revenu des récoltes de 1926-27 — Le beurre du Manitoba s'affirme de plus en plus au pays et sur le marché britannique

Le rapport annuel du département de l'agriculture, soumis à la législature par l'hon. Albert Préfontaine, dit que les récoltes pour l'année fiscale se terminant le 30 avril 1927, ont rapporté à la province plus de $120,000,000. Les produits laitiers ont donné $14,369,684.65, soit une augmentation de $639,867.72 sur l'année précédente.

Les droits collectés sur les animaux à fourrure se sont élevés à $89,930. Disons, à ce propos, qu'une maison de Winnipeg a reçu plus d'un million et demi de peaux de lapin et a ainsi payé une moyenne de dix sous par peau. Quatre-vingt-dix-huit licences de fermes d'animaux à fourrure ont été émises durant l'année, soit une augmentation de 34 sur 1925; 59 de ces licences étaient pour des fermes de renards et 8 pour l'élevage des rats musqués.

Production du beurre

La production du beurre de crèmerie s'est élevée à 15,449,356 livres, une augmentation de 1,786,044 sur l'année précédente. Les fabriques de fromage, au nombre de 15, ont produit 910,614 livres, estimées à $157,087.41, une augmentation de 145,207. Deux cent cinquante wagons de beurre de crèmerie ont été expédiés hors de la province, dont 51 directement sur le marché anglais. De tous les prix accordés au beurre canadien, le Manitoba en a obtenu 40 p.c. et il s'est également adjugé 33 p.c. des prix de toutes descriptions offerts dans les concours de beurre.

Les conditions entourant la vente du bétail se sont considérablement améliorées, d'après le rapport. Bien que les expéditions des centres du Manitoba à Saint-Boniface aient diminué, les prix dans beaucoup de catégories accusent une hausse appréciable.

Chevaux et bêtes à cornes

En 1926, il y avait dans la province 360,018 chevaux, 742,849 bêtes à cornes, 128,014 moutons et 336,260 porcs. La demande de chevaux a augmenté constamment et l'année dernière on en a expédié à l'extérieur 3,554, contre 2,039 l'année précédente. Tout indique qu'il y aura une diminution du bétail aux Etats-Unis, ce qui devrait entrainer, dit le rapport, une plus grande demande et de meilleurs prix pour les animaux canadiens.

Le marché des porcs a été particulièrement actif, grâce d'abord à la demande locale, ensuite aux approvisionnements exigés pour le commerce britannique et à la vente de porcs vivants sur le marché du sud.

Le prix des agneaux a baissé considérablement durant l'année, mais il y a eu une demande constante pour les brebis d'élevage.

Succès aux expositions

Le Manitoba a enlevé presque tous les prix pour les animaux aux foires d'hiver. Ses succès à l'Exposition Royale de Toronto, aux expositions d'Ottawa et de Guelph ont été tout à fait remarquables et ont surpassé tout ce qu'il avait jusqu'ici obtenu. Dans la classe des chevaux de traits lourds, il a remporté six championnats sur sept. C'est un record qui n'a jamais été égalé par aucune autre province.

Le département des publications accuse une forte demande pour les imprimés, bien supérieure à ce que permettent les crédits de la législature à cette fin. Une campagne en faveur de la bonne semence a donné des résultats marqués et l'on porte un grand soin à contrôler les mauvaises herbes.

La récolte de miel a été moindre qu'en 1926, mais la basse-cour a enregistré une augmentation appréciable.

M. R.-B. BENNETT ET LA PRESSE

Le chef de l'opposition parle, à Montréal, du rôle et du devoir des nouvellistes

Montréal — Le Club des Journalistes de Montréal a reçu M. R.-B. Bennett, le nouveau chef de l'opposition conservatrice à la Chambre des Communes. Celui-ci a parlé de la presse et de son influence.

Malgré les divergences d'opinion qui peuvent exister et qui existent nécessairement, par ailleurs, le chef conservateur sait qu'il peut s'entendre, sur une question, avec tous les journalistes. C'est que l'on trouve chez tous un profond sentiment d'amour pour le Canada, notre commune patrie.

L'opposition est nécessaire dans les législatures et dans les conseils municipaux. Par une critique sensée elle peut contribuer beaucoup au bon gouvernement.

La quatrième puissance

Une autre influence qui s'exerce dans la vie publique, c'est celle du quatrième état, la presse. En pays britannique, ce quatrième état s'est ajouté aux trois autres qui sont le Souverain, les Lords et les Communes. Dans une large mesure c'est le quatrième état qui forme l'opinion publique.

De nos jours le journalisme personnel a perdu son importance. Il reste encore des journalistes qui ont fait leur marque et dont le nom est connu, mais d'une façon générale, il faut bien admettre que la situation n'est plus la même qu'autrefois. Il s'ensuit que chaque journaliste a sa part de responsabilité pour l'influence qu'exerce le journal.

Il est une chose au moins qu'un chef d'opposition, que tout homme public est en droit d'attendre des journalistes: que les rapports de ce qu'il dit ne soient pas colorés, qu'ils soient précis, qu'ils représentent exactement ce qu'il a dit. Peut-on demander, espérer davantage?

La tâche du reporter

Les hommes publics réalisent souvent la tâche difficile du reporter. De sa nature même cette tâche est difficile à remplir. Le reporter qui a écrit que M. Bennett se promenait sous le nom de M. Parker a au moins prouvé que dans l'accomplissement de sa tâche il avait de l'imagination.

M. Bennett tient à dire cependant que, d'une façon générale, il n'a pas eu à se plaindre des journalistes qu'il a rencontrés.

Les rédacteurs de la page éditoriale sont chargés de faire la propagande du journal et alors ils emploient les arguments qu'il faut. Mais la tâche du reporter, rendre compte de ce qui se dit, de ce qui se fait, demande avant tout une grande précision et une grande exactitude.

Le Canada est un vaste pays et, à cause de cela même, difficile à gouverner. La population est répartie sur de vastes étendues et il n'y a pas d'unité de race ou de religion. La tâche d'un premier ministre n'est pas plus aisée que celle d'un chef d'opposition. Qu'un reporter, dans son rapport, mette un seul mot à la mauvaise place, qu'il emploie la phrase qu'il ne faut pas et il peut en résulter des conséquences graves. Que d'animosités peuvent être causées par un seul mot!

M. Bennett met encore les journalistes en garde contre le danger des phrases à effet montées en formules. Il arrive souvent qu'en politique on s'en fasse des étendards et c'est à tort parce qu'une formule de ce genre, si grand que soit son succès, n'est souvent que l'expression inexacte et injuste d'une idée.

LES CONVERSATIONS DE MALINES

On publie à Londres le rapport de ces réunions tenues en vue d'un rapprochement entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique

Londres — On vient de publier ici le rapport concernant les conversations tenues à Malines, en Belgique, en 1921 et 1923 entre les principaux membres de l'Eglise anglicane et de l'Eglise catholique, alors que fut discutée la possibilité d'une réunion des deux églises. Les principaux participants à ces conversations furent, du côté anglican, le vicomte Halifax, ancien président de l'"English Church Union", le très révérend Walter-H. Frere, évêque de Truro, et le Dean Armitage Robinson, de la cathédrale de Wells, et du côté catholique, feu le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, Mgr Van Roey, théologien notable de Belgique (aujourd'hui cardinal-archevêque de Malines), et le R. P. Portal, de Paris.

Aux réunions de 1921, les représentants anglicans jugèrent à propos de prétendre que la réunion projetée devrait embrasser les églises orientales et les divers groupes protestants du monde entier, et les anglicans jugèrent que leur propre église se trouvait placée dans une position intermédiaire comportant une responsabilité correspondante. Le sujet de la direction papale fut discuté et à la fin de la conférence, les anglicans, avec l'approbation de leurs collègues, déclarèrent: "Nous souhaitons l'union et si les conditions préliminaires sont dûment exécutées, nous ne devrions pas nous récuser devant l'idée de la Papauté agissant comme centre d'unité, mais en disant cela nous avons en vue non pas la Papauté telle qu'elle existe en théorie, et en pratique parmi les catholiques, actuellement, mais une conception d'unité telle que celle qui pourra émerger dans l'avenir".

A la conférence de 1923, à une question concernant l'archevêque de Canterbury, les anglicans répondirent que l'archevêque détient la position centrale de l'Eglise anglicane, sans prétendre à aucune juridiction sur les provinces ou diocèses en communion avec Canterbury. Les représentants catholiques firent remarquer que le droit d'intervention du Pape ne pourrait pas être abandonné, mais qu'il s'agissait d'étudier jusqu'à quel point il aurait besoin d'exercer cette intervention. A la troisième réunion de 1923, les catholiques présentèrent un mémoire concernant les relations entre le Pape et les évêques au point de vue historique. Un anglican fit remarquer que sous plusieurs rapports, les Anglicans devaient amender leur opinion à l'égard de l'Eglise catholique. "Ils doivent admettre, dit-il, que l'Eglise fut réformée au concile de Trente, mais cette réforme fut associée à un accroissement de centralisation qui augmenta les difficultés".

En réponse, il fut déclaré que les catholiques estimaient qu'une réunion avec les anglicans serait d'une valeur considérable. Les anglicans bénéficieraient du pouvoir d'unité que leur apporterait la hiérarchie catholique, et d'un autre côté les catholiques bénéficieraient de l'expérience des anglicans et de leur énorme influence pour la propagation de la foi dans le monde entier.

Le rapport anglican se termine en disant: "Le gain net de ces conversations est représenté par l'élimination de plusieurs sujets qui avaient jusqu'à présent causé des différends, mais il reste encore des points à éclaircir. Les anglicans calculent qu'il serait prématuré de laisser entrevoir d'un côté un progrès vers une entente, et de l'autre des difficultés considérables."

LES RESSOURCES DE L'ALBERTA

M. C.-H. Cahan, député de Saint-Laurent et Saint-Georges, expose toute la question dans une conférence à Montréal — L'heure n'est pas venue, croit-il, de mettre de côté la constitution de 1867

Montréal — M. C.-H. Cahan, député fédéral de Saint-Laurent et Saint-Georges, chez les Chevaliers de Colomb, a parlé des ressources naturelles de l'Alberta et de l'importante question scolaire qui s'y rattache. Ces choses lui sont familières et plusieurs fois déjà, aux Communes, comme sur maintes autres tribunes, il les a exposées, non pas à la façon d'un partisan politique, mais d'un Canadien qui a profondément à coeur l'avenir de son pays.

Il a refait l'historique de toute la question, depuis l'époque antérieure à la constitution des deux jeunes provinces de l'Ouest, l'Alberta et la Saskatchewan, jusqu'aux derniers débats qui ont eu lieu à la Chambre des Communes, à propos de l'abandon à ces mêmes provinces, par l'autorité fédérale, des terres et des ressources naturelles de leur domaine respectif. Comme conclusion, ainsi que le font plusieurs autres, surtout de la vieille école, il dit que pour sauvegarder les droits des minorités et garder à notre pays la physionomie qu'ont voulu lui donner ceux qui ont travaillé à son établissement il faut empêcher que la constitution puisse être changée par une majorité quelconque qui pourrait se former dans nos parlements.

"Tant que les centaines de milliers d'immigrants qui nous sont venus de pays étrangers ne se seront pas ou n'auront pas été assimilés et complètement "canadianisés", l'heure ne sera pas venue de mettre de côté l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et de permettre qu'une majorité quelconque dans un Parlement canadien puisse, par le simple fait du nombre, abolir les droits que l'on a reconnus aux minorités il y a soixante ans.

"Je suis de la vieille génération, ajoute-t-il, et il se peut bien que ça ne soit pas la manière de voir la plus moderne. Mais je ne crois pas que dans ce pays où nous avons des centaines de milliers de gens qui nous viennent des pays étrangers, des gens qui ne connaissent rien de nos vieilles traditions, de notre histoire, de nos luttes pour la liberté civile, qui ne comprennent pas que nous soyons venus à une entente solennelle au sujet de la constitution des territoires du Nord-Ouest pour le respect, le maintien et la protection des droits minoritaires religieux, je ne crois pas que l'heure soit venue, tant que ces éléments n'auront pas été complètement assimilés et aient compris les traditions de notre vie nationale, de donner à la majorité élue, après une ou si l'on veut deux élections, le droit d'abolir les droits reconnus à la minorité, il y a soixante ans. Sans le maintien de ces droits, il est impossible, dans mon opinion, d'entretenir une vie nationale intense qui permettrait à tous les Canadiens de travailler ensemble et courageusement à l'édification d'un pays qui serait l'orgueil de nos enfants et de nos petits-enfants."

Nous résumons substantiellement le reste de la conférence de M. Cahan.

Résumé historique

Au moment de la Confédération, le Haut et le Bas-Canada en vinrent à un compromis sur les questions de races et de religion. En 1868, les territoires du Nord-Ouest tombèrent dans le domaine fédéral.

Le Parlement du Canada décida alors que dans l'organisation des terres de ces territoires, les sections 11 et 29 de chaque canton de 64 sections seraient mises à part comme terres scolaires, le produit de leur vente devant servir à constituer un fonds de dotation pour les écoles. Tout l'argent doit être placé en fonds fédéraux et les intérêts, déduction faite des frais d'administration, doivent être versés annuellement au gouvernement des provinces pour l'entretien de leurs écoles publiques. Au 1er janvier 1926, il y avait dans les trois provinces de l'Ouest, 190,000,000 d'acres de terres divisées dont 9,300,000 acres de terres scolaires. De ces dernières il avait été vendu 2,600,000 acres et le gouvernement détient actuellement un fonds scolaire de $27,600,000 pour ces provinces. L'an dernier le revenu provenant de ce fonds a été de $2,500,000.

M. Cahan croit que la majorité des Canadiens, si la question leur est correctement exposée, voudront que ces arrangements traditionnels subsistent.

En 1873, l'administration du fonds scolaire fut confiée au ministre de l'intérieur. En 1875, une loi fut votée à Ottawa pour l'organisation des territoires du Nord-Ouest. A propos de l'éducation, il fut décidé que dans chaque district la majorité et la minorité pourraient avoir leurs écoles et que chacune, proportionnellement, toucherait sa part des fonds scolaires. Une autre loi, votée en 1884, établit qu'une minorité de catholiques romains, dans un district protestant, a droit à ses écoles séparées et vice versa. Cela date de 1885, juste avant que le réseau du Pacifique ne fût complété et avant le grand mouvement d'immigration.

Dès 1897, il avait été question d'accorder l'autonomie aux territoires du Nord-Ouest et en 1901, la seule législature qui s'y trouvait alors s'était occupée de la question des écoles. La loi qu'elle avait passée réaffirmait le principe de l'école séparée, décrétait que quiconque contribuait à l'entretien des écoles publiques ne pourrait être forcé de contribuer à l'entretien de l'école minoritaire, pourvoyait à l'enseignement du français au cours primaire, si les commissaires d'écoles le désiraient, et posait la règle que la dernière demi-heure de classe, l'après-midi, serait consacrée à l'instruction religieuse, protestante ou catholique.

En 1905, les deux nouvelles provinces d'Alberta et de Saskatchewan furent constituées. On donnait au gouvernement de l'Alberta le contrôle des écoles, mais il était stipulé qu'aucune loi ne devrait porter préjudice à aucun droit ni à aucun privilège existant alors au sujet des écoles séparées et au sujet aussi de l'instruction religieuse dans les écoles publiques ou privées. Il était décrété encore que dans les distributions d'argent, le gouvernement ou la Législature ne devrait faire aucune distinction ni aucune classe.

Telle est la situation actuelle. L'Alberta a son fonds scolaire confié au gouvernement fédéral. L'an dernier l'Alberta a reçu $800,000, représentant ce qui lui revient d'intérêts. D'après la loi, la province doit distribuer cet argent entre les écoles publiques et privées et sans faire de distinction.

La question des ressources naturelles

C'est à cause de cet argent que se pose la question des ressources naturelles de l'Alberta. On demande que le gouvernement fédéral les abandonne au gouvernement de cette province. Une conférence s'est tenue et les deux parties ont signé une entente. Les terres scolaires et le fonds de dotation scolaire devaient être abandonnées à la province. Quand la question fut portée devant la Chambre des Communes, M. Ernest Lapointe proposa un amendement pour bien établir que ce fonds serait bien affecté aux mêmes usages qu'il avait d'abord été prévu.

Certaines gens, appartenant principalement à l'ordre d'Orange, ont commencé à faire de l'agitation. Ils réclamaient l'abandon sans aucune restriction des ressources naturelles albertaines entre les mains du gouvernement de cette province. Cela revient à dire que si le gouvernement fédéral se rendait à cette demande, le gouvernement d'Alberta pourra ensuite employer les fonds scolaires à n'importe quelle fin, pour la construction de chemins par exemple, ou encore pour l'établissement de postes de radio.

Les agitateurs annoncèrent qu'ils allaient attaquer la validité de l'article 17 de la loi constituante de 1905 à propos de la distribution des fonds scolaires. Le procès a eu lieu devant la Cour suprême qui a déclaré que l'article est valide. Il est possible que la cause soit portée au Conseil privé.

C'est la situation actuelle. M. Cahan considère que cette question du fonds scolaire de l'Alberta est l'une des raisons qui poussent certains à demander un moyen d'amender plus rapidement la constitution canadienne.

PARIS — La Société internationale des mutilés anciens combattants, comptant six millions d'adhérents, a organisé pour le 9 février une journée internationale de la paix.

BRUXELLES — La Conférence internationale des défenses civiles contre la guerre chimique siège à Bruxelles.

Législature Provinciale

ON EPLUCHE LE BILL DES LIQUEURS

L'opposition s'oppose vainement à l'adoption de certaines clauses fondamentales — Le secrétaire d'Etat pour les dominions britanniques est reçu à la Chambre

La Chambre n'a pu aborder que mercredi, en comité plénier, l'étude du bill des liqueurs, qui n'avait pu être distribué plus tôt. En attendant, elle a expédié un certain nombre de mesures secondaires.

Mardi, elle a reçu l'hon. L.-C.-M.S. Amery, secrétaire d'Etat pour les dominions britanniques dans le cabinet anglais, et lui a accordé le privilège de prendre la parole. Le distingué visiteur, qu'accompagnait le lieutenant-gouverneur, s'est assis à la droite du président et le premier ministre l'a présenté aux membres de la législature.

Institutions britanniques

M. Amery a déclaré qu'au cours de son long voyage autour du monde, il ne s'est jamais senti éloigné de chez lui, car partout il a rencontré la même amitié et les preuves de la même bonne volonté généreuse et bienveillante. Mais rien ne l'a impressionné davantage que de trouver, à la base de cette riche diversité et de cette vigoureuse vie nationale, des institutions communes qui sont un facteur important dans la préservation de l'unité de l'Empire et un système d'éducation qui forme le caractère et des citoyens. A titre de vieux parlementaire, M. Amery a été particulièrement heureux de retrouver partout les grandes institutions parlementaires de son pays, et surtout dans une jeune province comme le Manitoba.

M. Bracken a remercié ce visiteur de marque qui, avant de se retirer, a tenu à serrer la main de tous les députés.

L'opposition critique

Le commencement de l'examen du bill des liqueurs en comité plénier a été signalé par de vives attaques de la part de l'opposition. M. W.-Sanford Evans, conservateur (Winnipeg), estime que la loi accorde de trop grands pouvoirs à la Commission des liqueurs; elle semble, dit-il, avoir été conçue du point de vue de la Commission, alors qu'elle aurait dû l'être du point de vue du public.

M. Joseph Bernier, conservateur (Saint-Boniface), voudrait supprimer les deux membres de la Commission qui ne donnent qu'une partie de leur temps ou leur faire donner tout leur temps au travail. Le procureur général croit, au contraire, que trois hommes donnant tout leur temps ne sont pas nécessaires, mais qu'il est important que tout le travail ne repose pas sur un seul commissaire. Le chef ouvrier est de l'opinion de M. Bernier. Plusieurs députés libéraux seraient d'avis de réduire à $1,000 par année le salaire de ces commissaires. Un amendement de M. Bernier déléguant à la législature, et non pas au lieutenant-gouverneur en conseil, le droit de fixer les salaires des commissaires est repoussé.

La clause qui permet au gouvernement de se lancer dans l'entreprise de la brasserie ou de la distillerie provoque aussi une vive discussion. M. Queen et M. Bernier la critiquent; ce dernier en propose le rejet, mais son amendement est battu par 27 contre 17. Divers autres amendements sont écartés avec le même ensemble par le parti du gouvernement.

Le vin et la bière aux repas

M. Joseph Bernier a plaidé en faveur du vin et de la bière aux repas et M. William Ivens (Winnipeg) s'y est opposé.

On a modifié quelque peu le nombre de chambres requis, dans les différents cas, pour les licences de bière aux hôtels.

La Chambre va tenir des séances du soir afin de hâter le plus possible l'adoption du bill.

Mgr Elias Roy, P.D., du collège de Lévis, serait nommé évêque de Rimouski

Québec — Une rumeur veut que Mgr Elias Roy, P.D., supérieur du Collège de Lévis, soit nommé évêque de Rimouski. Il succéderait à S. G. Mgr J.-R. Léonard, qui a dû donner sa démission pour des raisons de santé et qui est actuellement administrateur apostolique du diocèse. On mentionne aussi le nom de Mgr Eug.-C. Laflamme, P.D., curé de Notre-Dame de Québec.

REGINA — La Législature de la Saskatchewan s'est réunie hier.

Expédition dans les régions arctiques

Edmonton — M. William-H. Hoare, préposé au service du Yukon et des territoires du Nord-Ouest par le ministère de l'intérieur, est parti d'Edmonton pour McMurray, première étape de son voyage aux régions arctiques. Il a un attelage de six chiens esquimaux.

M. Hoare a pour mission de faire rapport sur l'état de la réserve d'oiseaux de la rivière Thelow, sur la faune des régions qu'il visitera et aussi de se mettre en contact avec les tribus errantes qu'il pourrait rencontrer. Le voyage durera au moins dix-huit mois.

PRINCE-ALBERT, Sask. — Un incendie qui a éclaté dans le village de Big River a détruit plusieurs magasins et habitations.

NOUVELLES DE PARTOUT

Un appel en faveur du Collège d'Edmonton

Voici quinze ans on sentait le besoin de fonder à Edmonton un collège classique et commercial qui pût fournir aux Franco-Albertains catholiques une élite instruite, fidèle aux traditions religieuses et nationales. Un grand mouvement fut lancé et la maison fondée.

Malheureusement la guerre vint, avec la crise financière, qui mit dans l'impossibilité de tenir leurs engagements nombre de ceux qui avaient promis au collège leur appui. La Compagnie de Jésus fit face à la tempête et, contre vents et marées, maintint le collège.

Aujourd'hui il faut agrandir, et l'on fait de nouveau appel aux Franco-Albertains. Les circonstances sont plus favorables et l'on compte que la souscription ouverte donnera les $60,000 dont l'on a un besoin immédiat.

Détail touchant, le R. P. Théophile Hudon, S.J., le fondateur de la maison, retourne là-bas pour donner un coup de main à ceux qui l'ont maintenue et la veulent agrandir. Son passage en Alberta devrait réveiller tous les souvenirs de la période enthousiaste de la fondation.

Le consul Barron démissionnera-t-il?

Toronto — Le "Toronto Star" publie la dépêche suivante, venant d'Ottawa:

"Le consul du Mexique, le général Barron, doit démissionner et soulager le gouvernement de ce que l'on considère comme une situation embarrassante, répète-t-on couramment dans la capitale. On dit que le général Barron s'est rendu à Ottawa récemment et qu'il a eu une entrevue avec le premier ministre. Le consul se retirerait volontairement, plutôt que de causer de l'embarras. S'il agissait ainsi, M. Marcil retirerait sa motion parce qu'elle ne vise qu'à faire déplacer M. Barron."

La France décore trois Albertains

Edmonton — Voici encore trois personnes que la France a su discerner, en Alberta, comme dignes d'une marque spéciale d'estime, et nul ne contestera le bien-fondé de son choix.

C'est d'abord l'hon. Perren Baker, ministre de l'Education, que la France décore du titre d'Officier de l'Instruction Publique.

Ce même titre, elle l'accorde aussi à notre éminent compatriote, le Dr A. Blais, professeur à l'Université d'Alberta.

A M. C.-L. Gibbs, député au parlement, elle octroie les "Palmes Académiques", titre non moins élevé.

Ce sera jeudi soir, au "Memorial Hall", durant la séance donnée par les Anciens Elèves du Collège, que seront remises aux récipiendaires ces marques de distinction envoyées par la France.

Zouaves pontificaux survivants dans l'Ouest

Dans une liste des zouaves pontificaux survivants que publie l'"Echo de Saint-Justin", nous relevons les noms suivants de zouaves aujourd'hui dans l'Ouest:

F.-X. Boileau, Edmonton; J. Lecomte, Winnipeg; N. Bergeron, Saint-Boniface, Man.; C. Langlois, La Broquerie, Man.; F. Parent, Saint-Jean-Baptiste, Man.

Pour conserver leur beauté naturelle aux chutes Niagara

Ottawa — Il va en coûter $1,750,000 pour conserver aux chutes Niagara leur beauté naturelle, estime la commission internationale des chutes. Celle-ci, dans un rapport intérimaire publié par l'honorable Charles Stewart, ministre de l'intérieur, exprime l'opinion que, si on agit avec à propos, et si les deux gouvernements s'entendent à cette fin, la beauté des chutes restera pour la plus grande joie des générations futures.

La commission est d'avis qu'au moyen d'ouvrages appropriés on pourrait distribuer l'eau sur les flancs à présent dénudés de la chute canadienne et assurer aux chutes américaines un apport convenable, tout en enrayant l'érosion au détour du fer à cheval. De cette façon on conserverait à l'ensemble des chutes leur beauté.

PEKIN — Le ministre de l'éducation a reconnu officiellement l'Université catholique de Pékin.

LONDRES — George Hanson, un Allemand, et Wilfred-Francis McCartney, un Irlandais-Américain, viennent d'être trouvés coupables d'espionnage au profit de la Russie.

ECHOS D'EUROPE

Le cardinal Rouleau à Paris

Paris — Le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, arrivé mardi de Rome, était le lendemain l'hôte d'honneur à un déjeuner donné à la maison des Pères Dominicains. Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, et M. Philippe Roy, haut-commissaire du Canada à Paris, y assistaient.

Mercredi soir, Son Eminence assistait à une réception du cercle "Le centre catholique", composé de professionnels et d'hommes d'affaires.

Il s'est embarqué samedi pour le Canada à bord de l'"Empress of Scotland".

Une explosion mystérieuse à Bruxelles

Bruxelles — Une mystérieuse explosion survenue au palais de Bellevue a causé tout un émoi.

Tous les bruits ont couru à propos de l'incident. On a été jusqu'à dire qu'il s'agissait d'une bombe et d'un attentat contre la vie du prince héritier Léopold. On affirme par ailleurs qu'on se trouve tout simplement en présence de l'éclatement d'une boule de cuivre surchauffée qui ornait un chenêt.

Malgré tous les démentis, l'impression règne que l'explosion n'est pas étrangère à un complot.

Le prince Léopold travaillait dans la chambre où eut lieu l'explosion qui brisa une grande glace, dont les débris se logèrent au plafond et dans les meubles. Le prince fut sain et sauf.

Trotzky et quelques autres sont envoyés en exil

Moscou — Tous les chefs de l'opposition de toutes couleurs ont reçu ordre de quitter Moscou et de gagner divers endroits, où ils devront demeurer pendant des périodes indéfinies. Les exilés sont divisés en trois groupes: incorrigibles, repentants et non-repentants.

Léon Trotzky, ancien chef de l'armée rouge, C. Radovsky, ancien ambassadeur soviétique en France, K. Radek, journaliste bolchéviste, chefs non repentants, sont au nombre des exilés.

Les revenus de la France au cours de 1927

Paris — Le recouvrement des impôts de 1927 a produit 40 milliards 191 millions 562 mille francs, en augmentation de 5 milliards 636 millions 411 mille francs par rapport à 1926, et en plus-value de un milliard 256 millions 318 mille francs sur les évaluations budgétaires.

Les Anglais et le désarmement

Londres — On a annoncé que le gouvernement avait décidé de poursuivre sa politique de désarmement naval instituée à la suite de la faillite de la conférence tripartite sur le désarmement.

Le programme adopté en 1925 prévoit la construction d'un croiseur de 10,000 tonnes et celle de deux croiseurs de 8,000 tonnes chacune des années 1927, 1928 et 1929. Le premier lord de l'Amirauté, M. Bridgeman, a annoncé qu'on abandonnerait la construction de tout navire de 10,000 tonnes et qu'on retarderait celle d'un croiseur de 8,000 tonnes jusqu'en 1929-30. Il vient d'annoncer maintenant que la construction de ce croiseur de 8,000 tonnes serait différée indéfiniment.

Il en résulte donc qu'en trois ans on ne construira que trois croiseurs de 8,000 tonnes et que, de ce fait, le gouvernement épargnera $27,500,000. Le programme de construction des sous-marins et des destroyers restera le même.

Lord Byng de Vimy est fait vicomte

Londres — La dignité de vicomte, accordée à lord Byng de Vimy il y a quinze mois, n'a été annoncée officiellement que ces jours-ci. Lord Byng refusait de payer les honoraires de mille livres sterling exigées pour le titre et prétendait qu'il ne voyait pas pourquoi il paierait pour un honneur en retour duquel le politicien ne payait rien. Le gouvernement a dû céder devant la résolution bien arrêtée du vicomte Byng et concéder l'honneur gratuitement.

Le catholicisme en Angleterre

Londres — Le bottin catholique pour 1928 montre qu'il y a actuellement en Angleterre et dans le pays de Galles 2,143,205 catholiques. Il s'est fait 11,714 conversions. Le bottin rapporte que le nombre des mariages a diminué de 773 et que le nombre des enfants baptisés a augmenté par ailleurs de 2,299.

On ne donne pas son sang pour rien

Ottawa — La transfusion du sang deviendra bientôt une occupation lucrative, si l'on en juge par sa popularité. A l'hôpital civique, ces jours-ci, plus de 20 personnes ont répondu à une annonce demandant des personnes prêtes à donner de leur sang. Le Dr T.-R. Little dit à ce sujet que les femmes répondent aussi nombreuses que les hommes. La rémunération est, dans chaque cas, assez élevée.

On interdit les films de guerre en France

Paris — Les producteurs de cinéma accusant une tendance à communiquer aux pellicules de guerre une teinte comique, tous ces films ont été proscrits en France.

Suivant la nouvelle publiée par la "Cinématographie Française", organe de l'industrie cinégraphique, le Français voit dans cette attitude une insulte à la mémoire de ces compatriotes morts au champ d'honneur et M. Herriot a fait savoir que tous les films, commencés après le 1er janvier, qui représenteront la guerre mondiale seront interdits par la censure.

Un apôtre: le R. P. Claude Allez

Paris — C'est avec douleur que nous avons appris la mort soudaine, à l'âge de soixante-deux ans, du R. P. Claude Allez (Nouvelet), directeur du "Noël" et de toutes les publications qui s'y rattachent: "Maison", "Etoile noëliste", "Echo du Noël", etc. Le P. Allez a été rappelé à Dieu le 26 décembre, au matin, en la fête de saint Etienne. Connu partout comme l'initiateur d'un magnifique mouvement de jeunesse féminine, il avait une influence générale profonde et appréciée.

Les obsèques du R. P. Claude ont eu lieu à Paris, en l'église St-Pierre du Gros-Caillou. Elles furent simples, pieuses et grandes. On remarquait surtout les innombrables légions de Noëlistes, toutes portant sur leur poitrine la symbolique petite croix bleue.

M. Caillaux et les finances françaises

Rouen — M. Caillaux, sénateur de la Sarthe, a prononcé un discours dans lequel il a reconnu que M. Poincaré avait obtenu de remarquables résultats financiers mais qui ne font que préparer le rétablissement financier.

Il faut arriver à une stabilisation de droit et déterminer une nouvelle valeur du franc-or, s'adaptant exactement aux nouvelles conditions monétaires et aux possibilités économiques et financières du pays et laissant une marge suffisante aux bénéfices de l'agriculture et de l'industrie de façon que le système ne risque pas d'être chaviré par les réalités.

Les médecins et le secret professionnel

Paris — Les médecins français ont fait savoir qu'ils désiraient que le parlement décrète une loi réglementant l'attitude qu'ils doivent observer, en ce qui concerne le secret professionnel.

Ils se déclarent fatigués d'avoir à s'en rapporter à leur conscience, de se voir critiqués, soit qu'ils refusent de témoigner dans certains cas, soit au contraire qu'ils donnent volontairement des informations sur des questions qui, d'après les parties intéressées, ne regardent pas le public.

L'Académie de médecine est en train de rédiger un rapport qui, assure-t-on, exposera en détail le point de vue du monde médical, et demandera qu'une loi soit décrétée, qui protège les médecins contre toute possibilité de poursuites par les personnes qui pourraient se trouver affectées par leur témoignage.

La conférence panaméricaine et l'impérialisme américain

Paris — Les associations générales des étudiants latins américains de Paris et de Berlin ont voté une résolution repoussant la doctrine de Monroe, la déclarant inutile et préjudiciable à l'Amérique latine, condamnant le panaméricanisme officiel, quand il est impossible de parler de la confraternité américaine, dénonçant la conférence panaméricaine comme une farce destinée à masquer et à favoriser la politique impérialiste des Etats-Unis.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

MEYRONNE

Depuis lundi dernier, M. l'abbé Charest est à Régina où il remplace Mgr Grandbois comme procureur du diocèse pendant la maladie de ce dernier. Nous formons des voeux pour le prompt rétablissement de Mgr Grandbois et aussi pour le retour de notre cher curé.

• • •

Lundi dernier, Antonio Hamel unit sa destinée à celle de Mlle Florence Carignan, de Ponteix. M. l'abbé Fortin donna la bénédiction nuptiale, et après un déjeuner de famille donné par le père de la mariée, les deux jeunes époux prirent le train pour Moose Jaw et Régina, où ils passèrent quelques jours. Le mercredi soir, il y eut des noces chez le père Jos. Hamel, et il paraît qu'on s'y amusa bien fort. M. A. Hamel et sa femme sont repartis à Ponteix pour voir Mme Privé, soeur de Mme Hamel, qui vient de subir une opération.

• • •

Dimanche dernier, M. le curé fut appelé en toute hâte chez Léon Parent pour y baptiser un nouveau-né en danger de mort; mais il paraît que le danger est passé et que le petiot a bonne envie de vivre, ce que nous lui souhaitons de tout coeur. Nous avons besoin de tous les Canadiens, petits et grands, pour augmenter notre nombre.

• • •

Nous lisons dans le journal de Meyronne qu'il y a une section de terre à vendre près du village. Cette section touche la limite sud du village et est une très bonne terre. Le propriétaire, un Canadien anglais, aimerait changer de place, et il nous semble que ce serait là une belle occasion pour un Canadien français de venir s'établir près d'une église et d'une bonne école. Quiconque serait intéressé peut s'adresser à Guy Conlan, le propriétaire.

• • •

Nous apprenons aussi que notre ami Paul Rivard voudrait vendre sa salle de billard et son salon de coiffure. Paul a fait des affaires d'or depuis qu'il a acquis cette propriété, qui maintenant est toute claire. Il demande $7,000, dont la moitié comptant, et un bon barbier catholique ferait là une excellente affaire. Il a deux chaises de barbier et cinq tables de billard, et l'emplacement est des plus favorable. M. Rivard préférerait vendre à un des nôtres et aimerait conclure un marché avant le 1er mars. Ainsi il n'y a pas de temps à perdre. Plusieurs protestants ont les yeux sur cette affaire.

• • •

A la réunion des actionnaires de la Cie de Téléphone Nord-Meyronne, M. Alcime Bouvier a été élu président, et son frère Arsène un des directeurs, tandis que M. C. Van Elslande a été maintenu comme secrétaire par le nouveau comité des directeurs.

• • •

Dimanche dernier fut baptisée la petite fille de M. et Mme Philibert Hamel. M. et Mme Van Elslande, parrain et marraine, lui donneront les noms de Marguerite-Marie-Albertine.

• • •

Mme F.-X. Brière est retenue au lit ces jours derniers, souffrant d'une attaque de pleurésie. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Nos souhaits

A temps pour souhaiter une bonne et heureuse année à chacun de nos lecteurs?... Que le bon Dieu déverse ses grâces de choix sur les habitants de ce petit coin de terre hospitalier entre tous qui s'appelle Grande Clairière! Merci à La Salle la spacieuse, pour nous avoir envoyé "porter" ses voeux, confirmant de la sorte sa fidélité à la vieille amitié d'autrefois. Enfin, comme presque chaque division des Prairies a ses représentants ici, veuillez, amis, prendre votre part de nos souhaits de paix, de longévité, de prospérité, et le Paradis à la fin de vos jours, mais pas avant de nous avoir rendu visite dans la Colombie canadienne, naturellement.

Choses et autres

Comme par le passé, le vieux Noël vint récompenser les enfants sages du couvent. Pauvre vieux, il eut fort à faire: au-delà de 150 élèves à satisfaire, de bonbons, de fruits, de jouets de toutes sortes, sans omettre pour chacun un article de toute première utilité. Mlle J. Houle sut, avec une grâce charmante, remercier, au nom de tous, et leurs dévouées maîtresses et le généreux vieux Noël.

Les religieuses du Couvent de Notre-Dame de Lourdes, vu le grand nombre d'élèves, ont été obligées d'ouvrir une nouvelle salle de classe, généreusement meublée (style moderne) par les Chevaliers de Colomb. Cordial remerciement.

Le premier de l'an au soir, M. V. Paré recevait ses soeurs et frères, ses filles et ses fils ainsi que leurs familles respectives, ce qui faisait un groupe d'une soixantaine de convives se pressant à sa table. Bien canadien, ce Maillardville, n'est-ce pas?

M. Toutant, de Mariapolis, Man., Mme Toutant et leur jeune fille, étaient les hôtes de M. et Mme Honoré Racine, dans les premiers jours de janvier.

M. Lapierre, de Blain, aussi en visite chez ses parents, M. et Mme Lapierre, de la rue Marmont.

M. et Mme C. Vouriot, de Norwood, Saint-Boniface, en promenade chez leur fille, Mme J. Masse, de Vancouver, étaient en visite chez leurs vieux amis, M. E. Bohémier.

Mme Leblanc, de Tétreaultville, P. Q., était, à l'occasion des fêtes, en visite chez Mme H. Michaud.

Mme J. Du Mont, ainsi que son fils Stanley, de Bridesville, C.-A., firent un séjour d'une huitaine chez Mme E. Bohémier, en route pour visiter Mlle Marguerite Du Mont, actuellement à l'Université de Victoria, C.-A.

Décès

Vers la mi-décembre s'éteignait doucement dans la paix du Seigneur, munie des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, Mme veuve Sabourin dit Choinière. Elle laisse pour la pleurer une nombreuse famille d'enfants et de petits-enfants.

Dans la première semaine de janvier décédait, après une longue et cruelle maladie, M. J.-M. Cormier. Lui survivent, sa femme et trois jeunes enfants. A ces familles en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Nos soirées de cartes

Nos gens de Maillardville, amateurs de cartes et de bonne musique, malgré le chômage d'une quinzaine de jours, dû à quelques réparations d'urgence aux grandes scieries, firent tant et si bien honneur à nos parties de "eucher", que le budget s'en est augmenté d'un coup d'au-delà $300. Merci et continuez!

Calendriers

Les calendriers de la Liberté furent reçus, distribués et acceptés avec beaucoup de plaisir. Merci à qui de droit.

Les secrétaires de M. King

Ottawa — M. L.-C. Moyer vient de démissionner comme secrétaire du premier ministre pour reprendre l'exercice de sa profession d'avocat. Il a déjà pratiqué à Régina, Sask. Il s'établit maintenant à Ottawa.

Le nouveau secrétaire de M. Mackenzie King est M. Harry Baldwin, un neveu de Baldwin, l'homme d'Etat anglais.

M. Norman-M.-L. Rogers, ancien professeur à l'"Acadia University", devient secrétaire du président du conseil privé, fonction qui appartient aussi à M. Mackenzie King.

M. Howard Measures reste le secrétaire particulier du premier ministre et M. Oscar Robitaille son secrétaire français.

Les deux derniers font partie du bureau de M. King depuis déjà assez longtemps.

VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 JANVIER 1928 NUMERO 34

Le temps où nous vivons demande d'autres chrétiens que des chrétiens qui dorment. Il faut des combattants. Il faut des agissants... Pendant que nous dormons, l'ennemi marche... Ne laissez pas l'envahisseur s'avancer plus loin.

P. GRATRY.

LA LIBERTÉ

Les Canadiens français ont porté l'Evangile dans l'extrême Nord jusqu'à la mer Glaciale; depuis trois cents ans ils ont tenu haut et ferme le drapeau de la foi. Dieu bénira leurs splendides efforts et la justice de leur cause finira par triompher.

Mgr GROUARD, O.M.I.

OU NOUS EN SOMMES AU MANITOBA

A propos du dernier recensement

Le rapport officiel du recensement de 1926 pour le Manitoba, publié il y a une couple de semaines, est intéressant à examiner. C'est un inventaire de notre situation qui permet de voir où nous en sommes et dans quelle mesure nous progressons; il fournit même d'utiles indications sur les causes de certain recul ou ralentissement.

La province a augmenté de 85,000 depuis dix ans et de 30,000 depuis cinq ans. C'est l'augmentation la moins forte enregistrée depuis l'entrée du Manitoba dans la Confédération. Il faut noter, du reste, que depuis 1906, la proportion d'augmentation a été constamment en diminuant: 43.29 pour cent en 1906, 26.17 p.c. en 1911, 20.04 p.c. en 1916, 10.16 p.c. en 1921, 4.74 p.c. en 1926.

A remarquer que la population rurale n'a augmenté que de 3 1-3 p.c. depuis cinq ans et la population urbaine de 6½ p.c. Alors qu'en 1901 la population rurale comptait 72.40 p.c. de la population totale et la population urbaine 27.60 p.c., en 1926 il n'y a plus que 53.36 pour la population rurale et 43.4 pour la population urbaine. Winnipeg, avec ses 192,000 habitants, renferme près d'un tiers de la population totale manitobaine. La population rurale ne l'emporte actuellement que par 80,000. Au train où vont les choses, il faut prévoir qu'au prochain recensement les citadins auront presque gagné la partie.

Qui l'aurait cru? Plus de la moitié des habitants du Manitoba sont nés dans la province même et plus des deux tiers au Canada. Ceux de naissance étrangère dépassent à peine les cent mille. Il y a là de quoi rassurer ceux qui tremblent pour l'avenir de l'influence britannique dans l'Ouest.

Quant à la population française, le recensement la fixe à un peu plus de 43,000. En 1911 nous étions à peine 30,000 dans la province et en quinze ans notre augmentation a été de plus de 13,000. Nous maintenons notre proportion de 6 p.c. environ de la population totale. Ceci peut être admis comme très satisfaisant, si l'on veut bien considérer que ce progrès s'est accompli par le seul fait de notre accroissement naturel, sans pour ainsi dire aucun apport de l'extérieur.

* * *

Il n'y a pas à se dissimuler que de 1921 à 1926, le Manitoba a subi un temps d'arrêt dans son développement normal, même en admettant que la période d'extraordinaire prospérité d'avant-guerre ne pouvait se continuer indéfiniment. Nous avons assisté à un commencement de désertion des campagnes, chose à peine croyable dans un pays où la fertilité du sol et les facilités d'établissement attirent de partout de nouveaux colons. Il est vrai que ce temps d'arrêt a suivi une période de dépression de l'agriculture qui explique bien des défaillances. Les travaux de la ferme apparaissant moins rémunérateurs, beaucoup de nos jours se sont laissés séduire par les Etats-Unis ou ont simplement gagné la ville voisine.

Depuis deux ou trois ans, Dieu merci, la situation s'améliore considérablement et l'on n'a plus les mêmes raisons aujourd'hui de bouder la terre. Au point de développement où il est parvenu, le Manitoba ne peut plus guère compter sur l'apport des colons de l'extérieur; mais il n'en demeure pas moins une province essentiellement agricole qui tient la tête pour l'élevage et l'industrie laitière, comme l'attestent le dernier rapport du ministère de l'agriculture et la liste des nombreux prix remportés aux expositions par nos crèmeries, que publie la *Liberté* dans ce numéro. L'ouverture de la région du Nord à l'industrie minière, si les espoirs se réalisent, va offrir de nouveaux débouchés aux produits de la ferme et tout indique que la prochaine décade accusera des progrès substantiels.

* * *

Cependant l'état de choses que révèle le dernier recensement ne doit pas être attribué uniquement à une dépression momentanée de l'industrie agricole: il a aussi des causes plus profondes que nous ne mettrons jamais trop en lumière.

Il consacre tout d'abord la faillite de notre système d'immigration. Nous avons, à grands frais, amené dans l'Ouest des immigrants qui n'y sont pas restés, et dans le même temps, nous avons laissé les nôtres quitter le pays par centaines de mille. N'est-il pas urgent de renoncer à cette politique néfaste? Notre premier devoir est de mettre fin à l'exode ruineux en nous efforçant d'améliorer la situation au profit de nos colons et de nos ouvriers actuels. La meilleure politique d'immigration, pour le moment, est celle qui réussira à garder chez nous nos propres nationaux. Lorsque l'agriculture et l'industrie auront repris leur essor et seront suffisamment rémunératrices, notre population ne cherchera plus à aller tenter fortune ailleurs et il y aura quelque avantage alors à faire appel à l'immigration.

Quant à la désaffection de la terre, que l'on constate chez la nouvelle génération, ne serait-elle pas le fruit d'un enseignement mal adapté aux besoins de la jeunesse écolière rurale? Il est ridicule qu'un même programme uniforme d'études primaires soit imposé aux enfants d'une grande ville comme Winnipeg et aux enfants d'une paroisse foncièrement agricole. Toute instruction qui tend à éloigner de la vie de la terre nos fils et nos filles de cultivateurs est condamnable. Toute l'influence de l'école et de la famille devrait porter, au contraire, sur le développement de la mentalité rurale, condition essentielle dans la formation d'une classe agricole compétente, prospère et heureuse de son sort.

Donatien FREMONT.

Le bureau des missionnaires-colonisateurs de Montréal

Le bureau des missionnaires-colonisateurs de Montréal, autrefois 353 rue Craig Ouest, est maintenant 172 rue Saint-Antoine (quatrième étage) au bureau d'immigration du gouvernement.

Rappelons également que M. J.-E. Laforce, agent de colonisation du Canadien National, a son bureau au bureau-chef de la Compagnie, rue McGill, Montréal.

PARIS — On inaugurera le 1er mars la ligne aérienne commerciale régulière entre la France et l'Amérique du Sud.

LA CREMERIE DE SAINT-BONIFACE

La *Liberté* publie dans une autre page un rapport détaillé des beaux succès remportés aux expositions, dans le cours de 1927, par la Crèmerie de Saint-Boniface. Nous en recommandons la lecture aux cultivateurs et à tous ceux qui s'intéressent à l'industrie laitière.

La Crèmerie de Saint-Boniface s'est signalée d'une façon toute particulière et grâce à elle, le beurre du Canada a obtenu pour la première fois une récompense à l'exposition de Londres. Cette belle marque de distinction fait le plus grand honneur à M. Charles-E. Gaudette, gérant de l'établissement, et à son principal collaborateur, M. Joseph Dufault. Tous leurs compatriotes du Manitoba seront fiers d'un succès qui vient récompenser une haute compétence et un travail persévérant. L'honneur rejaillit sur les fournisseurs de la Crèmerie de Saint-Boniface, en grande partie des Canadiens français.

Notre journal, qui s'est toujours fait l'apôtre ardent de la culture mixte et de l'industrie laitière, est heureux de féliciter MM. Gaudette et Dufault. Nous avons dit et répété que l'industrie laitière convient tout spécialement aux qualités traditionnelles de la race canadienne-française et qu'elle y apporte des aptitudes acquises dans la province de Québec. L'exemple de nos deux compatriotes le prouve d'une manière éclatante.

Et ceci n'est pas un cas exceptionnel. Non seulement plusieurs paroisses canadiennes-françaises du Manitoba doivent aujourd'hui leur prospérité au développement qu'a pris chez elles la culture mixte, mais un autre fait bien digne d'être souligné, c'est que le grand mouvement en faveur de l'industrie laitière dans la province a eu pour principaux initiateurs deux Canadiens français: MM. Isidore Villeneuve et l'hon. Albert Préfontaine, dont il serait superflu de faire ici l'éloge.

Lorsque nous recommandons à nos compatriotes de se livrer à ce genre de culture, nous ne faisons donc que les orienter vers une branche qui est leur domaine propre et où le succès récompensera sûrement leurs efforts. On peut s'y lancer sans aucun capital et débuter modestement, selon ses moyens, ce qui est un avantage très appréciable. MM. Préfontaine, Villeneuve, Gaudette et Dufault prouvent qu'on peut s'élever très haut tout en partant du dernier degré de l'échelle.

D. F.

Echo de la Survivance

Les voix françaises de l'Ouest

Nous sommes heureux de publier le texte du magnifique discours prononcé à Québec, lors du passage de la Survivance, par M. Jules Dorion. Le directeur de l'"Action Catholique" a tracé en termes très heureux le rôle de la presse française de l'Ouest.

Je pense, donc je suis. Un philosophe célèbre avait fait jadis de cet aphorisme la base de la doctrine qu'il voulait exposer. Dans un autre ordre d'idées, on pourrait dire: Je parle, donc je vis. La voix est un signe de vie. Il est peu d'entre nous qui n'aient eu l'occasion de le constater.

Qui ne se rappelle l'anxiété des familles où l'on attend un nouveau membre; on se demande: vivra-t-il? Tout à coup, un vagissement: il vit! Et toutes les figures, un moment auparavant figées dans l'angoisse, s'épanouissent.

Il y a quelques mois, dans la rivière Saint-Charles, une barge avait chaviré, entraînant dans la mort plusieurs travailleurs. Leurs camarades, affolés, cherchaient fiévreusement les corps des disparus, lorsqu'ils entendirent une voix dans la coque qui surnageait. Quelqu'un vit là! Et faisant rapidement une ouverture, ils retirèrent un camarade dont la mort n'avait pas encore triomphé.

La voix est un signe de vie; et le journal est la "voix" de la race.

* * *

Il y a quelques années, alors que toute notre énergie était concentrée sur les bords du Saint-Laurent, d'où l'on cherchait à nous déraciner, de nos gens partirent inaperçus pour l'Ouest, alors pays mystérieux, vaguement légendaire. Ce fut, à leur égard, durant longtemps le silence. Ceux qui se souvenaient, et ils étaient plutôt rares, se demandaient: Vivent-ils? Ils en doutaient d'autant plus qu'ils se rappelaient les jours troublés de l'insurrection, la marée toujours montante des immigrants, l'épreuve des lois asphyxiantes. Et, tout à coup, une voix s'éleva des bords de la rivière Rouge, de cet endroit même où le jeune évêque Taché planta jadis sa tente. Elle clamait: "Liberté!" Ce fut, à Québec un long cri de soulagement: Ils vivent, ceux de Manitoba! En effet, ils vivaient, ils luttaient, ils grandissaient.

Ils faisaient mieux que vivre; ils poussaient plus loin leurs essaims.

Des plaines aux limites infinies s'étendaient là tout près. Ils y plantèrent le soc de leurs charrues et en firent jaillir le blé d'or. Mais là aussi passa la guerre, puis les hordes d'outre-mer; et ce fut un jour la tragédie de Régina, suivie d'un lugubre silence, un silence qui ressemblait à la mort. La voix du "Patriote" le rompit tout à coup. Elle s'élevait de ce point où l'évêque Grandin bâtissait jadis ces chapelles à grands coups de sa bonne hache. Et Québec dit de ceux de la Saskatchewan, comme il avait dit de ceux du Manitoba: Ils vivent!

Plus loin encore, vers les grandes montagnes qu'avait entrevues La Vérendrye, s'étendaient d'autres plaines, boisées celles-là, où les immigrants d'Europe n'avaient pas encore mis le pied; ils craignaient l'arbre. L'arbre et nos gens se connaissent. La hache de Jean-Baptiste entama l'arbre, et sa charrue fit jaillir de la nouvelle plaine d'autre blé d'or, le plus [illegible] qui eût encore été vu. Mais ces conquêtes sur la forêt et sur la plaine passaient inaperçues; au pied des grands monts planait aussi le silence: jusqu'à ce que parvint ici une voix, affaiblie par l'éloignement, mais nette et française, qui disait: "Union". Elle venait de cette ville d'Edmonton, qui est déjà l'orgueil de l'Alberta.

Et depuis, la **Liberté**, le **Patriote**, l'**Union**, continuent de parler, et de parler ferme.

La **Liberté** réclame, dans le Manitoba, où ont veut toujours l'étouffer.

Le **Patriote** fait sonner la note nationale dans cette Saskatchewan où on a voulu un jour que ceux de langue française ne fussent que des ilotes.

Dans l'Alberta, où les circonstances rendent plus nécessaire encore de former le faisceau, c'est l'**Union** qui sonne le ralliement.

Ces trois voix passent et repassent sur la plaine, comme celles de sentinelles qui s'excitent à la vigilance dans la nuit. Elles sonnent le "Garde à vous", soutiennent les courages, dirigent ou appuient tous les mouvements d'où peut sortir un bien quelconque pour la religion, la langue ou la race. Elles rappellent qu'après hier, où tout paraissait perdu, qu'après aujourd'hui où la lutte est encore pénible, ce sera demain, le jour du triomphe, le jour où la vie nationale sera assurée avec le rétablissement de la paix et de l'harmonie entre les deux grandes races canadiennes.

J'éprouve aujourd'hui un plaisir tout particulier à saluer ces soldats d'avant-garde. Ils peuvent paraître petits et frêles à côté des lourdes feuilles qui circulent dans la prairie. C'est une illusion. Ils sont grands de toute la grandeur du rôle qu'ils remplissent, de toute l'importance des services qu'ils rendent. Leurs rédacteurs peuvent être épuisés par le labeur, tentés par le couragement à l'aspect du but qui paraît s'éloigner à mesure qu'ils y tendent, douloureusement blessés par l'indifférence, l'ingratitude dont ils sont peut-être payés; mais ils sont là, toujours là, et parce qu'ils sont là, même soldats inconnus, la race est couverte, protégée. L'injustice peut rôder autour d'elle, fortifiée de la loi. A côté de la loi, ils posent le fait. A côté du ministère de l'Instruction publique, ils créent leur ministère à eux, l'Association d'Education, qui choisit les maîtres, fait respecter les écoles, et achemine vers une solution heureuse, laquelle peut tarder, mais qui arrivera fatalement.

On a dit que la Renaissance, en Europe, ne fut que la maturité d'une lente évolution. Il se fait aussi une évolution au Canada, parfois imperceptible, — les siècles sont des années pour les peuples, — mais parfois se signalant aussi par des jalons qui sont vus de tous, comme ce rappel du Règlement XVII dans la province qui nous est voisine. L'évolution est commencée partout; les journaux [illegible] provoquée [illegible] dans l'Ouest, comme le petit "Canadien" de jadis l'avait commencée dans Québec. Elle se continuera là-bas comme elle s'est continuée ici; la paix, et l'union, qui se sont donné ici la main, finiront par s'asseoir dans les plaines au-delà des grands lacs.

Et soyons tranquilles sur le sort de ceux de là-bas. Ils vivent. Et tant que résonneront au-dessus des prairies ces trois voix de l'Union, du Patriote et de la Liberté, ils conserveront ce qu'ils ont; ils reconquerront ce qui leur a été enlevé; ils triompheront de l'hostilité sournoise ou affichée comme de l'immigration inondante; car ce sont eux les fils du sol; la sève qui sort de ce sol ne convient à personne qu'à eux.

Journalistes, mes frères, travailleurs acharnés, souvent méconnus, parfois méprisés, vous êtes des défricheurs, des semeurs d'idées; sans vous les meilleurs champions des bonnes causes verraient leurs efforts rester stériles. Vous êtes le mégaphone qui enfle leurs voix, l'écho qui la répercute. Vous ne verrez peut-être pas le fruit de vos labeurs, soldats inconnus, vous tomberez peut-être dans la mêlée avant que ne passe le souffle glorieux et vivifiant de la victoire. Mais cette victoire, vous aurez le mérite d'en avoir préparé les éléments; vous l'aurez assurée.

Semeurs d'idées, excitateurs d'énergie, soutiens des courages; vous qui donnez à la race ce complément nécessaire: une presse, une "voix", je vous salue; et je prie ceux de ma province de boire à la santé de l'Union, du Patriote et de la Liberté, les trois grandes voix françaises de là-bas.

Livres à lire

VIENT DE PARAITRE

Toujours plus haut!

[illegible] délicieux petit livre vient de paraître [illegible] Librairie d'Action Française. Il s'adresse surtout aux jeunes à qui il veut faire du bien en les charmant par la pureté de son style et l'originalité de son plan. Les parents et les éducateurs feraient une bonne oeuvre en le mettant sous les yeux des enfants.

Rien n'est beau comme une belle âme de jeune homme! L'auteur avec un art discret et bien nuancé, nous en montre une de notre temps. L'histoire se déroule devant le lecteur attendri, et dans la fraîcheur du décor, c'est un drame psychologique d'un intérêt passionnant.

Le travail soigné de l'impression ajoute à l'intérêt du récit; l'ouvrage se présente bien en cadeau de fêtes.

"Toujours plus haut!" (Lucien Delorme, 1905-1926), 50 sous. Fortes remises à la douzaine et au cent.

L'année préparatoire à la Communion solennelle

Par l'abbé Paul Delbant — Ouvrage honoré d'une lettre de S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris — Un beau volume in-8 couronne — Prix franco: France, 8.80; Etranger, 9.60 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Aujourd'hui, on cherche partout ce qui est original et l'on donne le plus souvent du "baroque". M. l'abbé Delbant s'est contenté d'être personnel et il est sorti de sa plume un ouvrage clair, neuf, attrayant et surtout instructif. L'innovation de l'auteur, ajouter une étude comme la sienne à l'étude du catéchisme, est pleine de promesse. Son oeuvre, tout en restant classique, est très à la portée des enfants et elle sera fort utile aux prêtres et aux catéchistes qui les préparent à la communion solennelle.

Anciennes pratiques de dévotion

Par l'abbé Joseph Durel — Collection la Prière et la Vie Liturgiques — Un volume in-8 couronne, sous couverture impression rouge et noire — Prix franco: France, 6.20; Etranger, 6.30 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Un livre d'érudition! Oui, car l'auteur connaît admirablement les textes de l'ancienne histoire ecclésiastique. Mais aussi et surtout un livre de lecture facile, agréable et vivant. M. Durel nous décrit les anciennes pratiques de dévotion durant les premiers siècles de l'Eglise et son oeuvre sera lue par tous ceux qui s'intéressent à la vie chrétienne de cette époque.

Extraits de la table des matières: La sainte Réserve et quelques usages concernant la sainte Eucharistie. — Médailles ou Evangiles suspendus au cou. — La vraie Croix. — Terre du Saint Sépulcre. — Cierges. — Fleurs et Parfums. — Linges. — Poussière des Saints. — Limailles de fer, chaînes et clefs. — Huile bénite. — Huile des Saints. — Quelques pèlerinages célèbres. — Les sorts des Saints. — Saints mis en punition.

Couronne de Lys

Par Marie-Geneviève Thirouin — Un beau volume in-8o couronne, sous couverture ornée d'un dessin original et illustrations dans le texte — Broché: 10 fr. — Prix franco: France, 11 fr.; Etranger, 12 fr.

Charmant recueil de poésies et gracieux cadeau à faire aux enfants qui se préparent à leur communion privée ou solennelle. Livre exquis où l'auteur a voulu être quelque chose aux tout petits du bon Jésus, dont l'âme chantante s'assimile facilement l'harmonie des vers.

Plusieurs mamans ont déjà goûté le charme de ces pages qui ne sont réunies que pour aider les jeunes coeurs à savourer les joies de leur communion.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION

SAINT-EUSTACHE

Percepteurs: MM. Avila Ménard, Z. Lachance, D. Létourneau et Alfred Allard.

Josaphat Ménard	$1.00
Arthur Gervais	1.00
Ferdinand Moreau	1.00
Jos. Lachance	2.00
Richard Senécal	1.00
Albert Picard	1.00
Adjutor Picard	1.00
RR. SS. des Missions	1.00
F. Létourneau	1.00
M. l'abbé Bastien	2.00
M. l'abbé J.-M. Comte	1.00
Francis Fleury	1.00
C.-A. Allard	1.00
Alex. Allard	2.00
Alfred Houde	1.00
Mlle Rosa Bérard	1.00
Arthur Lachance	1.00
Mme Charles Gervais	1.00
Arthur Beaudry	1.00
Henri Lachance	1.00
Charles Chabot	1.00
Laurent Chabot	1.00
Mlle Juliette Lachance	1.00
Arthur Lachance	1.00
Dr C.-L. Marsolais	1.00
Denis Beaudin	1.00
Amédée Beaudin	1.00
Mlle A. de Margerie	2.00
Willie Carrière	1.00
Wenceslas Desjardins	1.00
Mlle Rita Lynch	1.00
Mlle Donalda Champagne	2.00
Autres contributions	3.35
Total	$40.35

ELIE

Montant collecté	$12.50

ST-BONIFACE — CORRECTION

Le nom de M. Joseph Baril, 522, rue Ritchot, doit être substitué à celui de M. J. Paul, inscrit par erreur. Montant, $2.00.

Un Gascon lit son journal tout en déjeunant.

— Comment faites-vous pour déjeuner et lire en même temps? lui demande un ami.

— Oh! c'est bien simple, je lis d'un oeil et je mange de l'autre.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Pour l'unité religieuse

Le Droit (Charles Gautier):

Parce que l'oeuvre est urgente, des personnes désireuses d'aller vite en besogne pourraient être tentées d'oublier ou de négliger les conditions qui, seules, peuvent rendre l'union possible et effective. Ces conditions de retour à l'unité de nos frères séparés, le Saint-Père les expose clairement.

Il ne peut être question, comme se l'imaginent volontiers certains esprits habitués aux tractations politiques, d'un compromis fait de concessions mutuelles portant sur les vérités dogmatiques. L'union ne peut être réalisée aux dépens de la vérité.

Il ne s'agit pas non plus seulement d'une union mystique fondée sur un amour commun du Christ et se manifestant par les pratiques d'une charité vraiment fraternelle et une constante union de prières. Jésus-Christ a voulu plus que cela. Son dessein a été de fonder une société visible, organisée et hiérarchisée.

Ceux-là font également fausse route qui s'imaginent l'union des Eglises à la façon d'une Fédération d'Eglises autonomes, conservant leur indépendance complète, vivant néanmoins en bons rapports et s'unissant même passagèrement pour des campagnes précises, en vue de buts déterminés. Le Sauveur n'a pas conçu son Eglise à la façon d'une Confédération de Syndicats. Chaque secte conservant ses erreurs, cette union ne serait qu'artificielle.

Car la véritable unité ne peut se faire que dans la vérité intégrale et dans la communion entière avec Rome.

Le Pape a parlé et il est infaillible. Puisse son auguste parole être entendue de tous ceux à qui elle s'adresse!

Les préjugés anticatholiques aux Etats-Unis

Le Devoir (Georges Pelletier):

La lutte de préjugés qu'on fait déjà contre la candidature de Smith ne manquera pas d'intéresser ceux des Canadiens qui suivent déjà les préliminaires de la campagne présidentielle. Le Canada eut jadis deux premiers ministres catholiques: l'un, conservateur, sir John Thompson, était même un converti; l'autre, sir Wilfrid Laurier, libéral, gouverna le pays de 1896 à 1911. Il y eut bien contre l'un et l'autre, à cause de leur foi, des campagnes sournoises, dans les loges orangistes et maçonniques. Mais la masse, catholique ou protestante, passa outre, elle ne s'arrêta pas aux croyances religieuses de ces deux hommes. Elle les jugea comme hommes publics, sur leurs actes et leur conduite politiques.

Faudrait-il croire que nos voisins américains sont, là-dessus, plus que nous arriérés?

Comme au temps des Pharaons



La Fondation Harvard a entrepris une oeuvre, à la fois intéressante et ardue, l'an dernier, en faisant déblayer le sable accumulé depuis des siècles au pied du fameux Sphynx, afin d'y mettre à jour, si possible, les secrets mystérieux enfouis depuis les temps reculés des Pharaons.

Une longue chaîne humaine, composée de jeunes filles pour la plupart, transportant le sable dans des paniers qu'elles plaçaient sur leur tête, fut chargée de ce travail. Lorsque les paniers étaient comblés, les porteuses de sable s'aventuraient assez loin dans le désert et y déversaient leur fardeau, revenant ensuite au point de départ, se remettre en file et prendre un nouveau chargement.

Les voyageurs qui firent la croisière autour du monde l'an dernier, à bord de "l'Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, assistèrent au début de ces travaux de déblaiement. Les passagers de "l'Empress of Australia", le paquebot du Pacifique Canadien qui fait actuellement une croisière autour du monde avec une longue liste de touristes canadiens et américains, en ont vu la dernière phase cette année, maintenant que la base du Sphynx est entièrement dégagée et mise à jour, tout comme au temps des Pharaons de l'antique Egypte.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Cercle Ritchot

Réunion du 12 janvier

Etaient présents: M. l'abbé d'Eschambeault et les camarades Romeo Dubreuil, Henri Pambrun, Emile Gareau, Adrien Agagnier, Louis Painchaud, Henri Couture, Alphonse Monnin, Félix Lévêque et C.-N. Dupas. Nous avions la visite de M. J. Beauchemin, visite que nous avons beaucoup apprécié et qui, nous espérons, se répétera.

En l'absence du président et du vice-président, le camarade C.-N. Dupas, secondé par le camarade Alphonse Monnin, propose le camarade Henri Pambrun pour présider l'assemblée.

Comme lecture spirituelle, M. l'aumônier nous fait lecture du premier chapitre du livre intitulé: "Le jeune homme chrétien", dans lequel il nous donne des leçons pratiques et journalières que nous pouvons appliquer constamment dans l'exercice de nos devoirs quotidiens, montrant aussi que la vie n'est que la préparation à l'éternité. Il nous cite comme exemple Ignace de Loyola, qui, ayant enfin réussi à convertir son ami sincère François-Xavier, donna, par le fait même aux Indes le plus grand et le plus saint apôtre de la foi.

Le trésorier fait son rapport annuel qui cause chez quelques-uns une heureuse et favorable surprise. Apparemment, notre condition financière est meilleure que nous pensions.

Le travail de résistance est donné par le secrétaire, qui chaisit comme sujet "L'Histoire du Nord-Ouest et sa découverte par La Vérendrye". Le travail intéresse tous les membres, surtout le récit du sanglant massacre du R. P. Aulneau, S.J., de Jean-Baptiste La Vérendrye, le plus âgé des fils du découvreur, et leurs dix-neuf compagnons sur une île qu'on connait aujourd'hui sous le nom de l'Ile au Massacre. Les dépouilles mortelles de ces braves furent enterrées dans le fort Saint-Charles, situé sur le côté sud de la baie de l'Angle, au lac des Bois. Ce n'est qu'en 1908, 173 ans plus tard, qu'une expédition, partie de Saint-Boniface, composée de six ou sept personnes, entre autres Mgr Béliveau et M. le juge Prud'homme, découvre les ossements de ces héros et les transporte au Collège de Saint-Boniface.

L'étude de la découverte du Nord-Ouest doit se poursuivre régulièrement et à la prochaine réunion, le camarade Emile Gareau doit nous donner un résumé sur les découvertes et l'établissement de la Cie de la Baie d'Hudson dans le Nord-Ouest.

Le camarade Alphonse Monnin, choisi par le président pour remercier le conférencier, se charge de cette fonction avec maitrise.

Comme première leçon d'apologétique, M. l'aumônier nous lit le premier chapitre sur l'Histoire de l'Eglise, sa fondation, le rassemblement des apôtres et les fidèles. Il donne comme preuve de la divinité de Notre-Seigneur la croyance unanime des fidèles, le succès de l'Eglise fondée par lui, ses nombreux miracles, la propagande de la foi même en face des plus terribles persécutions et le témoignage des martyrs.

On propose des noms de jeunes gens qu'on doit entrevoir afin de les intéresser à l'excellente oeuvre que nous avons entreprise et l'assemblée se termine par la prière.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 24 janvier, à 8 h. précises, dans la salle de l'Union Canadienne.

C.-N. DUPAS,
Secrétaire.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Séance du 12 décembre

Le Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste n'a eu jusqu'à présent que trois réunions, mais déjà plusieurs numéros de son programme sont en route, tels que communion fréquente, question agricole, l'épargne, cours apologétique, bon langage, organisation de cartes, etc.

Notre dernière assemblée avait lieu le 12 décembre dernier. Trente-huit membres y assistaient. C'était la plus belle assistance de cette année et, je crois, une des plus belles depuis plusieurs années. N'est-ce pas que les jeunes gens de Saint-Jean-Baptiste savent où se réfugier pour développer leurs connaissances

La séance fut jusqu'à présent la plus instructive. Elle commença, comme d'habitude, par la prière suivie de l'appel des membres et par la lecture du rapport de la dernière assemblée. L'adoption fut proposée par le camarade Siméon Marion et secondée par Alfred Asselin.

Tous les membres se levant, M. l'aumônier nous fit la lecture et l'explication de l'évangile sur les deux paraboles suivantes: les serviteurs vigilants, le figuier stérile. Pour terminer il nous recommanda de s'approcher souvent des sacrements de pénitence et d'eucharistie et de se bien préparer pour la joyeuse fête de Noël.

Avant de nous donner un travail sur l'agriculture, le camarade Siméon Marion nous donna son opinion sur l'A. C. J. C.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, nous dit-il, est, d'après moi, une des plus belles associations qui existent dans notre pays. Je l'aime parce que son oeuvre sait intéresser tous nos membres et particulièrement parce qu'elle a pour but de grouper ensemble la jeunesse canadienne-française. L'A. C. J. C. travaille pour faire naître des vrais patriotes, des défenseurs de nos droits, de notre langue et de notre religion. Nous avons à côté de nous, ajouta-t-il, l'Association d'Education qui est pour ainsi dire une association obligatoire pour les Canadiens français du Manitoba, puisqu'elle travaille de toutes ses forces à maintenir dans nos écoles la belle langue française. Cette association, qui est composée de membres assez âgés appelés à disparaître bientôt, aura besoin d'une survivance, et j'espère que cette survivance, elle la trouvera dans nos cercles de l'A. C. J. C.

Ensuite vient son travail sur l'agriculture. Il nous montra que l'industrie agricole, qui est la source de toutes les autres, est en même temps celle qui fournit la plus grand quantité de produits pour les nécessités de la vie. Il encouragea la culture mixte, la production du trèfle d'odeur au lieu du guéret d'été et spécialement l'élevage des animaux: vaches, cochons, poules, etc.

Ce travail si instructif fut suivi d'un travail par notre aumônier sur la désertion des campagnes, dont les principales causes sont la paresse, la grande guerre, la mauvaise culture, le dégoût de la terre.

Outre ces travaux, les anciens et nouveaux membres eurent le plaisir d'entendre le cours de bon langage donné par E. Desautels et G. Ayotte, un cours d'apologétique donné par notre aumônier sur le traité de la Justice, ainsi que plusieurs propositions.

Enfin la prière termina l'assemblée.

Lionel BRUNEAU,
Secrétaire.

Cercle Saint-Pierre-Jolys

Réunion du vendredi 2 décembre 1927

Le 2 décembre au soir, M. l'aumônier nous accueillit avec bonté dans son presbytère, où désormais nos réunions auront lieu.

Sous la direction de notre nouveau président, M. Edmond Préfontaine, notre Cercle Saint-Pierre-Jolys a repris toutes ses activités de l'an passé. Une vingtaine de membres, anciens et nouveaux, étaient présents. A tous bon courage et persévérance dans leur assiduité à nos réunions.

A huit heures, M. l'aumônier ouvrit la réunion par la prière habituelle. Après quelques paroles du président, le secrétaire fit la lecture du procès verbal de la première réunion du jeudi 10 novembre.

Le rapport accepté, vint ensuite la lecture de piété par M. le curé Sabourin. La thèse suivante fut traitée avec une habileté tout à fait remarquable: "Hors de l'Eglise, il n'y a point de salut". Pour être hors de l'Eglise, nous dit-il, il faut l'être sciemment, c'est-à-dire avec réflexion et connaissance de cause.

Afin de rendre nos séances des plus intéressantes et instructives, M. le président soumet le programme pour la prochaine réunion.

M. Emery Mulaire nous donne ensuite la chronique de la quinzaine. Il nous parle de la campagne électorale du camarade Doucet, vice-président du Comité Régional. Puis le chroniqueur commente quelques articles du "Devoir" intitulés "Le bon journal", question qui a été traitée par le Cercle Bréboeuf de Montréal. Tout en terminant leur visite pastorale, MM. les curés nous déclarent qu'il existe encore quelques feuilles jaunâtres. Quelques membres signalent certains articles en faveur de la "Presse"; mais la chose est vite éclaircie. Pour finir, on traite la question scolaire ontarienne. Nous nous réjouissons du beau succès qu'ont rapporté nos confrères canadiens-français par l'abolition du fameux Règlement XVII.

Après les choses sérieuses, M. Charles Moufiier nous égaya par une chanson comique.

M. le président nous dit qu'il remet son travail sur l'A. C. J. C. à la prochaine réunion.

Vient ensuite M. Hormisdas Turenne pour nous faire entendre une jolie déclamation intitulée: "Conseils à un jeune homme". Puis nous décidons de transporter notre bibliothèque acéjiste dans notre nouvelle salle de réunions. M. le président nous parle ensuite du prochain Congrès Régional qui aura lieu tout probablement à Saint-Pierre. Afin d'amasser des fonds à cette fin, nous ferons des parties de cartes.

Les membres du comité d'organisation pour la partie du cartes du 18 décembre sont: MM. Silvio Carrière, Jean-Marie Mulaire et Ovila Fontaine. Tout cela augure bien pour un vrai succès.

M. l'aumônier se déclare enchanté de notre Cercle. Il invite les jeunes gens à une retraite fermée qui finirait le jour de Noël. Un coup d'oeil séance tenante nous montre que déjà cinq ou six Acéjistes désirent y prendre part. Alors tous de se dire les uns aux autres: "Nous ferons du recrutement", et une prière fervente aux intentions de l'A. C. J. C. vint clore une soirée intéressante, instructive et encourageante.

Rapport du vendredi 16 décembre

Le Cercle Saint-Pierre-Jolys de l'A. C. J. C. tenait sa troisième réunion régulière le vendredi 16 décembre au soir. A la grande surprise de M. l'aumônier, 18 braves Acéjistes se présentèrent au presbytère, malgré une grosse tempête de neige.

A l'appel du président, tous s'agenouillèrent pour une prière fervente. Puis il laisse parler son grand coeur acéjiste et souhaite la bienvenue aux sept nouveaux membres et s'engage de le faire ainsi pour chaque nouvelle recrue. Il nous fait plaisir d'insérer dans nos listes les noms de M. Paul Sicotte, maître d'école, Saint-Pierre Sud, MM. Georges et Armand Curé, Joseph et Louis Gagné, Edgar Lebleu.

Le rapport de la réunion du 2 décembre suivit et fut accepté, proposé par M. J.-H. Turenne et secondé par M. Léo Carrière.

Au commencement de la lecture de piété, M. le président demande à M. l'aumônier en quoi consiste la Loi pénale en matière de chasse. Réponse: entière soumission à la punition requise par le code de lois promulguées à cette fin, lorsqu'elle est transgressée, si l'on se fait attrapper par un gardien de chasse. Il en est de même en ce qui concerne le droit de bois gouvernemental.

M. l'aumônier traite ensuite la proposition suivante: "Il faut se confesser à Dieu seul". Cette notion anticatholique, tel qu'invoquée par certaines sectes protestantes, est erronée. Les protestants ne reconnaissent pas la supériorité et la prééminence du prêtre qui remplace Dieu et pardonne en son nom. On cite plusieurs passages de l'Ecriture Sainte qui prouvent l'humanité divine, et le pouvoir que Jésus-Christ donna à ses apôtres: "Allez prêcher à toutes les nations", etc., etc. "Afin que vous sachiez que je suis le Fils de Dieu, prends ton lit, lève-toi et marche". Ces dogmes traditionnels s'opposent forcément aux notions évoquées par les partisans du Docétisme.

Tout prêtre a le pouvoir de confesser en cas de nécessité. En d'autres temps il faut qu'il ait juridiction de l'évêque diocésain.

Peut-on se confesser à un prêtre schismatiques? Oui, en cas de nécessité, nous répond Monsieur l'aumônier; et il nous en donne les raisons. On parle du schisme d'Occident pendant lequel plusieurs Papes furent tenus pour légitimes par leurs partisans, du schisme d'Orient et de la séparation des Grecs.

M. Joseph Gagné apporte la question de la danse sur le tapis. L'entrain s'enflamme et de tous côtés viennent des questions scrupuleusement choisies. On considère la mode, les moeurs, les tempéraments et les intervalles qui s'écoulent avant que le courant des choses soit assimilé par la majorité existante. On en conclut que certaines danses sont anodines, mais que d'autres, plus modernes, laissent à désirer sur plusieurs points importants. Après une heure et quarante minutes de discussions épineuses, tous les membres respirèrent à l'aise.

Vint ensuite la chronique de la quinzaine faite par M. Léo Carrière. Il nous présente, tel qu'indiqué dans la Liberté, notre nouvel aumônier du Comité Régional en la personne du R. P. Joseph Béliveau, S.J., digne successeur du R. P. Bourque, S.J. Le chroniqueur nous fait ensuite l'éloge de S. G. Mgr Rouleau, qui a été promu cardinal le 19 décembre.

Vint ensuite la lecture d'une lettre venant du Provincial des Pères Jésuites, de Saint-Louis, Mo., contrecarrant l'idée exprimée par le R. P. Odenback en faveur du journal la "Presse". Inutile de dire que personne n'en fut surpris.

Ce fut ensuite le tour de M. Albert Robidoux de nous chanter une jolie chanson comique.

M. l'aumônier nous parle ensuite d'une retraite fermée pour les jeunes gens. Cette retraite a eu lieu les 22, 23, 24 décembre. Onze retraitants y prirent part, dont sept étaient de Saint-Pierre, deux d'Otterburne et deux de Sainte-Elisabeth. Le R. P. Ducharme, de l'Orphelinat Saint-Joseph d'Otterburne, était le prédicateur. Cette dernière retraite fut une des meilleures. Puissent-elles se multiplier!...

LE SECRETAIRE.

Impressions de retraite

Du 22 au 26 février, on donnera à Saint-Pierre, pour les hommes, les exercices de la retraite fermée. A cette occasion, il nous parait bon de reproduire du "Patriote" l'extrait suivant, qui traduit en quelques lignes les impressions rapportées de cette cure spirituelle sans pareille:

"En tête-à-tête avec l'Hôte divin, nous venons de vivre des heures de paradis. Que seront donc les délices du ciel, si certains jours d'exil sont si beaux!

Dans le silence et la solitude, l'incomparable ami a parlé à nos coeurs attendris et jusque dans les replis secrets de nos âmes, une vive lumière s'est faite; une source de joies indicibles a jailli; une grande paix nous a pénétrés.

Pendant ces méditations salutaires, nos appréhensions se sont transformées en espérances; un calme profond est doucement entré en nous; une force sereine nous est venue, nos volontés se sont retrempées et raffermies.

En suivant Jésus, de Bethléem au Calvaire, nous avons compris le pourquoi de la Bonne Souffrance. La science de la vie nous est apparue lumineuse, d'une radieuse clarté.

Que de vains tourments, de révoltes inutiles nous évite la certitude d'être entre les mains du meilleur des pères, qui nous aime d'un amour infini.

Nos peines! nos joies! nos douleurs! Sa sagesse qui nous les distribue, les mesure à nos forces; Sa grâce toujours les accompagne; son amour y met un prix incalculable, sa libéralité en forme notre couronne immortelle.

Voulue par Dieu, et acceptée comme tel, chacune de nos plus humbles actions se trouve dès lors magnifiée et en acquiert un mérite sans prix.

Dans le sentier du sacrifice joyeusement consenti, où Jésus attire et nous presse de le suivre, nous voulons désormais marcher sans défaillance, en dépit des aspérités de la route. Qu'importe si le chemin est rude ou difficile, ne nous promet-Il pas son invincible appui, avec le bien suprême: la tranquillité d'une bonne conscience, par l'acceptation généreuse de sa volonté sainte, dans la lumière, dans la joie, dans la paix."

ONTARIO

PINEWOOD

Messe de minuit

Nous devons féliciter les chantres de l'église de Notre-Dame du Chemin qui ont rendu avec succès la Messe Royale harmonisée en parties, et les vieux chants de Noël qu'il nous fait toujours plaisir d'entendre chaque année. A cette occasion, notre église était magnifiquement décorée, et ces décorations invitaient à la piété. Nous devons ces belles parures à notre dévoué curé, M. l'abbé Laurin, à son bon goût et à son bon travail.

Conseil municipal

Le lundi 2 janvier 1928 eut lieu l'élection des membres du conseil municipal du Canton de Dilke. Le résultat des élections fut comme suit:

Maire, M. Albert Reid; conseillers: MM. Théophile Jodoin, Ferdinand Larocque, Harry McGee, P. Basset. Tous les membres du conseil municipal furent élus par acclamation.

Assemblée annuelle scolaire

Le 28 décembre eut lieu l'assemblée annuelle des contribuables de l'école séparée du village. Les membres de la commission scolaire pour cette année sont: M. l'abbé Laurin, secrétaire-trésorier; MM. Théophile Jodoin, président, Thomas Legros et James Ward. MM. les commissaires d'école furent aussi élus par acclamation.

Va et vient

Le samedi 14 courant, M. l'abbé A.-H. Laurin était en mission à Emo.

M. Louis Decaire était de passage à Rainy River pour affaires, la semaine dernière.

Mlle Solange Jodoin, étudiante de l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface, a passé les fêtes de Noël et du nouvel an dans sa famille; elle est retournée enchantée de ses vacances.

M. l'abbé Paillé, de Transcona, Man., était de passage au presbytère au commencement de la semaine l'invité de sa soeur Mme Armand Laurin.

Nos institutrices, Mlles E. Rowland et J. Pleau, ont passé leurs vacances de Noël parmi nous.

M. Henri Sanche, de Saint-Boniface, visite ses nombreux parents et amis, ainsi que ceux de Fort Frances.

Mme Théophile Jodoin, Mlle Solange Jodoin et J. Pleau visitèrent chez M. J.-B. Henri à l'occasion des fêtes du jour de l'an. Elles sont revenues toutes joyeuses d'avoir passé une bien agréable veillée.

M. l'abbé G. Bélanger, de Rainy River, fut l'hôte de M. le curé Laurin ces jours passés.

Mlle J. Pleau, institutrice, a fait une promenade à Rainy River pendant les vacances de Noël.

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre bonne vieille Mme Louis Asselin, souffrante d'un pénible accident depuis quelque temps, est maintenant bien portante.

Concert

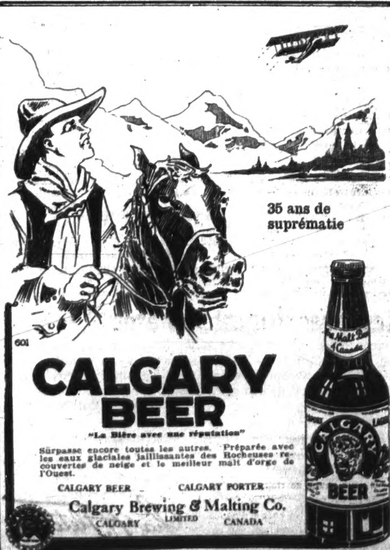
Le concert annuel donné par les élèves de l'école séparée du village eut lieu le 28 décembre. Le programme bien choisi a su vivement intéresser. Chaque numéro fut très bien rendu. M. l'abbé Laurin, qui rehaussait de sa présence cette modeste séance, n'eut que des éloges et des félicitations à adresser aux jeunes acteurs et actrices et aux dévouées institutrices, Mlles M.-E. Rowland et J. Pleau, auxquelles revient en grande partie le succès de la soirée.

Partie de cartes et tombola

La partie de cartes et la tombola organisées par Mme Théophile Jodoin et Mme Antoine Lauzon, au profit de l'église et données le 15 courant, a été un franc succès sous tout rapport. L'assistance fut nombreuse, le plus grand entrain et la plus franche gaieté régnèrent pendant la soirée.

Les animaux adultes peuvent être engraissés dans un délai plus court que les veaux, parce qu'ils n'ont qu'à engraisser tandis que les veaux croissent en même temps qu'ils engraissent.





Page Féminine

La lettre à la maman

On connait bien des "lettres à la maman". Chacun de nous se souvient de la "Lettre du gabier" à sa bonne Bretonne de mère, lettre que mit en musique le barde breton Théodore Botrel.

Mais il n'en est guère de plus touchante que celle que le cardinal primat de Pologne, Mgr Hlond (jusqu'à mardi benjamin du Sacré-Collège) et grand savant, mit à la poste il y a quelques semaines. La voici:

"Ma chère Maman,

"Le Saint-Siège a daigné, dans sa grâce et bonté, me nommer cardinal de la Sainte Eglise romaine.

"Tu penses, ma chère maman, de quelle émotion je suis saisi en t'écrivant ma première lettre comme cardinal.

"Quand je passe en revue les voies et sentiers par lesquels la bonne Providence m'a fait cheminer dans ma vie, à tous les contours je vois apparaitre ton visage devant mon âme.

"Bien mieux que tous les savants pédagogues et maîtres que j'ai connus, tu as su asseoir le coeur de tes enfants sur le solide fondement de la foi et de la justice.

"Ayant connu toi-même l'art de la prière ardente, tu nous as appris à nous servir de la prière, qui fait en ce moment ma force et ma confiance.

"Tu nous as appris où se trouve le chemin du bonheur, non pas en nous habituant à la mollesse et à la commodité, mais en nous enseignant à aimer le devoir et le remplir avec joie et entrain.

"Aussi, je dois te le dire aujourd'hui, je ne cherche nulle part ailleurs que dans ton coeur simple, mais combien noble, chère maman, le point de départ de la voie où je me trouve aujourd'hui, et qui m'a conduit vers ce que le monde appelle dignité, mais que, d'après l'esprit de notre famille, on nomme devoir à remplir dans l'abnégation et le travail.

"En ce jour où la grâce du Saint-Père ceint mon front de dignité, je te remercie du plus profond de mon âme, ma chère maman, d'avoir été la bonne maman que tu fus toujours; je te prie instamment de te souvenir de ton fils dans tes oraisons, afin que je travaille à la gloire de Dieu, au bien de mon peuple et de l'Eglise.

"Je dépose les mêmes sentiments sur la tombe de mon cher père, qui me fortifia par son courage, et dont je veux suivre la vaillance.

"Le coeur tout rempli de reconnaissance, je te baise la main, ma chère maman, cette main durcie par le travail, et je te prie de me donner la bénédiction pour suivre le chemin que le devoir me demande de suivre.

"Ton fils AUGUSTE, Cardinal."

N'ai-je pas raison, lectrices, de vous faire connaitre cette "lettre à la maman"?

Ne vous semble-t-il pas, en la lisant, que nous vivons dans un autre siècle?

Faites-la bien lire à vos jeunes amis, afin qu'ils sachent que le monde ira mieux quand beaucoup d'hommes pourront, à 45 ans, écrire une "lettre à la maman" pleine d'amour filial.

Mais il y va de soi que cela suppose des mamans dignes de cet amour.

X.

UNE OEUVRE NECESSAIRE

Ligue Catholique Féminine

Deux événements d'ordre social catholique ont préparé la fondation de la Ligue Catholique féminine.

Le premier: le Congrès d'enseignement ménager tenu à l'Ecole Normale C.-M. de Saint-Pascal — septembre 1926 — au cours duquel un travail fut présenté sur la modestie des vêtements féminins.

Le second: Une séance publique du Cercle Hélène de Champlain de la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin (Québec) — mars 1927 — pendant laquelle une causerie intitulée "Ce que femme veut...", pour le triomphe de la modestie chrétienne, fut donnée à un nombreux auditoire de femmes du monde.

But — Principaux moyens de l'atteindre

Deux mois plus tard, en mai 1927, à Québec, la Ligue Catholique féminine était fondée. Approuvée par S. G. Mgr l'Archevêque, le 15 août suivant, cette oeuvre a pour but d'obtenir le triomphe de la modestie chrétienne sous toutes ses formes et en particulier dans les vêtements féminins. Elle répond à un désir de Sa Sainteté Pie XI: "Devenez des apôtres de la modestie dans les vêtements féminins".

Sachant que le mal est dans l'esprit avant d'être dans le costume, la Ligue désire avant tout former chez les ligueuses des convictions solides et éclairées sur le rôle et le devoir de la femme chrétienne dans la société. Elle veut travailler à conserver chez nous ces traditions de beauté, de dignité, de vertu qui ont fait l'honneur de la Canadienne française et qui lui ont valu tant de prestige.

Pour atteindre ce but, la Ligue se sert de différents moyens dont les principaux sont la prière, l'exemple et la diffusion d'un bulletin d'adhésion (1). De nombreux écrits, parus dans une vingtaine de journaux ou revues, ont depuis juin dernier, favorisé puissamment la croisade entreprise.

Un autre événement de grande importance, celui de la Semaine Sociale sur l'Autorité — 29-3 septembre — fournit à la Ligue le précieux avantage d'être connue et encouragée publiquement par l'autorité religieuse.

Organisation

Par son esprit, la Ligue Catholique féminine est une oeuvre essentiellement paroissiale. Chaque section doit être soumise à l'autorité et dirigée par le Curé de la paroisse ou son délégué. Elle doit de plus se maintenir en relations avec le centre de propagande ou Conseil central de l'Oeuvre.

Dans les pensionnats ou externats, les supérieures ou directrices de classes font elles-mêmes le travail de propagande et les résultats sont communiqués directement au siège de l'Oeuvre.

Premiers résultats

Depuis sa fondation — sept mois — la Ligue Catholique féminine a recruté plus de quatre mille ligueuses réunies, soit en sections paroissiales, soit par groupements isolés dans un grand nombre de paroisses de la province de Québec et dans vingt-six couvents de la ville et des campagnes du diocèse.

Tels sont les premiers résultats d'une oeuvre qui agrandit constamment son champ d'action. Chaque ligueuse est apôtre, chaque ligueuse sauvegarde la pureté de nos moeurs. Puisse-t-elle avoir beaucoup d'imitatrices parmi les femmes catholiques du Canada français!

(1) On peut se procurer des bulletins d'adhésion en s'adressant à 105, Sainte-Anne, Québec. Ces bulletins sont distribués gratuitement; la Ligue recevra cependant, avec reconnaissance, toute offrande, si minime soit-elle. Des bienfaiteurs voudront-ils aider de leurs deniers cette oeuvre nécessaire: la Ligue Catholique féminine?...

CONSEILS UTILES

Pour empêcher de prendre en sucre

Tous les sirops faits de sucre prennent facilement en sucre, c'est-à-dire deviennent mélangés de grains: on évitera cela, en ajoutant quand on les prépare, une cuillerée à thé de crème de tartre.

Quand les timbres sont collés ensemble

Quand deux ou trois timbres se sont collés ensemble, ils peuvent facilement être séparés en mettant dessus une mince feuille de papier et en les pressant sous un fer modérément chaud.

Allumettes économiques

Roulez des morceaux de papier de différentes couleurs, trempez-les dans un bain très chaud de cire jaune, ou mieux de vieux bouts de bougie fondus. Laissez sécher, et tenez à la portée de la main dans un porte-allumettes.

Quand vous voudrez allumer une lampe, vous n'aurez qu'à approcher cette allumette du feu, et vous aurez instantanément une petite flamme très claire.

• • •

Quand une nappe semble trop usée pour être retaillée pour faire des serviettes, faites des serviettes roulées pour la cuisine. Même si elles semblent bien usées, elles feront encore un bon service.

• • •

Ne pas jeter vos boites à poudre dès que vous les croyez vides. Si c'est une boîte de ferblanc, donnez-vous la peine de l'ouvrir et vous serez étonnée de voir comme il reste beaucoup de poudre attachée aux parois.

• • •

Oeufs et glycerine en parties égales appliqués sur une tache d'herbe la feront entièrement disparaître.

• • •

Une cuillerée à thé de "borax" en poudre ajoutée à l'eau dans laquelle vous lavez les mouchoirs de toile ou de linon brodé les mettra d'une blancheur immaculée.

Les bienfaits du miel

Le miel est très antiseptique, ayant la propriété de tuer presque tous les ferments et bon nombre de microbes. On l'employait beaucoup, autrefois, pour guérir les maux d'yeux, les coupures, les écorchures, les brûlures, les petites plaies.

Etes-vous atteint d'un coup d'air, irritation des paupières et d'ophtalmie bénigne, mélangez, en parties égales, eau de rose et bon miel. Remède infaillible.

Etes-vous atteint de constipation? Absorbez tous les soirs une forte cuillerée de miel pur, aussi longtemps qu'il sera besoin. Cette cure, qui remplace avantageusement celle du lait, de raisins et de figues, peut se faire toute l'année.

L'huile de foie de morue peut être remplacée par le composé suivant: deux parties de beurre frais, une partie de miel qui, battus ensemble, font une sorte de crème prise sans répugnance par tous les malades, et leur produit peu à peu le même effet.

Un docteur donne le conseil suivant à ses neurasthéniques, à ses clients atteints d'affections nerveuses les empêchant de dormir: "Mangez très peu au repas du soir, et prenez en vous couchant une ou deux cuillerées de miel pur." Les résultats sont surprenants.

L'origine du mot cancan

Au XVIe siècle, les orateurs de l'Université affectionnaient particulièrement le "quamquam" (quoique, bien que) et le plaçaient volontiers en tête de leurs discours; de là vient le nom de "quamquam" donné à une harangue latine récitée à l'ouverture des thèses de philosophie.

Or, il s'éleva une grande discussion entre les professeurs du Collège de France, partisans de Ramus, et les docteurs de Sorbonne, au sujet de la prononciation du mot. Les uns disaient "kamkam", les autres "couamcouam". Consulté, le Parlement laissa à chacun la liberté entière et le "cancan" naquit du fameux procès.

POUR OBTENIR UNE BONNE SEMAINE

Mon Dieu, pendant cette semaine,
Dans mes leçons et dans mes jeux,
Gardez-moi de faute ou de peine,
Car qui dit l'un dit tous les deux.
Donnez-moi cette humeur docile
Qui rend le devoir facile;
Et si ma mère m'avertit,
Au lieu de cet esprit frivole
Que détruit la bouche qui vole,
Seigneur, donnez-moi votre esprit.

(Mme TASTU.)

Un conte par semaine

LEGENDE DE LA SENSITIVE

Quand Jésus eut atteint l'âge de six ans, Marie lui dit:

— Mon fils, vous êtes maintenant assez grand pour fréquenter les classes. Hadji, le fils du voisin, est du même âge que vous, et il va à l'école depuis trois mois.

Et, comme Jésus, à l'idée de quitter l'atelier de son père et les minuscules jouets qu'il aimait tant, eut un moment de tristesse, Marie lui dit entre deux baisers:

— Si vous faites comme je désire, votre petite mère sera bien contente.

Ces dernières paroles eurent le don de rasséréner son visage et d'y faire épanouir un sourire ineffable de candeur.

Le lendemain, son syllabaire sous le bras, Il arriva à l'école, vieille construction de bois flanquée de deux palmiers gigantesques, qui semblaient avoir été créés pour protéger sa chute imminente. Cette école, qu'on n'apercevait pas d'abord et qui, sise entre deux collines, apparaissait tout à coup, faisait penser au polichinelle surgissant d'une boite de surprise. L'intérieur était, comme l'extérieur, blanchi à la chaux. Quelques bancs rangés symétriquement alignaient des bambins silencieux et attentifs. Jésus vint se placer parmi eux, et un vieillard d'apparence à la fois rigide et vénérable commença à leur faire répéter le Ba, Be, Bi, Bo, Bu.

A la sortie de la classe, Jésus fut interpellé par une bande de ses nouveaux condisciples qui lui dirent:

— Ne viens-tu pas avec nous cueillir des roses? C'est très amusant.

Il leur répondit:

— Si je ne rentre pas à la maison tout de suite, maman sera inquiète.

— Alors, cours l'avertir.

Et Jésus, en fils modèle qu'il était, courut demander permission à sa mère qui, après lui avoir fait des recommandations, le laissa partir.

Après quelques minutes de marche, on arriva à l'endroit où devait s'accomplir la fameuse cueillette. Un poète aurait été charmé de ce petit coin de terre.

Un minuscule ruisseau serpentait entre deux rangées d'arbustes, qui se penchaient sur ses ondes pour lui donner un baiser fraternel. Quelques colombes d'une blancheur immaculée s'y baignaient, et de leurs ailes coulaient quelques gouttes d'eau plus pures que des perles. Un peu plus loin, dans les branches d'un chêne pour le moins séculaire, de charmants rossignols unissaient leur gazouillis au gazouillement du ruisseau. Le soleil baignait ses verges d'or dans l'eau de cristal. Une douce brise se mêlait au parfum des roses et embaumait délicieusement l'air.

Les compagnons de Jésus, plus habiles que lui, eurent bientôt fait de cueillir assez de roses pour en faire un bouquet, pendant que le Sauveur en avait à peine trouvé quelques-unes. Aussi fut-il charmé de voir une grosse fleur qui étalait majestueusement ses pétales et trônait en dominatrice au milieu d'un buisson. Il se dit alors en lui-même:

— Maman sera contente si je la lui rapporte. Elle sera récompensée de la permission qu'elle m'a accordée.

Et avec un frisson de joie, il s'avança vers le trésor convoité pour l'arracher. Mais il poussa un cri de douleur. Une épine traitresse cachée sous la fleur s'était enfoncée dans le doigt auguste de Jésus, et une goutte de sang vermeil en avait jailli.

Et là s'accomplit un miracle inconcevable. Sous le poids de ce sang qui semblait retomber sur elle pour lui rappeler à jamais sa faute, la fleur courba sa tête admirable dans une attitude repentante et ses pétales s'agitèrent comme pour demander pardon à Jésus de sa terrible félonie!...

Cette fleur a toujours gardé l'allure de coupable de son ancêtre, et si quelqu'un la touche, elle s'incline comme le fit jadis son aïeule sous le poids du sang de Jésus.

Les botanistes, tout en ignorant la cause de ce phénomène lui ont donné le nom expressif de "sensitive".

Le Coin des Enfants

CONCOURS DE JANVIER

Sujet: Noël, les joies qu'il suscite

Les dix compositions primées sont celles des concurrents suivants:

Grade XI — Mlle Lucie Beaudry.

Grade IX — Mlle Irène Lafortune.

Grade VIII — Mlle Adèle Paillé.

Grade VII — Mlle Irène Marcotte.

Grade VI — Mlle Laure Arpin.

Grade V — Mlle Thérèse Hébert.

Grade IV — Mlle Agnès Emond.

Grade III — Mlle Geneviève Rocan.

Grade II — Mlle Anna Desrosiers.

Grade I — *Ex aequo:* Jeanne Fabas, Georges Boisjoli.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Marie-Reine Boissy — Je suis certainement bien heureuse d'accueillir une petit Reine au "Coin". Déjà, je forme des projets pour son bonheur et des plans pour lui être utile. Que ne suis-je fée! D'un coup de ma baguette magique, je ferais de tous vos rêves de bien douces réalités et j'attirerais à moi tous les petits enfants de l'Ouest. Revenez souvent: on gagne toujours à se revoir.

Fabienne Catellier — Qu'il est agréable de lire d'aussi exquises pensées! de constater que dans le coeur de mes chers petits amis de La Rochelle croît cette belle fleur de la charité si rare en ce siècle d'égoïsme. Merci au nom des petits infortunés auxquels votre offrande apportera quelques douceurs. Au sujet de l'adoption d'un petit filleul, je vous écrirai dans quelque temps, n'ayant pas encore de réponse des Missionnaires auprès de qui je me suis renseignée.

Raymond Péloquin — Un "Père-Grand"? Il y en aurait un que je n'en soufflerais pas un mot. Pensez donc, s'il allait me ravir l'affection de mes chers petits-enfants! Et pourquoi mon petit Raymond et ses camarades craignent-ils tant de me confier les choses qui les intéressent? Le coeur des grand'-mamans est un foyer de compréhension pour tout ce qui concerne leurs petits-enfants. Parlez-moi donc de tout ce qui vous touche de près, j'en serai charmée. Vite une longue lettre!...

Thérèse Dionne — Votre joli nom me rappelle celui d'une petite cousine québecoise bien gentille. Qui sait si vous n'êtes pas à la fois ma petite-fille et... ma petite cousine? Une chose bien certaine, c'est que vous êtes bien fine et que je vous aime beaucoup. Il faut que cette première visite au "Courrier" soit suivie de plusieurs autres, et que vous m'ameniez tous les petits enfants de Letellier dont le coeur est bien avec nous, mais qui sont un peu lents à nous le dire.

Albertine Dupuis — Rien ne m'est plus facile que de vous accueillir, chère petite-fille, et je le fais de grand coeur. Je suis bien touchée des bons mots au sujet du "Coin". Tant mieux s'il répond aux désirs de mes chers petits; je me propose bien de le faire de plus en plus attrayant. Je retiens votre promesse d'écrire de nouveau et j'attends beaucoup de détails...

Marie Perron — Mon silence doit vous désoler; il ne faut pas trop me bouder cependant. Si vous voyiez la pile de lettres qu'il y a sur mon bureau! Merci, mignonne, pour votre lettre gentille pleine de nouvelles attendues. J'ai bien entendu parler de vous tous et toutes par un témoin de la fête qui est revenu enthousiasmé de cette belle journée. Cela ne m'a pas étonnée! Depuis longtemps, je connaissais les multiples talents de mes petits-enfants de Sainte-Anne. Croyez à mon affection et dites bien à tous mes chers enfants de ne pas trop laisser rouiller leur plume.

Monique Cormier — Il y a toute une douceur dans cette pensée que je n'ai pas été oubliée de mes petites-filles de La Salle; aussi ai-je accordé mon meilleur sourire à votre lettre. Quel bienfait d'avoir un couvent, n'est-ce pas? Rien ne supplée dans une paroisse au dévouement des bonnes religieuses. Je suis sûre que vous leur faites la vie bien douce par votre docilité au travail et les délicatesses que vous suggère votre coeur. Si la chose est possible, je ne refuse pas votre invitation pour le mardi gras. Quelle joie de connaître enfin ma chère petite Monique!

MERE-GRAND.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Bien chère Mère-Grand,

Heureuse et sainte année! C'est le cri joyeux de mon coeur au début de cette année 1928. Que Jésus vous comble de ses plus douces bénédictions, qu'Il vous donne encore une longue vie afin que vous puissiez faire beaucoup de bien aux petits enfants: c'est la prière que je ferai pour vous tous les jours, chère Mère-Grand.

Vous ferai-je plaisir en vous faisant part de quelques impressions de vacances. Notre belle messe de minuit fut imposante, les décorations étaient magnifiques et le chant très pieux; mais le plus touchant ce fut le grand nombre de communions. Pendant plus d'une demi-heure, notre bon pasteur distribua le Pain des Forts. J'ai eu le bonheur de communier. Avec quelle ferveur j'ai supplié ce Divin Enfant de bénir toutes les personnes que j'aime! Notre chère Mère-Grand ne fut pas oubliée...

Au retour de la messe de minuit, on n'entendait que propos joyeux, on sentait que les âmes étaient en paix. Le réveillon traditionnel fut très goûté. Mais les beaux jours passent vite... et l'année 1928 s'en venait à grands pas.

Le 31 décembre fut un jour de réparation et d'actions de grâces. J'aurais voulu en ce dernier jour réparer toutes les fautes de l'année, chaque minute me semblait si précieuse.

J'avais aussi un devoir bien doux à remplir: celui de remercier le Bon Dieu des grâces sans nombre qu'Il m'a accordées. Oh! elle fut riche en joies cette année, mais aussi en épreuves, puisque nous avons eu le malheur de perdre nos chers grands-parents.

Maintenant, chère Mère-Grand, pendant cette année 1928, je vais travailler avec plus d'ardeur, je vais faire en sorte que chaque moment soit employé pour la gloire de Dieu.

Vous renouvelant mes voeux bien sincères de bonne et sainte année, je demeure

Votre très reconnaissante,

Irène LAFORTUNE.

Ecole Saint-Joachim (grade IX), La Broquerie.

• • •

Chère Mère-Grand,

Demain déjà, il faudra retourner en classe, ce que je n'aime pas beaucoup! Mais puisqu'il le faut, je m'y prépare ce soir en faisant le compte rendu de mes vacances.

Le jour de la clôture des classes, j'avais gagné un joli petit Jésus; aussi ma première pensée, la veille de Noël, a été de me faire une jolie crèche dans le coin du salon.

J'ai fait une petite étable bien propre avec une boîte de carton, je l'ai entourée de branches de sapins, et j'y ai couché mon petit Jésus. Quelques petits anges découpés et collés sur le toit semblaient chanter leur "Gloria". Elle était tout à fait gentille, ma petite crèche; aussi mes petits frères et ma petite soeur sont venus lui chanter des cantiques, mais ils chantaient si fort que maman est venue les faire taire.

Le soir, toute la famille, nous avons été à la messe de minuit. C'était donc beau les belles lumières, les beaux sapins, les beaux cantiques et la belle musique!

Le jour de Noël, j'ai eu un peu de plaisir, mais je m'endormais bien gros. Le petit Jésus n'était pas encore venu, car chez-nous il ne vient que le Jour de l'An.

Tous les jours de la semaine je suis allée glisser. C'est ça qui faisait du bien! Je revenais à la maison avec des belles joues rouges comme du feu.

Le Jour de l'An on a tous été souhaiter la bonne année à grand'mère. Nous avons chanté et joué du piano chacun notre tour.

Le lendemain, nous avons eu la visite des amis et des parents qui venaient nous souhaiter la bonne année; mais moi je pensais déjà à ma classe de demain, et je me disais: il faut pourtant que je fasse ma composition pour faire plaisir à ma maîtresse. Enfin j'y suis et j'ai fait de mon mieux, car je n'aime pas à être grondée.

Votre petite fille,

Thérèse HEBERT.

Couvent de Saint-Malo (grade V).

• • •

Chère Mère-Grand,

Je veux vous dire que j'ai passé des bonnes vacances et j'ai été à la messe de minuit. J'ai trouvé le petit Jésus bien joli. Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

De votre petite fille,

Jeanne FABAS.

Ecole Saint-Joachim (grade I), La Broquerie, Man.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche après l'Epiphanie

(St. Matth., VIII, 23-27)

En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer; il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

Calendrier de la semaine

Jeudi 26 janvier — S. Polycarpe.

Vendredi 27 — S. Jean Chrysostome.

Samedi 28 — S. Paulin.

Dimanche 29 — Quatrième après l'Epiphanie.

Lundi 30 — Ste Martine.

Mardi 31 — S. Pierre Nolasque.

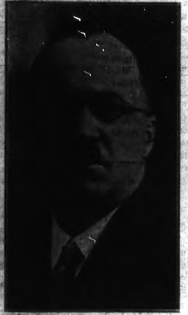
Mercredi 1er février — S. Ignace.

Autour de la Ferme

Une industrie canadienne-française qui nous fait honneur

La Crèmerie de Saint-Boniface, en 1927, a remporté dix-huit premiers prix à l'Exposition Royale de Toronto et une médaille de bronze à l'Exposition de Londres — C'est la première fois que le beurre canadien obtient une récompense en Angleterre — Deux compatriotes qui ont bien mérité de l'industrie laitière: MM. Charles-E. Gaudette et Joseph Dufault

Lors de la réception faite aux voyageurs de la "Survivance" de la Saskatchewan et de l'Alberta à Saint-Boniface, on s'en souvient, l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, parlant des magnifiques succès obtenus par la province du Manitoba dans l'industrie laitière, avait eu des paroles particulièrement flatteuses à l'adresse de la Crèmerie de Saint-Boniface, propriété d'un compatriote, M. Charles-E. Gaudette. Nous avons eu la curiosité d'approfondir la chose et le résultat de notre enquête est fort intéressant; c'est avec un réel plaisir et une légitime fierté que nous le livrons aujourd'hui à nos lecteurs.



M. CHARLES-E. GAUDETTE, gérant de la Crèmerie de St-Boniface

Aux grandes expositions

En 1927, la Crèmerie de Saint-Boniface a pris part aux concours de toutes les grandes expositions du Canada: Brandon, Calgary, Edmonton, Régina, Vancouver, Victoria, New Westminster, Ottawa, Exposition Nationale Canadienne de Toronto, London, Exposition Royale de Toronto. A cette dernière exposition, le nombre des exposants était de 107, dont 36 du Manitoba. La Crèmerie de Saint-Boniface y a remporté dix-huit premiers prix, quinze deuxièmes et deux troisièmes.

Elle a obtenu en outre: à Edmonton, le championnat provincial et le grand championnat; à Régina, le championnat provincial; à l'Exposition Nationale de Toronto, la seconde place pour le plus grand nombre de points.

Au concours des exposants de beurrerie de l'Ouest (pour toutes les grandes expositions de l'Ouest) elle a gagné le trophée du capitaine J.-J. Logan, consistant en une coupe en argent d'une valeur de $150.

C'est à elle qu'est allée la médaille d'or du grand championnat interprovincial, offerte par l'"Alberta Dairy Supply" d'Edmonton.

Médaille à Londres

Enfin à l'Exposition de Londres, Angleterre, la Crèmerie de Saint-Boniface a mérité une médaille de bronze. Elle a obtenu un total de 261 points. La Crèmerie de Shoal Lake, qui venait ensuite, en avait 221 et la "Manitoba Cooperative", en troisième lieu, 216. C'est la première fois que le beurre canadien réussissait à décrocher un prix à l'Exposition de Londres.

Ce magnifique succès de la Crèmerie de Saint-Boniface parle hautement en faveur de la ténacité et de l'habileté professionnelle de ceux qui en ont la direction; mais il est dû aussi pour une bonne part à ses fournisseurs, en grande majorité des Canadiens français.

Les progrès constants qu'on relève, ces dernières années, dans la qualité du beurre manitobain, doivent être attribués sans aucun doute au système de classification en usage dans la province, ainsi qu'à la coopération entre les fonctionnaires du département de l'agriculture et les crèmeries.

M. Charles-E. Gaudette

Nos lecteurs aimeront évidemment à faire connaissance avec les deux compatriotes qui ont réussi à jeter un tel éclat sur notre industrie laitière.

M. Charles-E. Gaudette est né à Saint-Ours, comté de Richelieu, le 10 août 1885, et commença à travailler le beurre à 16 ans, dans sa paroisse natale. Venu au Manitoba en 1905, il fut employé pendant deux ans à la Crescent et organisa ensuite une fromagerie à l'Ile de Chênes. En 1910 il obtint à l'exposition de Winnipeg la médaille d'or; il y avait 34 concurrents, dont plusieurs de l'Ontario. C'est en 1912 que M. Gaudette entreprit de fonder la Crèmerie de Saint-Boniface. Son travail opiniâtre a triomphé des nombreuses difficultés du début et aujourd'hui l'entreprise est en pleine prospérité.

La maison n'a commencé à exposer qu'en 1926 et cette année-là elle a remporté dix-huit premiers prix. Depuis deux ans elle s'occupe aussi du commerce des oeufs et de la volaille, pour répondre au désir des cultivateurs. L'année dernière elle a établi une succursale à Saint-Lazare, pour satisfaire la demande des fermiers du sud-ouest du Manitoba et de la partie voisine de la Saskatchewan, trop éloignés des centres de Saint-Boniface et de Winnipeg. C'est en grande partie aux efforts de M. l'abbé Alexandre d'Eschambault, curé de Saint-Lazare, que cette région se trouve dotée d'une crèmerie, ce qui va lui permettre de pousser très activement l'industrie laitière.



M. JOSEPH DUFAULT

La Crèmerie de Saint-Boniface est la fournisseuse attitrée de la Compagnie de la Baie d'Hudson et c'est elle qui a livré le premier char de beurre pour l'ouverture de son nouveau magasin.

M. ISIDORE VILLENEUVE

L'établissement occupe de vingt à vingt-cinq hommes pendant la saison de production. M. Gaudette donne son attention personnelle à la clientèle. Dans un domaine où la concurrence est si active, on comprend que le succès ne peut s'obtenir qu'au prix d'un travail soigneux de tous les instants.

M. Gaudette a épousé en 1914 Mlle Béatrice Lacroix, de l'Ile de Chênes.

M. Joseph Dufault

M. Joseph Dufault, le principal collaborateur de M. Gaudette, qui a charge de la fabrication du beurre, est un enfant du Manitoba, né à Lorette en 1893; mais ses parents étaient aussi originaires de Saint-Ours. Sa mère seule vit encore, son père est décédé en 1915. En mars 1922 il débuta à la Crèmerie de Saint-Boniface comme aidé, et en 1924 il prenait charge de la fabrication du beurre. Deux ans après, ses produits étaient exposés et il remportait des prix en compétition avec les plus anciens fabricants de beurre du Manitoba.

M. Isidore Villeneuve

Il est impossible de parler d'industrie laitière au Manitoba sans mentionner le nom de M. Isidore Villeneuve, à qui elle doit tant. En fait, si la Crèmerie de Saint-Boniface a aujourd'hui à son actif les beaux résultats que nous sommes heureux d'enregistrer, c'est grâce aux conseils et aux encouragements qu'elle a reçus de notre dévoué compatriote.

M. Villeneuve est un spécialiste en industrie laitière. A 23 ans il était nommé inspecteur des fromageries pour les comtés de Prescott et Russell, dans l'Ontario. Venu au Manitoba en 1909, il a été pendant neuf ans instructeur au Collège d'Agriculture de la province. Il y a acquis des connaissances générales dans les principales branches pratiques de l'agriculture. Il fut le premier à parler au pays du trèfle d'odeur, à une époque où les autres professeurs d'agriculture le considéraient encore comme une mauvaise herbe. Depuis 1918 il est au département de l'agriculture. Par ses nombreuses conférences dans nos centres français, par ses articles dans la **Liberté**, par les services de toutes sortes rendus à la classe agricole, M. Villeneuve s'est acquis des droits sérieux à la reconnaissance de ses compatriotes.

L'hon. Albert Préfontaine

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, qui a tant fait, lui aussi, pour promouvoir la cause de l'industrie laitière dans la province, est un Canadien né dans les Cantons de l'Est et élevé aux Etats-Unis. C'est un cultivateur dans l'âme. Comme ses trois compatriotes dont nous venons de parler, il est parti du bas de l'échelle et a débuté comme aide à la première beurrerie de Saint-Pierre. La belle ferme qu'il possède dans cette paroisse, et qu'il exploite avec intelligence, fait honneur à ses connaissances pratiques et à son amour de la terre.



HON. ALBERT PREFONTAINE, ministre de l'agriculture

L'arrivée de M. Préfontaine au ministère de l'agriculture a été signalée par une sollicitude encore plus grande pour l'industrie foncière du pays. C'est à lui que l'on doit, entre autres initiatives, celle de doubler, à même les fonds du gouvernement, les prix obtenus à l'Exposition Royale de Toronto par les fabricants de beurre et les autres exposants. Grâce à lui encore, des banquets sont offerts, au Parlement, aux membres de l'industrie laitière, aux exposants d'animaux à Toronto et aux grandes sociétés d'agriculture durant leurs conventions.

L'année prochaine, un octroi sera accordé aux producteurs de miel pour annoncer leurs produits à l'Exposition Royale de Toronto. Quatre mille paquets d'une demi-livre de miel du Manitoba seront ainsi distribués.



LA CREMERIE DE SAINT-BONIFACE

On laboure à Niagara

Niagara Falls, Ont. — Les agriculteurs d'ici profitent de la douceur de la température pour accomplir des travaux qui, d'ordinaire, s'effectuent au mois d'avril. On a beaucoup labouré ce mois de janvier. Les laboureurs disent que la terre n'est à peu près pas gelée. Les propriétaires de vergers se sont livrés, ces semaines dernières, à l'émondage des arbres fruitiers. Le verglas qui a recouvert récemment les districts fruitiers de Niagara tant au Canada qu'aux Etats-Unis, était on ne peut meilleur pour les vergers de ce pays, où il a fait périr toutes les larves d'insectes.

Des bourses à l'agriculture

Ottawa — En vue d'aider les gradués de nos écoles d'agriculture canadiennes, particulièrement ceux qui veulent pousser plus loin leurs études, et incidemment pour les découvertes scientifiques se rapportant à l'agriculture, cinq bourses d'études d'une valeur de $600 chacune seront accordées.

Ces bourses sont le don d'une grande organisation commerciale de Toronto. Elles seront accordées aux gradués d'universités canadiennes membres de la Société Canadienne des Agriculteurs Techniques, organisme qui comprend presque tous les diplomés des cours d'agriculture dans le Dominion. Les bourses seront décernées par un comité nommé par cette société lors de sa prochaine réunion annuelle; le comité comprendra un représentant des donateurs.

Ces bourses seront accordées à n'importe quel collège agricole canadien permettant de faire des études post-scolaires.

De Montréal à Vancouver en un jour

Montréal — "Si je reste ministre des Postes, je ferai en sorte que les malles soient transportées de Montréal à Vancouver en une seule journée", a déclaré l'hon. M. P.-J. Veniot, ministre des Postes, à l'occasion de l'ouverture officielle d'un nouveau bureau de poste à Rawdon, Qué.

Le ministre a formulé cette déclaration après avoir décrit la révolution qui s'est opérée dans la livraison postale au cours de ces récentes années.

Un appel de Mgr Diaz au gouvernement mexicain

Washington — Dans une lettre publiée par la "National Catholic Welfare Conference", Mgr Pascual Diaz, évêque de Tabasco, fait un appel au gouvernement mexicain et à Calles en particulier, leur suggérant de trouver une solution aux problèmes religieux.

Cet appel, fait au nom des évêques, du clergé et du peuple du Mexique, dit que tant que cette question séparera le gouvernement et les catholiques, ce sera la source ou le prétexte de troubles et de mécontentement.

La lettre dit que les lois antireligieuses suppriment complètement la liberté du culte, d'association et d'éducation. Elle ajoute que la loi n'est pas la seule source du droit et qu'en reconnaissant ce principe on doit admettre qu'il n'est pas impossible pour la loi d'être compatible avec la conscience des citoyens.

La lettre nie les accusations de rébellion lancées contre le clergé catholique dans un message au peuple mexicain.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88¼	$4.86⅝
Franc français	3.97	19.3
Belga belge	14.06	13.9
Franc suisse	19.41	19.3
Lire italienne	5.33	19.3
Couronne suédoise	27.04	26.8
Cour. norvégienne	26.82	26.8
Couronne danoise	26.98	26.8
Mark allemand	23.99	23.8
Cour. hollandaise	40.61	40.2

LE MARCHE

24 JANVIER 1928

Bouvillons—	
Excellents	$10.00—$10.50
Bons	$8.50—$9.50
Moyens	$7.75—$8.25
Ordinaires	$7.00—$7.50
Taures de boucherie—	
De choix	$8.50—$9.00
Assez bonnes	$7.00—$8.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.25—$7.50
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$4.75—$5.50
Pour conserves	$3.25—$4.50
Taureaux—	
De choix	$5.50—$6.00
Ordinaires	$4.75—$5.25
Boeufs—	
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Communes	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.25—$8.00
Bons	$6.00—$7.00
Taures à engraisser—	
De choix	$6.25—$6.50
Bonnes	$5.00—$6.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.50—$9.50
Bons	$7.00—$8.25
Veaux—	
De choix	$12.00—$14.00
Bons	$9.00—$11.00
Ordinaires	$4.00—$8.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$11.00—$13.50
Agneaux ordinares	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$8.85
Très gras	$8.35
Lourds	$7.85
Très lourds	$7.85
Porc d'étal	$7.25
Légers	$7.50
Inférieure	$6.00
Truies No 1	$7.25
Truies No 2	$7.25
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .38½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	[illegible]
Premiers	[illegible]
Seconds	$ .30
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.35
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 23 janvier 1928

GRAINS	Mardi 17 jan	Merc. 18 jan	Jeudi 19 jan	Vend. 20 jan	Samedi 21 jan	Lundi 23 jan
Blé No 1 Nord	1.44¾	1.44⅛	1.45½	1.46⅛	1.45⅞	1.45⅝
2 Nord	1.38	1.37⅝	1.38	1.38⅝	1.38⅜	1.37⅞
3 Nord	1.22¾	1.22¾	1.23¼	1.23⅞	1.23¾	1.23¼
Avoine 2 CW	.62⅜	.62½	.62⅝	.63¼	.63⅛	.62⅝
3 CW	.58⅜	.58¼	.58⅛	.58¾	.58⅝	.58¼
Orge 3 CW	.83⅜	.83⅝	.84⅜	.84⅞	.84⅛	.83¾
4 CW	.81⅛	.81¼	.82⅛	.82⅝	.82¼	.81
Lin 1 NW	1.83	1.84⅛	1.84⅞	1.85⅛	1.84¼	1.83⅞
2 CW	1.79	1.80⅛	1.80⅞	1.81⅛	1.80¼	1.79⅞
Seigle 2 CW	1.02⅜	1.02½	1.02⅝	1.04⅜	1.04⅛	1.04⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.36¼	1.36⅛	1.36⅛	1.37¼	1.36⅞	1.36⅝
Avoine 2 CW	.61⅞	.62¾	.63	.63¼	.63⅛	.62⅝
Orge 3 CW	.83⅜	.84	.84⅜	.85¼	.84⅛	.84
Lin 1 NW	1.83	1.84⅜	1.85¼	1.85½	1.84⅝	1.84⅛
Seigle 2 CW	1.02¼	1.02¾	1.02⅞	1.04⅜	1.04⅛	1.04⅜
Options						
Blé Mai	1.36¼	1.36⅛—	1.36½	1.37⅛—	1.36⅞	1.36⅝—
Juillet	1.35⅞	1.35¾—	1.36⅛—	1.37	1.36¾	1.36⅛—
Octobre	1.28⅝	1.28⅜	1.28⅞	1.29⅜	1.29⅛—	1.29⅜
Avoine Mai	.64⅜—	.64¼—	.64½	.64¾	.64⅜	.64⅛
Juillet	.63	.62⅞	.63	.63⅜	.63¼	.62¾
Octobre	.56½	.56⅜	.56⅞	.57⅛	.56¾	.56¾
Orge Mai	.88⅜	.88⅛	.89⅛	.89⅝	.89⅛	.88⅛
Juillet	.86⅛	.86⅛	.87	.87⅛—	.86⅞	.86⅜
Octobre	.75⅜	.75⅜	.75⅞	.75⅞	.75⅝	.75⅜
Lin Mai	1.90	1.90⅞	1.91¼	1.91⅛	1.90⅜	1.90⅛
Juillet	1.93	1.93⅞	1.94¼	1.94⅛	1.93⅜	1.93⅛
Octobre	1.98	1.98⅝	1.99¼	1.99	1.98¾	1.98
Seigle Mai	1.07¾	1.07¼	1.07⅞	1.09⅛	1.09⅜	1.09⅞
Juillet	......	......	......	......	1.08	1.08¼
Octobre	.98⅛	.98¼	.98⅜	.99	.99	.98⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-LEON

La fête patronale de notre Révérend Père curé est déjà événement du passé...

La séance dramatique et musicale, qui eut lieu le 16 au soir, au couvent, réunit joyeusement les paroissiens autour de leur vénéré pasteur et père. C'est une fête complément de celles de la Noël, a-t-on entendu dire au cours de l'adresse lue par Lucien Grenier!... En effet, après avoir savouré les délices des joies familiales autour du foyer domestique, c'est tout naturel à des enfants de se réunir près du Père aimé de la grande famille paroissiale pour lui exprimer de douces choses. La Saint-Antoine est une fête complétive toute providentielle, n'est-ce pas?

D'aimables confrères ecclésiastiques entouraient affectueusement le héros du jour et rehaussaient de leur présence cette fête de famille.

Le programme très varié, qui suit, fut exécuté avec succès et exquise délicatesse par les enfants, les benjamins d'abord, puis par les jeunes demoiselles, d'anciens élèves et d'autres bons paroissiens qui prêtèrent cordialement leur concours pour la célébration de cette fête.

Notre Révérend Père curé, en termes émus, remercia de grand coeur tous et chacun, dit d'aimables et paternelles paroles aux "chers petits", fit résonner encore une fois les notes harmonieuses du drame si beau de "Marguerite Morus", qui fut joué au diapason des sentiments si nobles qui inspiraient le grand homme d'Etat, Thomas Morus de jadis et de sa fille, sa chère Marguerite; puis enfin notre cher curé exprima le désir d'entendre bientôt les notes jubilaires de la célébration du 50me anniversaire de la fondation de Saint-Léon!...

Hâtons-nous, les pionniers de la première heure, auréolés de cheveux blancs, saluent cette fête de leurs bien légitimes désirs!

Programme

Duo: "A la claire fontaine" et "Vive la Canadienne": Mlle Luzina Major, Médéric Major.

Ouverture: "Hommage de fête": les jeunes élèves.

Comédie: "Les jardinières de Trianon": les petites élèves.

Mot du coeur: Marthe Labossière.

Monologue: "Surprises champêtres": Hervé Rondeau.

Compliment: "Un père, c'est un roi": Lorraine Lemieux.

Saynète de fête: "Une gracieuse surprise": les petites paroissiennes.

Chant: "Bonhomme", de Botrel: Richard Rondeau.

Quadrille: Un bal d'insectes: Flore Martel, Irène Lussier, Mélina Payette, Gertrude Labossière.

"Marguerite Morus", drame en trois actes (1er acte, "A Chelsea") — Personnages: Marguerite Morus, Marie-Ange Payette; Thomas Morus, Roma Lussier; Lady Eston, sa seconde femme, Eveline Lussier; Cécile et Betty, Flore Martel, S. Lussier; Poll, gouvernante, Luzina Major; prophétesse, Berthe Pellerin; Olivia, amie de Marguerite, Ant. Rondeau; Dame Laura, geolière, Delvina Rondeau; Eva, sa fille, Rita Labossière; figurantes.

Entr'acte: Compliment hommage des garçons.

Chansonnette: "Les petits bébés roses".

"Marguerite Morus", 2me acte: "A Chelsea".

Mélodie: "Jeanne d'Arc": Berthe Pellerin.

"Marguerite Morus", 3me acte: "A la Tour de Londres".

Piano: "Miserere" de "Il Trovatore" de Verdi: Gérard Lussier.

Apothéose du drame.

Dialogue: "Le tréma et la virgule": Albert Payette, Norbert Lafrenière.

Déclamation: "La Veillée" de Fr. Coppée: Mlle Roma Lussier.

Chant: "La clef du Paradis": Mlle Gilberte Laboss.

Opérette: "Un rat dans un panier": Mlles Delvina Rondeau et Roma Lussier.

Duo: "La chasse aux lions": Mlles E. Lussier et A. Rondeau.

Chant: "Saluez la croix du chemin": Thomas Lafrenière et Hervé Rondeau.

Adresse.

"O Canada".

* * *

En ce temps-là il se fit des noces à Cana, en Galilée, entendit-on au prône dimanche dernier, deuxième après l'Epiphanie... En ce temps-ci il s'en fait à Saint-Léon. M. Maurice Dion conduisait à l'autel, le 18 janvier, Mlle Marie Rondeau. La messe nuptiale fut célébrée par le Révérend Père curé. De nombreux parents et amis vinrent implorer les bénédictions du ciel sur l'heureux couple et la fête se continua chez les parents du marié et de la mariée. Nous souhaitons bonheur et prospérité au nouveau jeune foyer.

* * *

Le R. P. Martin Kessler est en visite présentement à Saint-Léon, ainsi que M. l'abbé Honoré Marné, vicaire de Saint-Pierre-Jolys.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Savez-vous...

Savez-vous... qu'il est tard pour le correspondant de Saint-Jean-Baptiste pour offrir au nom de sa paroisse des voeux de bonne et heureuse année à son cher journal la Liberté?

Savez-vous... que MM. les abbés Sabourin et Brunet, deux enfants de la paroisse, sont revenus dans leur famille pour le jour de l'an

Savez-vous... que le vendredi 13 janvier, un grand nombre d'amis célébraient le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. Lucien Beaubien, notre député au gouvernement fédéral, et sa femme, ainsi que celui de M. et Mme Arsène Gauthier? La petite fête, organisée à l'insu des deux couples, eut son franc succès.

Savez-vous... que mardi le couvent donna, par l'entremise de ses élèves, une petite réception à M. et Mme Lucien Beaubien? Il y eut musique, chant, présentation d'une adresse et de fleurs, puis réponse de M. le député aux voeux adressés à lui et à son épouse.

Savez-vous... que les parties de cartes sont recommencées et qu'elles ne seront interrompues pour aucune considération? Mort ou vif, il faudra jouer chaque dimanche. Il paraît même que les Dames de Sainte-Anne nous en préparent une bonne pour le 29; les Enfants de Marie suivront de près dans le même sens: l'exemple entraine... telle mère telle fille.

Savez-vous... que l'A. C. J. C. est au travail et que le lundi 30, M. Isidore Villeneuve viendra peut-être donner une conférence agricole pour notre cercle? Le Cercle Saint-David invitera peut-être le public à cette conférence qu'il ferait donner dans la salle paroissiale.

Savez-vous... que, conformément à son programme, l'A. C. J. C. proclame février 1928 le mois de l'Epargne? Qu'on y pense.

Savez-vous... que l'A. C. J. C. a déjà retenu son prédicateur, le R. P. Sauvé, S.J., pour prêcher une retraite aux jeunes gens, du 8 au 12 février prochain, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste?

Savez-vous... que les instituteurs et institutrices de la paroisse doivent faire parvenir immédiatement à M. Nap. Déry, secrétaire, la liste de leurs élèves qui prendront part au concours provincial de français?

Savez-vous... que nous sommes à préparer le congrès local pédagogique pour les 25 et 26 février, et que le programme tout entier promet d'unir l'instructif et l'agréable? Les plus curieux savent déjà que les demoiselles du couvent, anciennes et actuelles, préparent une grande séance pour la clôture du congrès, le 26 février au soir.

Savez-vous... que les jeunes gens sont meilleurs pour patiner que pour entretenir la patinoire?

Savez-vous...? Non!... ni moi non plus.

DUNREA

Le lundi 16 janvier avaient lieu dans l'église paroissiale les funérailles de M. Arthur Boulet, fils de M. Honoré Boulet, décédé le 13 courant, à l'âge de 22 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Kessler, curé de la paroisse. Le deuil était conduit par son père et le corps était porté par ses frères, Alexandre, de Swan Lake, André, Thomas, Joseph et Aimé, et son cousin Wilfrid Boulet, tous de Dunrea. Toute la paroisse s'était fait un devoir d'assister aux funérailles et l'église était remplie.

Cloué sur un lit de souffrance depuis l'âge de quinze ans, notre petit malade a rendu sa belle âme à Dieu entouré de son père, sa mère, ses frères et soeur, et assisté jusqu'au dernier moment de notre vénéré pasteur. Durant ses longues années de souffrances, jamais une plainte ou un murmure ne sont venus effleurer ses lèvres. Il a souffert comme savent souffrir les âmes prédestinées, avec résignation et le coeur plein de confiance.

Le bon Dieu lui a fait la grâce d'avoir près de lui, à ses derniers moments, son bien-aimé curé qui, durant les six dernières années de sa maladie, l'a si souvent visité et encouragé. A notre dévoué curé qui devait nous quitter la semaine dernière pour Québec, il disait: "Ne partez pas cette semaine, j'ai tant besoin de vous!" Et la divine Providence a tout arrangé, car il a eu la consolation de mourir récitant jusqu'à la fin les prières que son vénéré pasteur lui faisait répéter.

Parents chrétiens qui lui avez si bien enseigné la prière, qui par vos exemples lui avez enseigné la résignation, vous, chère maman, qui l'avez choyé et si bien soigné durant ses longues années de maladie, consolez-vous: il est allé chercher auprès de Celui qu'il a si bien prié la récompense des mérites de sa jeune vie, remplie de souffrances et de sacrifices.

AUBIGNY

Souhaits de "Colonisation à domicile"

Ces derniers souhaits sont la conclusion logique et nécessaire des deux précédents: Amour du sol et Education rurale. En effet, par le moyen de la colonisation à domicile, chez nous, par les nôtres, nous maintiendrons nos positions, nous les fortifierons contre l'envahissement étranger par l'immigration à outrance que l'on nous imposera, que l'on nous poussera, que l'on nous forcera toujours de plus en plus, afin, dira-t-on, de conserver "British" ce Dominion du Canada et en particulier, ces plaines de l'Ouest qui menacent de leur échapper, et pour la même cause pour laquelle ils travaillent tant mais en aveugles... On y jettera pêle-mêle, dans le but d'assimilation sans doute, tout ce que l'on pourra recueillir d'immigrants des Iles Britanniques d'abord: entendu; puis on acceptera tous ceux désirables des autres pays, excepté des pays de langue française et de foi catholique; entendu encore; et pour arriver à ce but, on a des millions, et c'est nous qui payons!

Pour le rapatriement des nôtres des Etats-Unis cependant, on n'aura qu'un agent de langue française, M. Delorme, à Woonsocket, et de rares visites de missionnaires-colonisateurs, et encore! Elles seront d'autant plus rares à l'avenir que le département de l'Immigration et colonisation vient de conclure un arrangement avec le gouvernement de Québec moyennant la somme de $50,000 à être couverte par ce dernier aux fins d'organiser un bureau de rapatriement et de pourvoir aux meilleurs moyens de ramener nos gens chez nous, c'est-à-dire dans le Québec, mais dans le Québec seulement... Voilà l'idée fondamentale du "scheme"...

Quant aux autres provinces, quant aux nôtres établis depuis des années dans d'autres endroits du pays, qui pourra les aider dans ce recrutement nécessaire et encore plus qu'à la province-mère? Le département de la colonisation offrira-t-il la même proposition au Manitoba, par exemple, dans le même but? Alors de qui serait composé ce bureau? Quels seraient les agents recruteurs? De même pour la Saskatchewan et l'Alberta!...

Et si, comme on l'a annoncé, le bureau des missionnaires-colonisateurs est appelé à disparaître sous peu (déjà ils sont retournés au bercail du bureau d'immigration, 172, rue Saint-Antoine): bureau qui devait apporter le salut à la cause de la colonisation catholique et française, surtout dans l'Ouest! Ce bureau une fois disparu, alors à qui nous adresserons-nous? Vers qui tournerons-nous les regards pour obtenir ces renforts, ces recrues nécessaires au maintien de nos positions et partant à la survivance de nos groupes français dans cet immense Ouest?

A nous, chefs compatriotes et pas à d'autres qu'à nous-mêmes et à nos organisations paroissiales, comités de colonisation locale qui devraient avoir un point de repère, un bureau-chef dans la cité de Winnipeg, centre de distribution pour tout l'Ouest... De ce bureau, de cette tête, de ce phare lumineux devraient émaner les ordres, la lumière, la direction à suivre dans un plan d'ensemble qui est absolument nécessaire à la concentration de nos forces vives sur un seul point: notre survivance par la colonisation et la "colonisation" à domicile, chez nous et par les nôtres"!

Il n'y a pas d'autres issue, d'autre alternative possibles, et j'oserais avancer que ce sera là le premier pas vers notre salut comme race dans l'Ouest. Mais, ce pas, il faut le faire, et de suite: demain, il sera peut-être trop tard!

Commençons par garder nos jeunes gens à la campagne, à les établir sur des terres, terres neuves, "homesteads", terres de compagnies, terres louées, peu importe, sur la terre de chez nous. Nous perdons chaque année au-delà de 300 nouveaux foyers dans notre province du Manitoba... Et voilà!

Ensuite, formons dans chaque paroisse un comité de colonisation qui s'occupera de trouver des colons au-dehors et surtout de les renseigner à point et de les placer.

Enfin, qu'un bureau central de renseignements soit établi au plus tôt à Winnipeg, par les nôtres et pour les nôtres de l'Ouest...

Que l'on commence par la tête, par le coeur, et les membres suivront et obéiront et nous aurons fait notre devoir, tout notre devoir pour assurer notre survivance dans cette partie de notre pays qui s'appelle l'Ouest canadien.

C'est mon souhait le plus ardent pour 1928!

* * *

Election d'un syndic de paroisse: M. Philippe Bessette élu en remplacement de M. Louis Balad, sortant de charge.

N.-D. DE LOURDES

La Saint-Antoine

Rien n'a manqué à la réussite de cette fête de famille. Rien, ni l'affection des paroissiens, ni la clémence du temps, ni le succès de la séance finale. Rompant avec une tradition désagréable, le P. Antoine était en parfaite santé, et il put allègrement chanter lui-même sa messe anniversaire. Une belle assistance lui prouvait que la reconnaissance est vive encore dans les coeurs des paroissiens de Lourdes. Dame! la fête du père est bien un peu la fête des enfants...

Le dîner réunissait, comme d'habitude, les membres de la Chorale et ceux de l'Union Musicale. Et comme ils étaient tous jeunes... ou rajeunis pour l'occasion, la tristesse ne régna point dans le réfectoire de la salle paroissiale. Tous y allèrent de leur chanson, comme de coutume. Comme de coutume encore, le P. Antoine eut le mot de la fin, remerciant tous et chacun de leur attachement, de leurs prières, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? d'un cadeau mystérieux présenté par la voix émue de notre ami Pierre Bazin.

La séance était annoncée de longue date. Les programmes circulaient depuis dix jours dans toute la paroisse et bien loin aux environs. Les billets s'enlevaient avec un enthousiasme et une avance inusitée. Ils étaient pris ou retenus... en série, suivant une expression qui a fait fortune à Lourdes. Nos félicitations (et nos remerciements) aux paroissiens de Saint-Claude, d'Haywood, de Somerset, de Saint-Léon, de Saint-Lupicin, — que sais-je encore? — qui ont fait des prouesses pour ne pas manquer cette soirée

Et ils ont eu raison. Lorsque les derniers accords de l'Union Musicale se turent, le rideau se leva sur un drame véritablement émouvant. "Le cruel Devoir" est une merveille au sens absolu du mot. Elévation des pensées, vivacité de l'action, variété des situations, tout y est, avec une discrétion parfaite. On voit ce pauvre Rousset, d'abord accablé par l'épreuve, montant successivement tous les degrés de l'héroïsme, et, le coeur brisé, acceptant quand même avec une joie amère le suprême sacrifice... Je suis certain que cet article ne tombera sous les yeux d'aucun des artistes; je me trouve donc bien à l'aise pour dire à M. Fouasse que ses larmes, si naturelles, nous ont profondément émus; et à M. Joseph Bazin, que sa foi profonde, héroïque, respirait une conviction qui n'était pas seulement occasionnelle. Quant à Noël Chalumeaux, l'officier aviateur, comme il lira mon article, je ne lui dirai pas que son émotion, rude et poignante à la fois, évoquait à nos yeux — et à nos coeurs — les plus belles qualités de l'officier français, et surtout cet héroïsme gai, négligent, qui fait ça sans y penser, comme il ferait autre chose...

Les rôles de Charlot et du Père Lafleur égayaient discrètement la pièce. Charlot, c'est le mécano débrouillard, gai, dévoué, qui prend tout par le bon bout; ce rôle revenait de droit à notre vieil Eugène. Le P. Lafleur, c'est le domestique d'autrefois, attaché à la maison depuis toujours, qui prend part aux conversations et donne volontiers son avis. P. Bazin sut à merveille casser sa voix et plier son échine pour incarner son personnage.

"Castagnol s'amuse" dérida l'assistance pendant trois bons quarts d'heure. C'est une scène militaire prise sur le vif et reproduite avec la lumière crue qui lui convenait. Pauvre Castagnol! quelle malheureuse idée a-t-il eu de jouer au sergent-major! Ah! si le Commandant n'était pas venu... Mais le Commandant est venu, et l'accueil qu'il a reçu n'était pas fait pour le rendre favorable. Mais les réservistes étaient bons camarades, et ils n'ont pas vendu la mèche. Enfin, tout s'est terminé sans prison, et pour un soldat, c'est l'essentiel.

Merci à tous, artistes et assistants; merci tout spécialement à nos vénérables amis, les curés de Saint-Claude, de Mariapolis, d'Haywood, de Saint-Alphonse, à M. l'abbé Picton, et au cher Frère Supérieur de Swan Lake. Merci et à bientôt, c'est-à-dire au 19 février. Nos demoiselles se distingueront dans une charmante comédie en trois actes, où les situations extraordinaires ne manqueront pas...

Et n'oubliez pas que le 29 courant, à 8 heures du soir, se jouera la quatrième partie de cartes, suivie... vous verrez cela sur place.

Décès

La Providence a voulu qu'un voile de tristesse assombrît un peu nos fêtes. Le petit Robert Deloquis, fils aîné de notre ami Pierre Deloquis, avait rendu sa belle âme à Dieu quelques jours auparavant, avec des sentiments admirables de foi et de piété. L'enterrement s'est fait le lundi, veille de la Saint-Antoine. Une foule considérable avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Nous nous joignons à elle pour offrir aux parents affligés l'expression de nos bien vives condoléances.

SAINT-EUSTACHE

Depuis quelques semaines la terrible faucheuse de vies humaines a ravi à l'affection de leurs parents et de leurs amis quatre personnes dont chacune représentait respectivement l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse.

En effet, le 23 décembre dernier, avaient lieu les funérailles de Gédéon Hamelin, mort d'une manière aussi soudaine que tragique, au milieu des bois et à 60 milles de Hudson Bay Junction, alors qu'il fut tiré (par erreur) en pleine poitrine par son compagnon de chasse. Ce jeune homme avait 28 ans.

Le 7 janvier la population, encore émue, assistait aux funérailles d'un de nos chers enfants en pension chez les Rdes Soeurs Oblates du S.-C. de la Maison-Chapelle de Saint-Boniface. Eusèbe Lachance était plein de vie, bien doué et d'une piété angélique. Il donnait déjà à son papa, M. Joseph Lachance, et à ses institutrices, de grandes espérances. Il n'avait que 12 ans.

Le 16 janvier, la paroisse presque entière se réunissait à l'église pour prier pour le repos de l'âme d'un des pionniers de la paroisse, M. Daniel Carrière. Le défunt laisse son épouse et une nombreuse famille un peu dispersée et que nous voudrions voir groupée autour de leur vieux clocher. M. Carrière est décédé à l'âge de 84 ans et 11 mois.

Au moment d'écrire, nous apprenons le décès de M. Elzéar Allary. Ses funérailles auront lieu le samedi 21 janvier. M. Allary était maître-traversier au chaland qui porte son nom. Il avait succédé à son père et il a toujours été considéré comme le meilleur traversier de la région. Il est mort à l'âge de 58 ans et 10 mois.

A tous les parents et aux amis de ces défunts nous offrons nos sympathies les plus sincères. De plus nous remercions, au nom de ces familles éprouvées, tous ceux qui ont bien voulu partager leur deuil. Nous prierons tous pour nos défunts et nous nous tiendrons prêts à répondre à l'appel de Dieu.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Une partie de cartes donnée dimanche dernier n'a pas réuni une grande foule, à cause du mauvais temps, mais les assistants s'y sont franchement amusés, d'abord au jeu et ensuite en chantant tous ensemble les vieilles chansons patriotiques et nationales du Canada. Les dames avaient un café excellent et le goûter était apporté par chaque dame ou demoiselle; la silhouette de chacune d'elle étant projetée sur un écran de l'autre côté duquel se trouvaient les hommes ou jeunes gens, ceux-ci pouvant acheter chacun la silhouette qui lui plaisait et ainsi se trouver une compagne pour le goûter. Les gagnants aux cartes furent: Arthur Montsion et Maggie Fitzmaurice; prix de consolation à Monty Tucker et Mme Jos. Lussier.

* * *

Il y aura une autre partie de cartes le dimanche 29 janvier, sous la direction des paroissiens de langue anglaise; ceux-ci ont la réputation de ne jamais se laisser surpasser quand il s'agit d'organiser quelque chose de ce genre; nous nous attendons donc à voir une soirée superbe ce jour-là.

Baptêmes

Joseph-Armand-Léopold, enfant de Raymond Lussier et de Léa Régnier. Parrain et marraine: Armand Pelletier et Stella Pelletier.

Joseph-Euclide-Eric, enfant de Louis-Aimé Lussier et de Yvonne Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lussier.

Marie-Germaine-Velda, enfant de Pierre [illegible] et de Marie-Louise Lecot. Parrain et marraine: Fernand [illegible] et Marie-Louise Curial.

Kathleen-Cécile-Léona, enfant de Arthur Hurst et de Béatrice Page. Parrain et marraine: Léon Maître et Cécile Hurst.

Marcel-François-Henery, enfant de François Henery et de Clarisse Molin. Parrain et marraine: Corentin Henery et Marie-Louise Verneitte.

Walter, enfant d'Adélard Demas et d'Evelyn Desmarais. Parrain et marraine: M. et Mme Walter Thompson.

Joseph-René-Gérard, enfant de Léon Abraham et d'Antoinette Hamelin. Parrain et marraine: M. et Mme René Arcand.

Wilfred-Gérard-Keneth, enfant de Arthur Hammerquist et d'Eva Cayer. Parrain et marraine: Georges Gareau et Alice Gareau.

Marie-Evangeline-Albertine-Jacqueline, enfant d'André Nesult et d'Amélie Nesult. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Nesult.

Kathleen-Jeanne, enfant d'Eugène Lebel et de Katie McGonery. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gagnon.

Joseph-Wilfrid, enfant de Pierre Fayants et de Valentine Nesult. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Normand.

Marie-Thérèse-Pauline-Yvonne, enfant de Bernier L'Arrivée et de Elodie Guilbert. Parrain et marraine: M. et Mme Alexis Ordronneau.

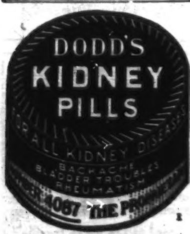
William-George, enfant de John-Martin Desmarais et de Virginie Richard. Parrain et marraine: M. et Mme George Spence.

Mariage

Lucien Pelletier et Imelda Pinvedic.

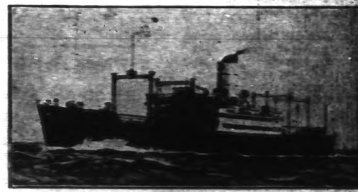
Sépulture

Corentin Le Scach, décédé le 8 janvier, à l'âge de 58 ans, et inhumé le 10 janvier.



Nouveau service de fret océanique

Il est inauguré par le "Beaverburn", cargo du C.P.R.



Le cargo rapide "Beaverburn", qui a inauguré, le 7 janvier dernier, un nouveau service de fret océanique régulier entre Londres et les ports canadiens, est le premier d'une flotte de cinq cargos de mêmes dimensions, qui ont déjà été lancés et seront mis en service au cours de l'hiver, par le Pacifique Canadien. Il jauge 10,000 tonnes, à 500 pieds de longueur et peut filer à une vitesse approximative de 15 noeuds à l'heure. Ses ports d'attache d'hiver sont St-Jean, N.B. et Halifax, N.E., mais dès l'ouverture de la navigation sur le St-Laurent, il se rendra régulièrement jusqu'à Montréal. Cette flotte de cargos, d'une construction moderne à tous les points de vue, sera entièrement en service en avril prochain, c'est-à-dire dès que tous les navires auront été terminés et livrés à la compagnie.

L'arrivée du "Beaverburn" à St-Jean, N.B., le 7 janvier dernier, a donné lieu à une célébration à laquelle assistaient M. W.-R. [illegible], vice-président du Pacifique Canadien en charge du service océanique, M. W. A. Wainwright, assistant du président de la Canadian Pacific Steamships Limited, en même temps que quelques autres officiers supérieurs de la Compagnie et des autorités du port et de la ville de St-Jean.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-BONIFACE

La bénédiction des enfants

Dimanche prochain, le 29, dans l'après-midi, aura lieu la traditionnelle bénédiction des enfants. Le chant, comme par les années passées, sera exécuté par les jeunes élèves de la Maison-Chapelle. La cérémonie aura lieu à 3 heures.

A l'archevêché

S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, était de passage à l'archevêché. Mgr de Prince-Albert est en route pour l'Orient. Il a été choisi pour diriger un pèlerinage canadien jusqu'en Terre-Sainte. Le départ aura lieu le 8 février, de New-York. Mgr Prud'homme est accompagné de M. l'abbé Arès, procureur de Prince-Albert, qui fera le voyage avec Sa Grandeur. Les pèlerins seront absents environ quatre mois. Monseigneur s'est arrêté quelques heures à Saint-Boniface pour y saluer ses vieux parents et ses amis et est reparti pour l'Est dimanche soir. Il assistera aux fêtes organisées en l'honneur du cardinal Rouleau.

S. G. Mgr Béliveau partira ces jours-ci pour Québec, où il assistera aux fêtes en l'honneur du Cardinal Rouleau, à la fin du mois.

De passage à l'archevêché, le R. P. Arsène Roy, O.P., frère de Mgr Camille Roy, de l'Université Laval. Le R. P. Roy a prêché la retraite annuelle des RR. PP. Trappistes.

Décès de Soeur Prince

Soeur Prince, si bien connue à Saint-Boniface et dans l'Ouest en général, est décédée à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, dimanche dernier, à l'âge de 81 ans, dans la ...ème année de sa vie religieuse. La vénérable octogénaire était née à Saint-Calixte, P. Q., et était venue au Manitoba toute jeune avec ses parents. Elle était entrée chez les Soeurs Grises en 1881 et avait fait profession en 1884.

La Révérende Soeur devait rendre à cette communauté des services signalés. Elle fut d'abord employée à la procure et ensuite à l'hôpital de notre ville durant plus de douze années; elle fit preuve, au service des malades, d'une grande charité et d'un inépuisable dévouement. Dès 1901 elle était nommée supérieure à Lestock, poste qu'elle quitta en 1904, quand elle devint supérieure à Saint-Roch jusqu'en 1906, où elle fut nommée supérieure de l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg. C'est sous sa direction que l'orphelinat actuel fut construit. De 1917 à 1920, nous la retrouvons, vieillie et malade, à la ferme Youville; enfin, ces huit dernières années, à l'infirmerie de la Maison Provinciale, attendant tranquillement la mort.

Soeur Prince a été connue non seulement pour de grandes vertus qui la rendirent une si édifiante religieuse, mais pour des qualités d'administration et un sens des affaires qui lui permirent de rendre à sa communauté et au public en général les services les plus signalés. Avec une ingéniosité remarquable, elle savait trouver les fonds voulus et faisait prospérer les oeuvres les plus difficiles. Elle s'intéressait aussi aux oeuvres des autres. Pas de mission pauvre qui lui fût indifférente; les organisateurs de bazars ou de quêtes savaient s'adresser à elle au moment voulu et elle leur donnait non seulement tout ce qu'elle pouvait, mais encore le coup de main qui soutient et le conseil qui éclaire.

Durant les dernières années de sa longue vie, alors qu'elle ne pouvait plus guère travailler à autre chose, Soeur Prince s'occupait à coudre en faveur des missions pauvres. Elle part en laissant la réputation d'une femme de vertu et d'une personne d'une admirable charité.

Le service a eu lieu aujourd'hui même à l'Hospice Taché.

Audition musicale à l'Académie Saint-Joseph

Dimanche dernier, le 22, a eu lieu à l'Académie une très pittoresque audition musicale. Une trentaine d'élèves sont venues, dans un déploiement brillant, exécuter avec une netteté remarquable des morceaux de la meilleure marque. En plus de la musique instrumentale, les élèves rendirent plusieurs choeurs.

La fête musicale était présidée par S. G. Mgr l'Archevêque. Un bon nombre de prêtres et de religieux assistaient, ainsi qu'une foule de parents ou de sympathiques amateurs.

Le programme était bien choisi, rempli même, avec un mélange de sérieux et de plus léger qui faisait de cette soirée un charme continuel. Le jeu des élèves en général dénotait des connaissances techniques que l'on ne trouve pas souvent chez des étudiantes, même si elles ne sont pas débutantes. Grande netteté, dans la trop brusque et si habituelle apparition de l'effort; simplicité charmante, chez les petites surtout; enfin ensemble parfait dans les duos ou trios.

Mlle Simone Ledoux, bien connue du public de notre ville, a eu l'honneur d'ouvrir la séance et a fait preuve des qualités qui promettent les plus belles espérances. Elle était accompagnée de quatre musiciennes plus jeunes, Mlles Thérèse Viau et Louise Tremblay à un premier piano, Mlles Thérèse Arpin et Louise Guertin à un second. Puis venaient plusieurs petites qui charmèrent non seulement leurs parents, mais tout l'auditoire: Irène Cortvriendt, Françoise Blain, Lucienne Bouchard, Annette Verville, Marie-Anne Cusson. Un joli duo, bien applaudi, fut rendu par Thérèse Laurendeau et Gertrude Dubois. Neuf pianistes, Mlles L. Benoit, J. Suffield, V. Dupuis, A. Guertin, J. Pauwels, J. Tremblay, J. Benoit, J. Suffield et P. Deschamps, rendirent un trio allègre.

Mlles Helen Berg et Lucienne Bédard furent ensuite entendues en duo.

Enfin Mlle Beaulne se fit entendre dans trois morceaux où elle déploya son talent qui promet énormément. Si Mlle Beaulne continue à travailler et à se perfectionner, elle fera une pianiste dont nous pourrions bien entendre parler.

Mlle Desjardins déclama une aimable piécette et Mlle de Montigny rendit, avec une énergie peu commune, un morceau difficile. Mlle Marie-Josèphe Mager, également bien connue, rendit avec précision une Sonate de Beethoven, tandis que Mlles S. Jodoin, S. Huot et C. Toupin exécutèrent un joli et brillant trio.

Mlle Ledoux nous revint avec le Polichinelle de Rachmaninoff, et Mlle Beaulne avec une ballade de Chopin. Mlle Beaulne devait jouer, pour terminer, un morceau de Grieg accompagnée de Mlles M.-Josèphe Mager et S. Huot au premier piano, et Mlles de Montigny et M. Farris au second.

Un choeur d'élèves rendit trois jolis morceaux, surtout un morceau de ce Doloroze qu'il faudrait pourtant populariser chez nous et dont les ballades et chansonnettes pour enfants ont été traduites en anglais et imposées dans les écoles publiques d'Angleterre.

Mgr l'Archevêque félicita vivement les élèves et dit tout le plaisir que lui avait procuré ce joli concert.

Les lauréates avaient auparavant reçu les médailles et diplômes qu'elles avaient mérités aux derniers examens. Notons en passant que l'Académie Saint-Joseph a remporté, cette année, le premier prix du Dominion dans la section dite "Junior".

M. Wilfrid Jacques

M. Wilfrid Jacques est décédé à Saint-Boniface, jeudi dernier, à sa maison de la rue Hamel. Le défunt était bien connu dans notre ville et universellement respecté. M. Jacques avait longtemps été forgeron là même où se trouve actuellement le garage de M. Langevin, sur l'avenue Taché.

M. Jacques a été plusieurs années gardien à l'Union Canadienne et c'est là qu'il a particulièrement rendu service à la jeunesse de notre ville. C'est là que tant de jeunes l'ont connu et estimé.

M. Jacques est mort à l'âge de 62 ans. Il avait épousé Valérie Paquin, qui lui survit, et de laquelle il eut trois fils: Alphonse, Donat et Honoré, et une fille, Mlle Emelda, qui demeure avec sa mère.

Le service a eu lieu samedi au milieu d'un grand concours d'amis. Les membres de l'Union Canadienne qui purent le faire se rendirent au choeur et, sous la direction de M. Martius Benoist, exécutèrent la messe de Requiem de Perosi.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

La chorale de la cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu, à l'archevêché, le banquet annuel des chantres de la cathédrale. Après le dîner, M. E. Levesque, président de la Chorale, s'est levé pour remercier les autorités de l'archevêché. Mgr l'Archevêque a répondu, félicitant la Chorale des progrès accomplis et de la manière dont le chant était exécuté, dans l'esprit de la réforme de Pie X. M. Benoist, directeur de la Chorale, et Mgr Jubinville, ont également adressé la parole. Les huissiers s'étaient joints aux membres de la Chorale pour faire honneur au joyeux repas qu'on leur offrait. Il y avait en tout une quarantaine de convives.

Concert

Le 12 février prochain aura lieu à l'Hospice Taché un concert au profit des oeuvres de l'hospice. Ce concert, le premier du genre à Saint-Boniface, croyons-nous, est offert par un groupe d'amateurs. Une vingtaine de musiciens de Saint-Boniface ou de Winnipeg se sont groupés sous la direction de M. Martius Benoist et ont formé un orchestre bien balancé. Ce sont ces musiciens, les mêmes qui joueront "L'Arlésienne" de Bizet, dans quelque temps", que Saint-Boniface entendra le 12 février dans un programme dont nous reparlerons.

A l'hôtel de ville

Le greffier de la cour de police, M. I. Grymonpré, a donné le rapport annuel des activités de la police. La cour de police s'est occupée de 1,057 cas. Les amendes se sont montées à $11,467.42, soit une diminution de plus de $10,000 sur l'année précédente. La criminalité a d'ailleurs baissé de moitié.

La Great West Paper Co. va commencer sous peu, a annoncé M. le maire, la construction d'une usine, au pied de la rue La Vérendrye. Nous aurons l'occasion de parler plus tard de cette nouvelle construction.

Partie de cartes au profit de la bibliothèque paroissiale

Grande partie de cartes dans la salle du Collège de Saint-Boniface, dimanche soir, 29 janvier, à 8 h. 15. Cette soirée est offerte au profit de la bibliothèque paroissiale.

Les billets sont en vente au numéro 188½, rue Dumoulin, au logis 20, immeuble Provencher, et à la bibliothèque le vendredi soir, de 7 h. à 8 h. 20, et le dimanche après-midi, de 2 h. à 4 h. Prix, 25 sous.

Il y aura de beaux prix, un délicieux goûter et un programme musical. Venez en foule.

Résultat de tirage

La magnifique nappe, évaluée à plus de deux cents dollars, mise en vente par Mme Lambert au profit de l'achat d'une statue de saint Antoine, a été tirée récemment, en présence de Mgr Jubinville et autres. M. l'abbé Poitras, curé de Manitou, en a été l'heureux gagnant.

Le Cercle La Vérendrye vous attend

S'amuser en rendant service est le lot de peu de gens. Voici pour tous une occasion unique de mêler la charité au plaisir. Nos jeunes acéjistes du Cercle La Vérendrye ne pratiquent pas un commerce ni ne spéculent pas sur la Bourse, lorsqu'ils se réunissent tous les quinze jours. Cependant, pour agir il leur faut du nerf... L'argent est devenu si nécessaire aux oeuvres même les plus désintéressées, que la pénurie d'écus paralyse toutes leurs activités et les tue parfois. La prochaine séance doit, d'après leurs désirs, gonfler leur escarcelle.

Au commencement de février prochain, une comédie spirituelle interprétée par des artistes connus et appréciés en diverses occasions, "Le Moulin du Chat qui fume", égayera le nombreux auditoire qui, nous n'en doutons pas, remplira la salle du collège. Les billets seront mis en vente cette semaine et les solliciteurs se lanceront à l'assaut des bonnes volontés, des bons coeurs et... des bourses. Le prix d'entrée est des plus bas: 50 sous pour les sièges réservés, 25 sous pour les sièges ordinaires.

Venez tous entendre et admirer "Le Moulin du Chat qui fume".

Le Cercle La Vérendrye vous attend...

Le Club Belge

Jeudi dernier, les Dames Auxiliaires du Club Belge ont offert un magnifique service de coutellerie à leur secrétaire, Mme R. Schepers, en guise de reconnaissance pour son grand dévouement à l'occasion du récent arbre de Noël au Club. Le présent lui a été offert par Mme Ch. Druwé, présidente, accompagnée de Mmes N. Pirotton, V. Decloux, L. Druwé, C. De Buck, J. Cortvriendt, E. Soubry, J. Thompson, E. Sansen, A. Van Daele et Al. Vanelslander. Inutile d'ajouter que la surprise a été hautement appréciée par Mme la secrétaire. Tout le comité, et en particulier le comité des malades, s'est ensuite occupé des moyens d'étendre ses oeuvres de charité et de bienfaisance dans la colonie. Nous sommes redevables de beaucoup de reconnaissance à ces dames pour leur grande activité et nous ne saurions trop encourager les nôtres à leur prêter aide et assistance, chacun dans la mesure de ses moyens.

* * *

L'assemblée générale de tous les membres du Club aura lieu dans les salles du Club, 407, ave. Provencher, le dimanche 12 février, à 3 heures de l'après-midi. A l'ordre du jour: présentation de deux nouveaux statuts: (1) proscription des dividendes et profits; (2) imposition de cotisations obligatoires à tous les membres du Club. Nous engageons vivement tous les membres à assister à cette importante assemblée. Tout le comité du Club se tient à la disposition des membres qui désireraient obtenir certains éclaircissements sur les statuts dont copie leur a été adressée; une traduction française et flamande de ces derniers est affichée au club.

* * *

Nous tenons à rappeler aux amateurs de whist que les parties de cartes ont toujours lieu tous les dimanches soirs et que les prix ne le cèdent en rien à ceux de l'an dernier. Dimanche prochain, il y aura une tombola gratuite dont les prix seront proportionnés au nombre de joueurs.

C. De BUCK, Sec.

Mariage

Le 16 janvier — David Rochon, fils d'Alphonse Rochon et de Marie David, de Montréal, et Imelda Lachance, fille d'Alfred Lachance et de Meriza Gervais, de Saint-Eustache.

Sépulture

Le 21 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Wilfrid Jacques, époux de Valérie Paquin, décédé le 18 janvier, âgé de 62 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Visite épiscopale

S. G. Mgr Prud'homme a rendu visite aux Pères du collège, dimanche après-midi. Son passage fut très court: Monseigneur devait partir le soir même pour l'Est. Cette visite, trop hâtive, réjouit le vieux collège qui se souvient...

Les Quarante-heures

Les prières pour les Quarante-heures se sont terminées, mardi dernier le 17, par une messe solennelle, chantée par Mgr Jubinville. La piété des élèves n'a pas faibli. Et ces trois jours d'adoration et de demandes ont laissé dans les âmes un parfum délicieux.

La séance de Monseigneur

On se prépare déjà à la grande tragédie qui sera donnée vers la mi-mars en l'honneur de notre vénéré archevêque, Mgr Béliveau.

"Au Collège"

Qu'on n'oublie pas de se procurer le prochain numéro de la page "Au Collège". On y trouvera des articles pour tous les goûts: chroniques de la récréation vivantes et un brin malicieuses; un aperçu des activités littéraires de notre Académie française; un éditorial serré et soigné sur une question toujours actuelle et intéressante, la langue française, etc...

Que tous ceux qui ont à coeur les intérêts du collège et qui aiment à causer avec des collégiens, lisent le prochain numéro de "Au College", dans la Liberté du 1er février.

UNION CANADIENNE

M. Wilfrid Jacques

L'Union perd dans la personne de M. Jacques un vieil et sincère ami. Cette amitié date des débuts. M. Jacques, avant d'être gardien au club, avait été un des membres. Devenu gardien, il consacra à l'oeuvre tout ce qu'il avait: temps, énergies, etc.

Etre gardien chez nous n'est pas une sinécure et demande en plus d'une grande somme de dévouement, une somme égale, sinon supérieure, de patience et de bonne volonté. M. Jacques se mit à cette rude besogne et la remplit du mieux qu'il put. Ce n'était guère lucratif, non plus. Parfois, les tiroirs étant vides, le gardien ne put recevoir la modique rétribution qu'il méritait pourtant si bien. M. Jacques, dans ces moments difficiles, se contenta d'accepter des actions de la société, qui n'avaient certes pas grande valeur sur le marché mondial.

Il donna non seulement l'exemple du désintéressement, mais à tous les jeunes qui vinrent en contact avec lui, celui de la plus grande honnêteté, d'une rectitude absolue de moeurs et au besoin, d'une fermeté de bon aloi.

Il y a deux ans, les directeurs de l'Union, en retour des longs services rendus, le nommèrent au milieu de l'émotion générale, membre honoraire, et cette nomination donna lieu à une petite fête charmante dont les assistants gardent encore le souvenir.

L'Union Canadienne offre à la famille Jacques ses plus sincères sympathies.

Le concours de bridge

O Muse, inspire-moi des chants dignes de ces héros! Fée de la poésie, conduis, de tes doigts divins, ma plume prosaïque et tremblante; et toi, dieu des combats, fais que je relate fidèlement les péripéties de cette terrible bataille!

Avant que les vaincus disparaissent, emportés par la vague de l'oubli, saluons une dernière fois leurs figures altières!

Mercredi dernier a eu lieu l'élimination de la série dite de "consolation". Sous cette rubrique bénigne se rangent tous ceux qui furent vaincus à la première rencontre. C'est une lutte entre vaincus et les vaincus des vaincus disparaissent de la face du monde "bridgien", tandis que les vainqueurs s'acheminent vers les finales et le prix dit de consolation.

Donc le juge Roy et M. Mathieu ont la consolation de vaincre MM. O. Bourbonnais et C. Sainte-Marie.

Les échevins ne se font pas toujours battre! Cette fois-ci MM. d'Eschambault et Pelletier ont raison de MM. T. Marius et O. Bockstael.

MM. E. Trudeau et I. Bélanger battent MM. A. Huot et J.-O. Dubuc.

M. N.-A. Laurendeau, notre vieux "Doc", flanqué de M. Tétrault, finit par battre MM. Bénard et P. McCarthy.

Nos amis du Sacré-Coeur s'illustrent. (Je ne parle pas d'Auguste!) MM. Blanchard et J.-A. Rhéaume battent MM. J.-E. Dumas et L.-P. Grondine. "Voile-toi la face, Saint-Boniface!"

MM. F.-X. Lavoie et J.-E. Dégagné défont prestement MM. J. Chézier et A. Chénier.

MM. Bérubé et Michon vainquent MM. E. Martel et W. Raymond. Un dernier salut à notre ami Willie avant sa disparition!

Nous espérions que notre bon "Doc" Trudel et son infortuné compagnon, M. Ernest Gagnon, pourraient se reprendre, mais, hélas! ils ont été vaincus par MM. Muller et A. Pambrun.

Mais laissons la classe des vaincus avec les consolations que leur apporte, dans leur misère, la perspective du prix qu'on leur offre.

Dimanche a eu lieu la rencontre de la série des vainqueurs. Au milieu de la fumée des pipes et des cigares rappelant aux imaginatifs (mauvais joueurs ceux-là, dit-on!) celle des combats!

MM. Viel et Trudeau battent l'Acadie, représentée par MM. Bourgeois et Thériault. Pauvre Willie! on l'entendait chantonner: "Evangéline! Evangéline!" Il fallut un pâté aux patates pour le consoler de cette défaite.

Oh! oh! Voilà qui est intéressant: MM. J. Pelletier et A. Marcoux battent avec désinvolture MM. Eugène Lemay et R. Monchamp.

MM. Mondor et Ferland, d'une catégorie plus lourde, vainquent MM. L.-P. Gagnon et E. Dufresne.

Hélas! nous n'entendrons plus le rire de J.-A. Blain! Lui et son compagnon sont battus par MM. Blanchette et A. Parent. Le "Grain Exchange" continue sa marche victorieuse.

Non! impossible! M. le président de la Chambre et son compagnon, M. Tremblay, qui sont défaits par MM. Pearson et Toussaint!

MM. Chénier et Morier défont nos jeunes joueurs, nos benjamins, MM. C. Brunet et A. Couture.

Auguste Côté, le célèbre joueur, et son compagnon M. Couture, gagnent naturellement (?) contre MM. Buote et Dussault.

MM. Massé et Phaneuf ont raison de MM. Marquis et Gastonguay.

Et voilà! Je suis à bout! Nous attendons jusqu'à la fin et d'ici là je ferai nouvelle provision de force.

MARIO DONAL

Les Ruines Fleurissent

Feuilleton de la "LIBERTE"
No 12

Je ne devais pas vous dire ces choses avant que tout ne fût réglé. C'est fait; me voilà délié du secret professionnel.

Ces messieurs liquident leurs maisons françaises; ils cèdent celle d'Orléans... devinez à qui, Monique, devinez. Je vous le donne en... zéro, au fait, car vous avez déjà crié: "A André Noris, au cher André qui est fou de joie." Oui, chère, chère amie, la fabrique est à nous. A nous la douce vieille maison, ennoblie par le labeur de quatre générations et par une justice parfaite. A nous le jardin qui touche au cimetière où dorment les braves gens à qui nous succèderons. Vous aurez votre dispensaire, ma chérie, et votre crèche et tout ce que vous voudrez. Vous n'aurez qu'à parler; le "patron" sera trop heureux d'exaucer vos désirs.

Vous ne demandez pas les conditions de ce prodigieux marché, je vous les dis tout de même. Pour rémunérer l'effort que j'ai donné ici, et dont il est enchanté, M. Duparc me paye les trois années de mon engagement, quoique je n'en fasse que deux. M. Duparc jeune rétrocède les bâtiments industriels et l'outillage pour 300,000 francs seulement. Il estime que le bénéfice qu'il retirera d'un départ immédiat vaut l'abandon de la différence. Il met le comble à sa bienveillance en n'exigeant comptant que le tiers du prix de vente et laissant le reste entre mes mains comme fonds de roulement. Je m'acquitterai par annuités à raison du quart des bénéfices. L'oncle Noris va redevenir le directeur de la manufacture. Pauvre cher vieux, quelle joie, quelle fierté!

Monique, ma chère Monique, c'est de vous, c'est par le cher disparu que m'arrive le bonheur. Et je ne veux pas dire la prospérité matérielle qui vient à moi avant que je l'aie méritée. Mon bonheur, c'est vous, l'unique, la toute bonne, vous à qui appartient le meilleur de moi. Je vous aiderai à réaliser le bien que vous rêvez. Quelle douce vie!

Je vous surprendrai. Pour ne pas vous donner de fausse joie si un événement imprévu retardait mon départ, je ne vous dis pas quel jour je dois m'embarquer ni sur quel bateau.

XXIX

Une porte cochère s'ouvre sur une cour entourée de plates-bandes. Une double haie de lauriers et de coronilles en caisses conduit au perron élevé de cinq marches sur chacune desquelles, en des pots de faïence blanche et bleue, alternent des hortensias et des fuchsias. Une draperie de bégonias tombe du faîte de la maison et s'écarte à l'endroit des fenêtres voilées de tulle blanc. Derrière, un jardin rustique aligne ses rectangles de légumes entre des bordures de fleurs éclatantes. Ce côté de la façade est habillé de lierre et de vigne vierge qui, à l'automne, mêle une pourpre royale au velours vert sombre des vieux murs.

Un bois succède au jardin; il paraît immense et il est petit; on peut s'y égarer et s'y perdre pour ainsi dire sur place, tant les allées sont habilement disposées.

C'est la maison de Monique.

La jeune fille s'y était rendue ce jour-là afin de présider à quelques rangements. Elle était dans le jardin, relisant la bienheureuse lettre d'André qu'elle avait reçue le matin.

Une ombre s'interposa entre elle et la clarté; un rire clair sonna à ses oreilles.

— André! vous! revenu!

Saisie, elle ne pouvait dire deux mots de suite.

— Ce n'est pas mon fantôme, c'est moi-même; rassurez-vous, chère petite amie.

Elle répétait:

— Vous! cette lettre...

— A voyagé avec moi, sur le même paquebot. C'était très amusant. Je vous avais promis de vous surprendre et j'ai écrit au moment de m'embarquer. Monique aimée, me voici enfin de retour; nous ne nous quitterons plus. Toute la vie pour être heureux!

Elle le regardait avidement, remplissant ses prunelles de cette chère vision. Il dit:

— J'ai changé, n'est-ce pas?

— Très peu.

— Vieilli. Voyez, j'ai des cheveux blancs aux tempes. J'ai souffert, j'ai pâti du manque de vous, Monique. Mais c'est fini. Je me suis arrêté à Orléans pour voir M. Duparc et embrasser l'oncle. J'ai couru au couvent; on m'a appris que vous étiez ici; me voilà. Ecoutez-moi, Monique, il s'agit à présent de rattraper le temps perdu; vous m'avez fait tort de deux ans de jeunesse et de joie; je n'attendrai pas plus pour vous épouser que les délais légaux. Nous nous marierons dans quinze jours.

— Dans quinze jours! s'exclama Monique d'un ton de comique effroi.

— Pourquoi pas? C'est plus de temps qu'il n'en faut pour bâtir un chef-d'oeuvre de toilette. Le trousseau, la corbeille, le mobilier, les accessoires, tout cela viendra après la noce. Nous aurons la vie devant nous, toute la vie. Ce que je veux à cette heure, c'est la joie d'être réunis sans de nouveaux retardements.

Elle ne put s'empêcher de rire et consentit à tout.

— Cérémonie très simple, dit-il: peu d'invitations! un lunch debout; un court voyage...

— A Lourdes, pria Monique.

— A Lourdes, un voyage d'actions de grâces. Puis la bonne existence de labeur commun, le bien réalisé de notre mieux, des jours paisibles et remplis.

La même pensée leur fit tourner les yeux du même côté où l'on apercevait les vertes frondaisons du Châtelier.

— Chacun, dit André, a dans son lot une somme de joie et de peine. Pour les uns, le partage est fait de telle sorte qu'ils vivent sans mélange toute leur joie ou toute leur peine; pour d'autres, peines et joies alternent tout le long de l'existence comme les pions sur un damier. Acceptons tout d'un coeur égal.

Ils parlèrent ensuite de Mme Evrard, de la vie affreusement bouleversée que lui faisait Ninette et se rendirent ensemble au Châtelier.

Le courrier qui avait apporté tant de bonheur à Monique avait remis à Mme Evrard la lettre qu'elle redoutait.

Deux fois en huit jours, Mme Soreau avait tenté de forcer l'entrée de la maison strictement fermée. Elle avait écrit, ayant, disait-elle, à présenter une requête pressante. La mère de Ninette, devinant la nature de cette requête, avait répondu que sa santé lui faisait une loi impérieuse de ne recevoir aucune visite.

Ce matin, le comte Ruspoli brûlait ses vaisseaux. Maniant l'ironie avec aisance, il sollicitait "humblement et respectueusement" la main de Mlle Evrard, qu'il aimait d'un grand amour et dont il promettait de faire la plus heureuse et la plus enviée des femmes. Il déplorait qu'un malentendu pénible eût distendu les rapports entre deux familles si bien faites pour se comprendre et s'estimer. Il avait réfréné son empressement, contraint son coeur à patienter jusqu'après le deuil filial de Mlle Antonine. Il craignait aussi cette objection: la jeunesse de celle dont il avait fait sa fiancée idéale; mais elle avait dix-huit ans révolus depuis huit jours. Il terminait sur le mode lyrique par des protestations et des serments, jurait d'être pour Mme Evrard un fils dévoué et l'assurait de sa gratitude éternelle.

"Que ne puis-je, Madame, écrivait-il, me jeter à vos pieds, ouvrir mon coeur devant vous! Vous y liriez, comme dans un beau livre, tout ce que je sais si mal vous dire."

Mme Evrard avait posé la lettre sur une table devant elle, et, les yeux perdus sur des objets visibles pour elle seule, se tenait droite dans son fauteuil, rigide, ses mains cireuses abandonnées sur ses genoux. N'eût été le léger cillement des paupières, on eût pu la croire morte.

Ninette fit irruption dans la pièce assombrie par les rideaux tirés l'un contre l'autre. Elle dit d'un ton sec:

— Tu as une lettre du comte; je le sais.

Sa mère ne répondant pas, la jeune fille saisit la feuille, s'approcha de la fenêtre, écarta les rideaux.

Le crissement des anneaux sur la tringle, la voix glapissante de Ninette tirèrent Mme Evrard de l'espèce de léthargie qui l'engourdissait.

Elle vit sa fille et prononça avec effort des mots de protestation contre cette lecture indiscrète, mais celle-ci n'écouta point et poursuivit jusqu'à la dernière ligne.

Elle remit la lettre sur la table et dit brièvement:

— Ta réponse? C'est oui, j'espère.

— C'est non.

Ninette ricana.

— Je ne veux pas te marier avant trois ans, expliqua Mme Evrard.

— Quand je serai hors de tutelle!

La jeune fille se campa dans l'attitude du défi.

— Tu changeras d'avis; je ne supporterai pas que, dans les publications de mariage, on accole à mon nom une épithète malsonnante.

— Malsonnante? répéta Madame Evrard qui ne comprenait pas.

— On ne lira pas en chaire, on n'affichera pas à la mairie que le comte Constantin Ruspoli épouse Antonine Evrard, fille majeure.

C'était puéril et grotesque, mais le ton dont ces mots étaient jetés dans le silence de la chambre leur donnait un sens affligeant.

— Tu répondras aujourd'hui, intima Ninette, et ce sera oui. Mon fiancé viendra demain.

Elle se montrait décidée à ne tenir aucun compte de la décision formulée tout à l'heure.

— Oui, j'écrirai, répondit Mme Evrard, mais ma réponse sera ce que j'ai dit. Cet homme n'est pas ton fiancé.

— Ne me pousse pas à bout.

— Ninette, ma petite fille, ne te surexcite pas ainsi. Je ne veux que ton bonheur. Si tu savais combien je t'aime!...

— Tu m'aimais quand tu faisais tout ce que je voulais. Tu as changé.

— Le coeur d'une mère ne change pas, ma chérie; je ne pense qu'à ton bien...

— Fais-moi comtesse.

— Le peu que je sais du comte me donne des craintes.

Ninette frappa du pied.

— Billevesées, imaginations! Je l'épouserai!

— Et s'il n'est pas digne de toi?

— Il me plait tel qu'il est. D'ailleurs, c'est moi, la fille d'un marchand de couvertures, qui ne suis pas digne du petit-fils de Chryysostome Ruspoli, hospodar...

— Le marchand de couvertures dont tu parles avec mépris fut un honnête homme; de cet hospodar, que savons-nous? Ninette, je suis à bout de forces et de courage; ne m'achève pas.

— Je ne me laisserai pas attendrir ni sacrifier. Tu sais que ce que je veux se réalise toujours.

— Ninette, Ninette, qu'y a-t-il donc dans ton coeur?

— La volonté ferme d'être comtesse Ruspoli.

Ce fut à ce moment que Monique, entr'ouvrant la porte, demanda:

— Puis-je entrer, mère?

Elle avait prié André d'attendre dans le corridor afin que le retour inattendu de l'exilé n'impressionnât pas Mme Evrard.

Elle hésita en apercevant Ninette, qu'elle n'avait pas revue depuis leur séparation violente.

— Tu peux entrer, dit la jeune Evrard. Nous n'avons plus rien à nous dire, mère et moi.

Elle sortit sans un regard vers la pauvre femme qui n'avait plus la force de se soutenir, et on l'entendit parler haut dans sa chambre et remuer les sièges avec fracas.

Monique s'agenouilla devant sa mère adoptive.

— Monique, ma fille, ma seule fille!

Les mots mouraient sur les lèvres blanches; c'étaient comme de petites plaintes.

— Ces scènes me tuent. Lis et juge. Elle veut que je consente; aide-moi à tenir...

Monique, en présence de cette affreuse détresse, n'osait plus parler de son bonheur.

Elle lut l'épître du comte.

— Que penses-tu? demanda Mme Evrard la voix brisée.

— Cet homme est habile et tenace.

— Il me prendra ma Ninette!

Le coeur des mères a des pardons sublimes. Celui de Mme Evrard, déchiré par l'ingrate enfant, en parlait encore avec amour.

Elle insista.

— Je dois résister, n'est-ce pas? épuiser tous les moyens?...

Monique n'osa répondre. Résister était tellement inutile!

On entendit alors Ninette sortir de sa chambre en courant, puis un bruit de mots rapides dans le corridor. Sans le voir, la jeune fille s'était jetée sur André.

Le reconnaissant, elle cria:

— Vous? Vous êtes revenu d'Amérique? Ça n'a pas marché?

— Très bien, au contraire.

— Vous venez pour rester?

— Oui.

— Alors, vous allez vous marier? Moi aussi. Vous savez sans doute?...

— Oui, je sais qu'un étranger...

— N'en dites pas de mal. Je l'épouserai envers et contre tous.

Elle s'engouffra dans l'escalier, et, sautant deux marches à la fois, s'en alla dans le parc où elle débriderait sa colère.

— Avec qui donc parle Ninette? demanda Mme Evrard.

— Chère mère, je n'osais pas, vous voyant si affligée, vous apprendre ce qui arrive d'heureux.

— Pour toi?

— Oui, mère. André revient.

— N'était-il pas parti pour trois ans?

— Si, mais M. Duparc part lui-même avec son fils; il s'associe à l'affaire de là-bas qui est énorme.

— La fabrique va donc de nouveau changer de maître?

— Mère, le désir de cher papa se réalisera. M. Duparc cède la maison à André.

Mme Evrard se redressa, galvanisée par l'étonnante nouvelle.

— A André! Ah! Dieu daigne donc me pardonner!

Elle étreignit Monique avec une violence dont son épuisement semblait la rendre incapable et qui effraya la jeune fille.

— Il est là, dit Monique.

— Appelle-le, appelle-le. Pierre l'aimait comme un fils; je l'aimerai en souvenir de Pierre.

André accourut au signe de Monique.

Il est des sentiments qui ne s'expriment pas par d'ordinaires paroles. Quand Noris quitta le Châtelier, lui, l'homme fort, s'essuyait les yeux.

XXX

Rien ne triompherait de l'entêtement de Ninette, ni prières, ni remontrances, ni conseils.

Me Lorin, le notaire de la famille, confiait à André que, s'il était le père de cette méchante fille, il la placerait dans une maison de correction jusqu'à sa majorité.

Mme Evrard écrivit, comme elle l'avait dit, et Mme Soreau informa Ninette que son frère, en galant homme, se retirait devant le mauvais vouloir de la mère de la chère enfant dont il avait rêvé de faire sa reine bien-aimée. Il lui garderait, à elle, une tendresse qui ne finirait qu'avec sa vie; il ne se consolerait jamais.

Ninette reçut cette lettre en présence de sa mère, la lut sans qu'aucun muscle de son visage ne bougeât, la posa ouverte sur la table, dit: "C'est bien!" d'un ton glacé, et, marchant comme une somnambule, se retira dans sa chambre où elle s'enferma.

On eut beau l'appeler ensuite, elle ne répondit pas. Elle boudait. Mme Evrard se mourait d'inquiétude. Elle envoya Rosine regarder par la fenêtre donnant sur le balcon.

— Que fait-elle?

— Mademoiselle est assise devant sa table, elle tient sa tête comme ça.

La bonne mit ses poings fermés sur ses tempes.

— Elle pleure?

— Non, Madame.

Peu après, elle retourna observer la recluse volontaire.

Elle n'a pas bougé.

Ninette refusa de déjeuner et de dîner, ne se coucha pas et garda la lampe allumée toute la nuit. Des reflets dansaient sur les "marquises".

Le lendemain, ce fut la même chose.

Mme Evrard ne savait pas que Ninette était une jeûneuse pour rire. La rusée comédienne avait une réserve de gâteaux secs qui aidaient à sa tromperie.

Le soir, la mère, dévorée d'angoisse, se traîna jusqu'à la porte de la chambre, muette, et implora:

— Je ne veux pas que tu meures, ma petite fille, ouvre-moi.

Ninette ouvrit; ses yeux brillaient singulièrement pour une personne exténuée. Elle dit d'une voix triomphante:

— Enfin, tu cèdes; il était temps! Ecris au comte.

Il accourut, exubérant, transporté d'allégresse.

Pour lui surtout, il était temps. L'hallali allait sonner.

La soumission de Mme Evrard fut complète.

Me Lorin prépara la rédaction du contrat. Constantin Ruspoli lui remit une liste de numéros de valeurs de tout repos, un portefeuille de père de famille: 350,000 francs déposés à la Banque de France, récipissé joint aux titres.

L'honorable tabellion ne soupçonna pas une minute que ces titres étaient loués. Des agences interlopes pratiquent ce genre d'opérations délictueuses, mais fructueuses, car la commission est énorme.

(Suite)

MANITOBA

LORETTE

La correspondance de Lorette se fait rare. Aussi pourquoi faut-il que ce soit toujours le même qui se charge de cette besogne, et précisément celui qui est le moins au courant des menus événements qui se passent dans la paroisse? Il semble qu'on devrait un peu s'entr'aider dans ce travail.

• • •

Parmi nos malades, M. Georges Gauthier lutte péniblement contre un impitoyable cancer qui le dévore.

Mlle Lida Landry, malade depuis plus de deux ans, est allée suivre un traitement spécial à Saint-Boniface.

Naissances

Nous avons enregistré trois naissances depuis le commencement de l'année.

Les premiers à recevoir leurs étrennes du ciel furent M. et Mme Ildas Dugas, qui firent baptiser Joseph-Edouard-Côme, né le 2 janvier.

M. et Mme Arthur Gauthier ont pour cadeau une fille née le 8 et baptisée sous les noms de Marie-Agnès-Joséphine.

Enfin le 11, M. et Mme Ubald Trudeau ajoutent à leur famille Joseph-Bruno-Claude-Lionel, qui vient partager l'héritage avec ses petites soeurs.

• • •

La ménagère de M. le curé, Mlle Elisa Proteau, est allée à Rainy River, Ont., assister aux noces d'or de ses parents. Mme Japhet Manègre prend soin du presbytère en son absence.

• • •

De passage au presbytère cette semaine: MM. les abbés R. Brodeur, de Norwood, et D. McDougall, de Sioux Lookout, mercredi; et jeudi, Mgr G. Cloutier, de Saint-Norbert, avec le R. P. Dominique, prieur de la Trappe, et le R. P. Arsène Roy, Dominicain, confrère de Séminaire de M. le curé.

• • •

M. Louis Ferland est allé travailler pour M. le curé de Norwood.

SAINT-JOSEPH

Le 13 janvier il y eut, chez M. et Mme Hyacinthe Sarrasin, une réunion de parents et d'amis qui venaient pour y célébrer leurs noces d'argent.

Le souper fut servi par Mlles Arthémise et Eloise Sarrasin, leurs filles, ainsi que par Mlles Arthémise Dupuis, Apolline Dumontier et Florence Ayotte.

Après le repas, MM. Ovila Bissonnette, Joseph Bissonnette, Norbert Parent, Antonio Dumontier et Mlle Florence Ayotte nous chantèrent de jolies chansons. M. Delphis Bissonnette, malgré ses 76 ans, est encore bien joyeux et bien capable. Il nous égaya par ses chansons et par ses histoires du bon vieux temps. C'est lui aussi qui lut l'adresse et qui présenta le cadeau. M. et Mme Sarrasin remercièrent chaleureusement tous ceux qui leur avaient causé une si agréable surprise.

Etaient présents: M. et Mme Hyacinthe Sarrasin, Mme Michel Sarrasin, Mme Ambroise Sarrasin, M. et Mme Ovide Sarrasin, M. et Mme Narcisse Rémillard, M. et Mme Albert Marion, M. et Mme Rosario Dupuis, M. et Mme Eugène Parent, M. et Mme Zénon Bérard, M. et Mme Ambroise Bérard, M. et Mme Delphis Bissonnette, M. et Mme Joseph Bissonnette; Mlles Arthémise et Eloise Sarrasin, Apolline Dumontier, Arthémise Dupuis, Florence Ayotte; MM. Hubert et Bernard Sarrasin, Antonio Dumontier, Norbert Parent, Ovila Bissonnette, Wilfrid Dupuis, David Rémillard.

HAYWOOD

M. et Mme Henri Lavigne, de Fannystelle, et leurs deux enfants, sont venus passer quelques jours chez M. Emile Poirier.

• • •

M. l'abbé E. Laurin et M. Ernest Morisseau étaient de passage à Winnipeg la semaine dernière.

• • •

De retour chez ses parents, Maurice Ducharme, qui a passé une semaine à l'hôpital de Saint-Boniface. Sa santé se rétablit assez vite.

• • •

Dimanche prochain nous aurons notre dernière partie de cartes de la série de trois, qui a été commencée le 8 janvier. Les gagnants de la dernière partie de cartes de dimanche dernier étaient: 1er prix des dames, Mlle Jeanne Picton; 1er prix des hommes, François de Rocquigny; consolation pour dames, Mlle Alice Tellier; pour hommes, Hilaire de Rocquigny.

• • •

M. J. Aymont, de Portage la Prairie, est décédé le 7 janvier. Il était le père de M. J. Aymont, marchand de cette paroisse, et de Mme Pierre Ducharme.

NOUVELLES DE PARTOUT

Mort à 104 ans

Frederick-William Stevenson, qui aurait eu 104 ans le 29 février prochain, est mort samedi soir chez son fils, à Winnipeg. Né en Angleterre en 1824, il était venu au Canada avec sa famille en 1832. C'est en 1883 qu'il vint s'établir au Manitoba, à Hillview. Jusqu'en ces dernières années, il était assez vigoureux pour entreprendre de grands voyages. Il a eu douze enfants, dont la plupart vivent encore. Au cours de sa longue existence, M. Stevenson a vécu sous le règne de cinq souverains britanniques.

Le "Palais de France" à New-York

New-York — On parle de la construction, à New-York, 5ème Avenue, d'une bâtisse de 35 étages au prix de 35 millions de dollars. Le nom serait "Palais de France" et il comprendrait un hôtel, des magasins et bureaux. Il y aurait une exposition permanente de produits français. Ce projet a l'appui de financiers français et américains.

Le nouvel opéra de Chicago

Chicago — Le nouvel immeuble de l'Opéra de Chicago, une construction de 42 étages, qui coûtera vingt millions de dollars, sera prêt pour la saison de 1929.

M. Samuel Insull, président de la "Chicago Civic Opera Company", vient d'annoncer que les travaux de construction allaient commencer immédiatement.

Le corps de bâtiment principal comptera 21 étages, et la tour centrale le même nombre. Il y aura également deux ou trois étages au-dessous du niveau du sol.

La salle de l'opéra contiendra plus de 3,600 places de plus que l'auditorium actuel, et il y aura de plus un petit théâtre pour les récitals.

Les millionnaires sont plus nombreux aux Etats-Unis

Washington — Le nombre des millionnaires continue d'augmenter aux Etats-Unis, ce qui est accueilli avec beaucoup de satisfaction par le gouvernement américain, à cause de la taxe sur le revenu.

Les statistiques préliminaires publiées par le bureau du revenu de l'intérieur sur les sources de revenu, démontrent qu'à la fin de 1926 il y avait 228 personnes payant des taxes sur un revenu de $1,000,000 ou plus. C'est 21 de plus qu'il n'y en avait à la fin de 1925, 153 de plus qu'en 1924, et 154 de plus qu'en 1923.

Quatorze particuliers, en 1926, pouvaient se vanter d'avoir des revenus de $5,000,000 ou plus, soit deux fois autant qu'il y en avait en 1925.

L'enfant sublime

Nous reproduisons du "Matin" de Paris, sous la signature de Rosine, cet article émouvant:

"Je demande un instant de recueillement en mémoire d'Anna Gaudrault, la jeune fille canadienne qui, au cours de l'incendie de l'orphelinat Saint-Charles, à Québec, sauva plusieurs enfants au péril de sa propre vie.

A trois reprises, cette petite servante de seize ans plongea dans les flammes.

"Je lui ai dit qu'elle courait à la mort, raconte par la suite une religieuse, mais, bien qu'elle fût brûlée et suffoquée, elle retourna vers les enfants."

Anna Gaudrault, au nom si français, au courage si sublime, il est juste que nous vous adressions une pensée émue. J'espère que ceux qui, là-bas, ont tendance à croire que les femmes de chez nous sont de frivoles poupées se souviendront de votre bûcher, ô petite soeur de la grande Jeanne!"

Les recettes du C.N.R.

Montréal — Les recettes du C.N.R., depuis janvier dernier, se chiffrent à $243,408,396 comparativement à $240,213,168 pour la période correspondante de 1926, ce qui fait un surplus de $3,195,227.

Les dépenses pour travaux sont de $203,289,860 depuis janvier dernier et $195,878,293 pour la même période de 1926, ce qui fait une augmentation de $7,411,074.

Les recettes nettes du C.N.R. se montent à $40,118,930 depuis janvier 1927. Elles étaient de $44,334,776 pour la même période en 1926, donc diminution de $4,215,846.

Le pourcentage de 1927 est $83.52.

Records mondiaux établis par le C.P.R.

Le transport du grain.



LE Pacifique Canadien a établi des records mondiaux très significatifs durant la période la plus active du transport du grain, l'automne dernier. Un récent communiqué, publié par M. A. Hutton, surintendant général du service de transport de la compagnie, mentionne que pendant dix jours entiers de travail, soit du 20 au 31 octobre, 40,474,000 boisseaux de grain ont été mis sur le marché sur les lignes du réseau. La journée du 24 novembre a vu mettre sur le marché une quantité globale de 5,109,000 boisseaux; et le 24 octobre 2,266 wagons furent chargés. Ces chiffres n'ont pas encore été égalés jusqu'ici dans le domaine du transport. La somme globale de grain manutentée, du 1er août à la fermeture de la navigation, sur les Grands Lacs, a été de 172,619,000 de boisseaux dans 102,686 wagons. A la fin de l'année, une quantité approximative de 190,000,000 de boisseaux a été transportée sur le réseau du Pacifique Canadien.

Au cours de la période précédemment mentionnée, 9,420 wagons de grain ont été dirigés, par le Pacifique Canadien, vers le port de Vancouver. Si on compare ces chiffres avec un total de 7,398 wagons pour la période correspondante de 1926, l'on peut ainsi se faire une idée de l'expansion acquise par le commerce d'exportation du grain via ce port. Une expansion identique est à signaler pour les ports de l'Atlantique. Au cours de la période hivernale de 1925-26, 13,584,000 boisseaux passèrent par le port de St-Jean-ouest, tandis que pour la période correspondante de 1926-27, ce chiffre fut porté à 49,781,000 boisseaux.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Eglise du Sacré-Coeur

Rapport de l'année 1927

Recettes		Dépenses	
Balance de 1926	$ 171.35	Bureau, impressions	$ 181.88
Bancs	2,332.45	Chauffage	1,311.81
Quêtes:		Eclairage	168.74
Libres	1,135.13	Mobilier, entretien	196.85
Enveloppes	560.50	Musique	112.57
Dime—Support	1,266.03	Frais du culte	120.83
Casuel	518.00	Luminaire	90.86
Revenus du culte	256.50	Objets de piété	15.00
Dons, divers	496.85	Casuel	84.00
Luminaire	351.35	Dons, divers	90.00
Offrandes — Pâques, Pentecôte, Noël	693.20	Service des Pères	63.90
Quêtes commandées	183.40	Taxes d'eau	29.00
Diverses con. dioc.	35.00	Taxes municipales	849.47
Objets de piété	43.00	Gages — Gardien, organiste, sacristines, directeur	655.00
		Cathedraticum	300.00
		Quêtes commandées	183.40
		Diverses con. dioc.	35.00
		Loyer, presbytère	1,200.00
		Honoraires, desservants	2,100.00
Total	$8,221.76	Total	$7,741.41
Comptes courants	638.59	Comptes courants	558.32
		Grand total	$8,299.73
		Balance	560.46
Grand total	$8,860.19		$8,860.19

Ecole du Sacré-Coeur

Rapport de l'année 1927

Recettes		Dépenses	
Balance de 1926	$ 46.99	Assurances	$ 22.50
Quêtes — Ecole	1,434.92	Parties de cartes	91.85
Parties de cartes	1,756.05	Entretien	187.04
Mensuel — Enfants	918.50	Réparations	82.27
Dons	526.90	Mobilier	81.29
Séances, concerts	266.04	Prix	33.00
Loyer de la salle	175.00	Bazar, dépenses	111.35
Bazar	1,600.65	Gages, gardien	315.00
		Salaire, Religieuses	1,800.00
		Intérêts	2,227.75
		Total	$4,952.05
		Remboursement	1,500.00
		Grand total	$6,452.05
		Balance	273.01
Total	$6,725.06		$6,725.06

AU SACRE-COEUR

Assemblée paroissiale

Dimanche dernier, 22 janvier, une centaine des nôtres s'assemblèrent dans la salle paroissiale pour écouter deux rapports financiers et pour élire quatre commissaires d'école. L'on trouvera les détails des rapports financiers dans ce numéro du journal.

Quant à la nomination et à l'élection des commissaires, tout se passa régulièrement et avec entrain. Pendant que MM. J.-H. Lemire, A. Côté et B. Léveillé dépouillaient les scrutins, certains paroissiens émirent quelques suggestions, entre autres, celles de M. E. Aubin: la préparation éloignée aux *fêtes* du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur, et la question d'emplacement pour le jeu de tennis.

Voici le résultat des élections: M. Philibert L'Heureux est réélu commissaire; MM. O. Bourbonnais, E. Aubin et L. Mercier succèdent à M. E. Bélair, E. Gauthier et J.-H. Lemire. MM. A.-J. Dostert, J.-A. Rhéaume et Ed. Blanchard continuent leur terme, de sorte que la commission scolaire pour l'année 1928 est au complet.

L'assemblée se retira satisfaite, non sans avoir applaudi aux votes de remerciements en faveur des membres dévoués qui sortaient de charge.

Baptême

Le 16 janvier — Georges-Arthur-Achille, enfant de Norman Jolin et de Léonie Cariou. Parrain, M. Achille Jolin; marraine, Mme Usile Cariou, représentée par Mme O. Musgrove.

Reprise des parties de cartes

D'après le rapport financier de l'école, il appert qu'un des moyens les plus efficaces pour apporter des recettes c'est bien celui des parties de cartes, accompagnées de petites rafles. Mme Curley, l'organisatrice de la reprise des parties de cartes, vient de remporter un succès tel que l'école du Sacré-Coeur n'abandonnera pas ce moyen de sitôt.

A l'occasion de cette première partie de cartes, il y eut un programme de séance, toute une preuve nouvelle du dévouement et de la reconnaissance de la part de nos religieuses enseignantes et de leurs enfants.

Duo: Mlles J. Bélair et G. Thomas.

Chanson: "Le chef-d'oeuvre de Dieu", Mlle O. Bourbonnais.

Pièce en deux actes: "L'Héritage", à laquelle prirent part Mlles L. Bourbonnais, L. Potvin, E. Martin, R. Montpetit, E. Germain, J. Blanchard et C. Carignan.

Déclamation et chanson, en anglais, par Mlle R. Wheeler.

Duo de sortie: Mlles L. Rhéaume et E. Roy.

Distribution de dix-huit prix:

Pour le "bridge": Mmes O. Bourbonnais, P. L'Heureux, M. Laliberté, J. Taillon, et MM. J.-A. Rhéaume, R. P. W. Vézina, A. Taillon et A. Masse.

Pour le "whist": Mmes F.-A. Gingras, A. Taillon, Dr G. Laflèche, M. Morrier, et MM. B. Léveillé, M. Kelley, H. Loftier et J. Benoit.

Prix de consolation: Mlle Manseau; prix d'entrée: M. Godin.

Mme J.-H. Lemire gagna le coussin mis au tirage.

A dimanche prochain! Pour l'école!

M. Joseph Hamelin achète un hôtel à Saint-Norbert

M. Joseph Hamelin, ancien député de Sainte-Rose, a acheté de M. Arthur Leclaire l'hôtel Roy à Saint-Norbert. Saint-Norbert est le pays natal de M. Hamelin et il y retourne après une absence de 39 ans. Il a été député de Sainte-Rose pendant treize ans.

The Canadian Credit Institute

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un Acte incorporant "The Canadian Credit Institute", avec pouvoirs d'organiser, présenter au public, gérer et gouverner un institut national des arbitres du crédit, et d'examiner et améliorer les conditions de travail des arbitres du crédit au Canada; avec pouvoirs aussi de posséder du terrain aux fins de la corporation seulement, et de conférer des appellations aux arbitres du crédit qui justifieront de certaines compétences et deviendront membres de l'Institut; que demande sera aussi faite de tels autres pouvoirs qui sont usuels, nécessaires ou incidents aux fins susdites.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 17ème jour de janvier, A.D. 1928.

PITBLADO, HOSKIN & CO.,
Edifice de la Banque de Hamilton,
Winnipeg, Manitoba,
Avocats des requérants.

WINNIPEG

Diner-causerie de l'Alliance Française demain

Le prochain diner-causerie de l'Alliance Française aura lieu demain jeudi, à la Baie d'Hudson, à 6 h. ½.

Causerie par M. Donatien Frémont: "Un écrivain français de l'Ouest, Mgr Taché".

On peut se procurer des billets aux endroits suivants: Librairie Russell-Lang, Librairie Kéroack, bureau de la Liberté à Winnipeg et à Saint-Boniface.

Causerie à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

"Toute âme qui s'élève élève le monde." Tel est le thème de la substantielle causerie faite à la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises mercredi dernier, par le R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles. Après avoir cité Elisabeth Leseur comme un exemple de perfection chrétienne consommé et nous avoir dit son influence immense sur son mari et son entourage, le Révérend Père nous parla de l'influence de la femme dans la famille, dans la société. Cette influence sera d'autant plus irradiante et bienfaisante que la femme se sera livrée à un travail d'éducation et d'élévation morales. Education veut dire élévation, élévation veut dire monter... monter jusqu'à Dieu. La femme s'élèvera par la force morale qui fait sa grandeur; elle puisera cette force dans la grâce sanctifiante et dans la prière.

Le conférencier marque, en une parole bien connue de Joseph de Maistre, l'importance du rôle social de la femme. "Les femmes n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela. C'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde: un honnête homme et une honnête femme." Si l'on considère que l'éducation de la première enfance est l'oeuvre quasi-exclusive de la mère, quelle importance ne doit-on pas accorder à cette mission!

L'influence de la femme s'exerce par l'exemple, la parole, l'action. Et pour appuyer cette assertion, le Révérend Père cite certains traits de la vie d'Elisabeth Leseur, de Blanche de Castille, de Judith. Il rappelle que la femme forme aussi la société et que la société sera ce que vaudra la femme. De là, nouveau besoin pour elle de s'élever elle-même et par là d'élever son entourage.

On a comparé la femme à la flamme. La flamme éclaire, réchauffe, éblouit, dévaste, brûle. Que l'âme de la femme sache irradier autour d'elle la beauté, la bonté, la chaleur, la joie; qu'elle exerce une saine influence, c'est là son rôle. Ce sujet, à la portée de toutes, et que nous résumons très succinctement, fut très goûté de l'auditoire.

Mme Talbot remercia le conférencier et exprima le voeu que nous soyons toutes, dans notre sphère respective, la flamme qui éclaire et non la flamme qui brûle.

Un joli programme musical fut exécuté. Mlle Yvette Sala, violoniste, joua "Sarabande", de Carl Bohn, et Mlle Renée Bourgouin chanta la "Chanson de Florian". Après quoi, le thé fut servi.

P. S.-A.

Jubilé d'argent au Bon-Pasteur

Les jolies fêtes qui ont eu lieu au Bon-Pasteur de West Kildonan, à l'occasion du jubilé d'argent de la sympathique prieure et de l'aimable petite sainte patronne du prieuré ont réalisé pleinement les espérances de tous.

La présence de S. G. Mgr Sinnott, de Mgr Morton, de Mgr Cherrier et de plusieurs membres du clergé à la soirée organisée par les fillettes fut pour celles-ci et leurs mères dévouées un vrai bonheur.

Très gentilles les diverses saynètes, danses, récitations, enfin tous ces rien charmants qu'exécutèrent les bambines avec un sérieux que leur envierait plus d'un grand amateur. Durant la messe, célébrée le samedi par S. G. Mgr Sinnott, dans le pieux sanctuaire tout fraîchement fleuri, les enfants firent entendre des chants d'allégresse.

Puis ce fut dimanche, au prieuré, le tour des bienfaiteurs, des communautés religieuses, des "Lady Helpers" et des dames de la Fédération Canadienne-Française, dont la présence simultanée jeta une note de parfaite harmonie dans cette atmosphère déjà saturée des meilleures émanations des esprits et des coeurs. Les dames des deux derniers groupes offrirent, en souvenir de ce beau jour, les premières un chèque très appréciable et les dames de la Fédération, deux beaux vases à fleurs en argent. Calme et sereine, quoique très souffrante, Madame la prieure eut un bon mot et un bon sourire pour tous.

Appelés ensuite à la salle de réception, les invités y passèrent une belle heure en compagnie des enfants, qui répétèrent le programme de l'avant-veille. Puis, tout en causant, les marraines et les pupilles prirent ensemble un bon petit goûter et chacun de se proclamer heureux en se disant au revoir!

* * *

Dans notre dernier numéro, nous avons écrit: "Le 11 mai 1918, la Rév. Mère Marie du Coeur de Jésus vint à la Maison de West Kildonan, comme assistante de la Rév. Mère François de Borgia, poste qu'elle occupa jusqu'en 1923. La maladie l'ayant obligée à retourner dans l'Est, elle demeura au Sanatorium Ste-Euphrasie, Montréal, de mai 1923 à décembre 1927."

On nous prie de bien vouloir rectifier. Ce passage aurait dû se lire ainsi: Le 11 mai 1918, la Rév. Mère Marie du Coeur de Jésus vint à la Maison de West Kildonan, comme assistante de la Rév. Marie François de Borgia, poste qu'elle occupa jusqu'en 1921. La maladie l'obligea à retourner dans l'Est. Après deux ans de repos, elle prit la direction du Sanatorium Sainte-Euphrasie, Montréal, jusqu'à la fermeture de celui-ci en 1925.

Le R. P. Hingston, S.J., est nommé directeur du "Canadian Messenger"

Le R. P. Wm Hingston, S.J., depuis deux ans vicaire à la paroisse de Saint-Ignace, a été nommé directeur de l'édition anglaise du "Messager Canadien du Sacré-Coeur", à Toronto. Il succède au R. P. Devine, S.J., mort récemment.

* * *